

Les marchés ont besoin des États  
Corriger les déséquilibres mondiaux  
Capitalisme 4.0 ?  
Vaincre la crise de l'emploi  
Lutter contre la corruption  
Perspectives africaines  
Stratégie pour une croissance verte  
Dossier transports





At VIA Rail, we give our customers a unique travel experience. People choose the train because no other mode of transportation provides a more comfortable, secure and relaxing way to travel. We are committed to improving our services, and we believe each passenger should be treated to memorable moments on board our trains. VIA is the only carrier to offer the space that makes the trip as enjoyable as the destination. That's why we call it **"A more human way to travel."**

À VIA Rail, nous offrons une expérience de voyage exceptionnelle à nos clients. Les gens choisissent le train puisque, plus que tout autre moyen de transport, celui-ci leur promet un voyage confortable, sécuritaire et reposant. Nous nous sommes engagés à apporter une amélioration constante à nos services, et nous croyons que chaque voyageur devrait vivre des moments mémorables à bord de nos trains. VIA est d'ailleurs le seul transporteur à offrir l'espace qu'il faut pour assurer un voyage aussi agréable que la destination. Voilà pourquoi, à notre avis, le train est **« La façon humaine de voyager »**.

**Marc Laliberté**  
President and CEO  
Président et chef de la direction

The VIA logo is a trademark owned by VIA Rail Canada Inc. Le logo VIA est une marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

## POINTS DE VUE

- 2 **Gênant ou génial ? ; Nouvelles règles nécessaires**

## ÉDITORIAL

- 3 **Les voies d'une reprise durable** Angel Gurría  
4 **L'économie chilienne** Entretien avec le ministre des Finances Felipe Larraín

## EN BREF

- 6 **Fiscalité allégée ; L'OCDE s'élargit ; Le péril jeune ? ; Aide au développement en hausse, mais... ; Verbatim ; Économie ; Royaume-Uni : projet de loi sur la corruption ; La Pologne en deuil ; Best of**

## LA VOIE DE LA REPRISE

- 9 **Mettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance durable**  
William White, Président du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement
- 11 **Corriger les déséquilibres mondiaux**  
Pier Carlo Padoan
- 12 **Réglementation allemande**
- 13 **Les marchés ont besoin des gouvernements**  
Robert Skidelsky, Professeur émérite d'économie politique, Université de Warwick
- 15 **Sauver le capitalisme d'une diversification futile**  
Amy Domini, Fondatrice et PDG de Domini Social Investments
- 17 **La culture financière, un droit civique**  
John Hope Bryant, Fondateur et Président de Operation HOPE
- 19 **Vaincre la crise de l'emploi**  
Richard Trumka, Président de la Fédération américaine du travail-Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO)
- 20 **Chômage : tableau d'ensemble**

- 21 **Des partenariats pour l'emploi**  
Denis Pennel, Directeur général de la CIETT (Confédération internationale des agences d'emploi privées)
- 23 **Capitalisme 4.0**  
Anatole Kaletsky, Éditorialiste et ancien responsable de la rubrique économique, *The Times*
- 25 **Investir dans une reprise durable**  
Augustin de Romanet, Directeur général, Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Club des Investisseurs de long terme

## INNOVATION

- 27 **Innovation : stratégies intelligentes pour des reprises durables**  
Andrew Wyckoff et Dirk Pilat
- 30 **La fiscalité au service de l'innovation**  
Jeffrey Owens et Michael Ash
- 32 **Innovation sociale d'entreprise**  
Jérôme Auriac, Directeur général et fondateur de Be-linked
- 34 **Nanomatériaux : des enjeux de taille**  
Peter Kearns

## DOSSIER TRANSPORTS : L'INNOVATION EN MOUVEMENT

- 39 **Les transports vont de l'avant**  
Rob Merrifield, Ministre d'État aux Transports (Canada), Président du Forum international des transports 2010
- 40 **Des transports innovants**  
Jack Short, Secrétaire général, Forum international des transports
- 43 **Décarboner le transport routier**
- 44 **Vers des chaînes logistiques plus intelligentes**  
Jonathan Wright, Directeur général, Gestion de la chaîne logistique, Accenture
- 46 **Voler de ses propres ailes**
- 47 **Toutes voiles dehors vers l'avenir**
- 48 **On prend la voiture ? Enquête**



Les marchés ont besoin des États, page 13



Transports innovants, page 40

**L'Observateur** ocde

www.observateurocde.org

© OCDE 2010

Abonnement 2010 :

€69 – US\$90 – £47 – ¥9 700

ISSN 0304-3390

Tél. : +33 (0) 1 45 24 80 66

Fax : +33 (0) 1 45 24 82 10

sales@oecd.org

Créé en 1962, le magazine de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE, 2 rue André-Pascal

75775 Paris cedex 16, France

observer@oecd.org

www.ocde.org

Publié en français et en anglais par l'OCDE

RÉDACTEUR EN CHEF : Rory J. Clarke

JOURNALISTE : Lyndon Thompson, Patrick Love

RÉDACTEURS ADJOINTS : Marilyn Achiron, Loïc Verdier

ASSISTANTES : Tatiana Novikova, Karen Cronin

MISE EN PAGE : Design Factory, Irlande

ILLUSTRATIONS : André Faber, David Rooney, Stik

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE : Rory Clarke

LOGISTIQUE : Jochen Picht

RESPONSABLE PUBLICITÉ : Mediaside

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles des articles de *L'Observateur de l'OCDE*

doivent être adressées au chef des éditions de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris, cedex 16, France.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'OCDE.

Les articles reproduits ou traduits doivent être accompagnés de la mention « Reproduit (ou traduit) de *L'Observateur de l'OCDE* » et de la date du numéro.

Les articles signés ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec leur signature. Deux exemplaires significatifs doivent être envoyés au rédacteur en chef. Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef. La rédaction n'est pas tenue de rendre les manuscrits non sollicités.

# Points de vue

Suite du sommaire

## CROISSANCE VERTE

- 53 **La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte**  
Nathalie Girouard
- 55 **Innovation et environnement**  
Nobumori Otani, Secrétaire parlementaire à l'Environnement du Japon
- 56 **Solutions locales**  
Andrew Seidl, Chef du Programme économie et environnement, Union mondiale pour la nature (UICN)
- 59 **Dix ans de lutte contre la corruption transnationale**  
Mark Pieth, Président du groupe de travail sur la Corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales, OCDE
- 61 **Un lobbying plus transparent pour des politiques plus saines**  
Rolf Alter

## DÉVELOPPEMENT

- 64 **Perspectives africaines**
- 65 **Pays fragiles en force**
- 66 **Monnaie en réserve**  
Anne Jellema, Directrice internationale Politique et Campagnes, et Soren Ambrose, Coordinateur Finance du développement, ActionAid

## OCDE.ORG

- 68 **Hommage : Angus Maddison ; Appel à la coopération ; L'OCDE évolue ; Tester les compétences ; Nouvel ambassadeur ; Discours récents d'Angel Gurría**
- 70 **Agenda ; Frankie.org**

## LIVRES

- 71 **Une nouvelle fracture numérique ? ; Objectif aide**
- 72 **SourceOCDE : nouvelles publications**
- 75 **Sélection sur l'innovation**
- 76 **Garder la pêche**  
**BON DE COMMANDE**

## BANQUE DE DONNÉES

- 77 **Politiques d'innovation ; Appel à l'aide**
- 78 **Indicateurs économiques**
- 80 **Crise immobilière ; Génération perdue ?**



Solutions locales, page 56

Votre avis nous intéresse. Écrivez-nous à [observer@observer.org](mailto:observer@observer.org) ou publiez vos commentaires sur [www.observeurocde.org](http://www.observeurocde.org) et [www.oecdinsights.org](http://www.oecdinsights.org)

### Génant ou génial ?

Les cultures génétiquement modifiées sont une menace pour la sécurité alimentaire, et non une solution à la crise alimentaire. Le génie génétique n'améliore pas les rendements, et les OGM se sont montrés très sensibles aux changements brutaux de température.

Au lieu d'accroître la biodiversité en péril, le génie génétique l'expose à un risque de contamination imprévisible et incontrôlé. Depuis 1996, il y a eu 216 cas de cultures contaminées par des OGM dans 57 pays ([www.gmcontaminationregister.org](http://www.gmcontaminationregister.org)). De plus, le génie génétique coûte cher et présente un risque pour les agriculteurs. Les semences qu'il produit sont brevetables, ce qui augmente indirectement les prix alimentaires, et par conséquent ne diminue ni la pauvreté, ni la faim, tout en menaçant la souveraineté alimentaire.

Rachel Dujardin, Greenpeace

Les produits de la biotechnologie ne sont pas plus dangereux que les cultures traditionnelles. En fait, ils sont probablement moins dangereux, car ils ne comportent que des altérations localisées et précises, basées sur l'introduction de gènes dont la composition est connue. Ces gènes proviennent souvent d'autres cultures alimentaires. De plus, les produits génétiquement améliorés sont soumis à de nombreux contrôles, alors que les cultures traditionnelles n'ont jamais été sujettes à des régulations sur la sécurité alimentaire ou l'impact sur l'environnement. Les gens qui se battent contre le changement climatique, les ravageurs et les maladies végétales pour nourrir leurs familles peuvent énormément bénéficier de la biotechnologie.

Elle aide également à éradiquer les maladies, en améliorant la résistance des plantes. Le génie génétique peut aussi améliorer la valeur nutritionnelle des plantes alimentaires, ce qui pourrait être particulièrement intéressant pour les pays en développement dont les

habitants n'ont pas toujours accès aux nutriments essentiels. En conclusion, on peut attribuer aux OGM les avantages suivants : la résistance aux ravageurs et aux maladies, la tolérance aux pesticides, au froid, à la sécheresse et la salinité, la valeur nutritionnelle, les progrès pharmaceutiques, la phytoremédiation, la sécurité de l'environnement et l'auto-suffisance alimentaire pour une population croissante... et bien d'autres avantages encore.

Vijay Kumar Shrivastav, Bayer Bioscience

### Nouvelles règles nécessaires

Il est intéressant de remarquer qu'il est parfaitement rationnel pour les prêteurs (et les compagnies d'assurances) de baisser leurs prix et leurs garanties en temps de prospérité, afin d'augmenter leur part de marché. C'est leur moyen de gagner de l'argent.

Mais il est également important de comprendre le concept de risques assurables et non-assurables. Les instruments de couverture de défaillance (*credit default swaps*) visent, dans une large mesure, à protéger les investisseurs des risques systémiques, qui ne sont pas des risques assurables. Ce n'est pas un risque assurable. Ces instruments sont donc en fait une forme d'abus de bilans comptables solides (ou une véritable fraude s'ils ne reposent pas sur des bilans solides). Je pense donc qu'il serait prudent de les rendre illégaux. Il est déjà difficile d'attribuer un prix à un risque direct. Tenter de le faire pour des risques secondaires ou tertiaires est tout simplement impossible. L'échec des agences de notation et l'empressement à donner de la valeur à des produits « pourris » prouve qu'il est impossible de consolider des échanges qu'aucune des parties prenantes ne peut évaluer.

Max Kummerow

Répondez à ces commentaires sur [www.oecdinsights.com](http://www.oecdinsights.com) ou sur [www.observeurocde.org](http://www.observeurocde.org)

# Les voies d'une reprise durable



L'innovation est un moteur fondamental qu'il faut impérativement stimuler

Angel Gurría,  
Secrétaire général de l'OCDE

Conserver une vue d'ensemble, telle est la difficulté pour tout gouvernement confronté à une crise. C'est particulièrement vrai aujourd'hui dans les pays de l'OCDE, qui connaissent, du fait de la crise financière de 2008, des déficits budgétaires très élevés et une lourde dette. Aujourd'hui, la plupart des pays, petits ou grands, doivent faire de nouveaux sacrifices. Et l'on comprend la colère de leur population, qui considère à juste titre qu'elle n'est pas responsable de la situation actuelle.

La plupart des gens admettent néanmoins que des mesures fortes sont nécessaires. Tout comme certaines banques, plusieurs pays ont vécu au-dessus de leurs moyens. Pendant des années, les experts de l'OCDE ont préconisé des réformes pour une gestion publique plus efficace. Désormais, nous n'avons plus le choix. Il faut agir.

Remédier aux déficits budgétaires massifs, lutter contre le chômage et tirer parti des nouvelles sources de croissance, telles sont les tâches qui mobilisent les gouvernants dans l'immédiat et qui feront l'objet prioritaire de la Réunion ministérielle du Conseil et du Forum de l'OCDE du 26 au 28 mai. Mais nous ne devons pas perdre de vue les questions plus larges, comme l'environnement et le développement.

Commençons par l'assainissement budgétaire. Des réductions de dépenses sont inévitables, et nous devons donc faire tout notre possible pour atténuer leur impact sur les moteurs de la croissance à long terme. Ainsi, les gouvernements devraient s'efforcer, par exemple, de démanteler les subventions qui faussent la concurrence ou sont nocives à l'environnement, et de privilégier l'impôt sur la consommation à l'impôt sur les revenus. Les pays doivent aussi renforcer leurs politiques actives du marché du travail, en particulier en faveur des jeunes, des chômeurs de longue durée et des autres catégories vulnérables.

L'innovation est un moteur fondamental qu'il faut impérativement stimuler. Les constats d'avant la crise sont encore plus importants aujourd'hui : l'innovation favorise une croissance durable et est indispensable pour que nous ayons plus d'entreprises, plus d'emplois et une vie meilleure et plus saine. Les gouvernements doivent s'employer à intensifier l'innovation, en évitant les mesures qui peuvent l'affaiblir. Comment ?

La Stratégie pour l'innovation de l'OCDE, que nous présenterons à la Réunion du Conseil au niveau ministériel, définit des orientations très claires. Certes, les dépenses consacrées à la science et à la technologie, à la R-D et à la formation sont cruciales, mais nous devons aller plus loin, en transformant les universités et les instituts de recherche en plateformes entrepreneuriales indépendantes qui pourront interagir à l'échelle mondiale.

L'entrepreneuriat est particulièrement important. De nouveaux chiffres établis aux États-Unis montrent que les entreprises de moins de 5 ans d'âge ont représenté la quasi-totalité des emplois créés dans le secteur privé au cours des 25 dernières années. En simplifiant les formalités administratives, en facilitant l'accès aux financements et en mettant en place des infrastructures haut débit, nous pouvons dynamiser ces « gazelles », au bénéfice de la productivité et de l'emploi.

L'innovation est également le moteur de la croissance verte ; sans elle, les potentialités économiques des énergies renouvelables, des chaînes d'approvisionnement plus propres et des emplois verts seraient sérieusement compromises.

L'OCDE est à mi-parcours dans l'élaboration d'une Stratégie pour la croissance verte, qui sera présentée à la Réunion du Conseil au niveau ministériel de 2011. À ce stade, nos analyses montrent que les gouvernements devraient davantage promouvoir des modes de production, de passation des marchés et de consommation plus respectueux de l'environnement, en concevant des cadres plus clairs et en assurant un bon fonctionnement des marchés. Il leur faudrait également renoncer à certaines habitudes coûteuses, notamment le subventionnement des combustibles fossiles, ce qui permettrait de lutter contre le changement climatique tout en allégeant les dépenses.

La Stratégie pour l'innovation et la Stratégie pour la croissance verte soulignent qu'aucune stratégie de reprise ou de sortie de crise ne peut réussir si elle néglige l'impératif de croissance durable. Dans mon rapport annuel aux pays membres de l'OCDE, j'ai mis en lumière d'autres priorités qui devront retenir davantage notre attention pour des raisons similaires. La première de ces priorités, c'est le développement.

Revitaliser cette mission fait partie de notre responsabilité historique, et la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'OCDE, à partir de décembre cette année, en est l'occasion parfaite. Comme l'a déclaré le Président Kennedy dans son discours sur l'état de l'Union en janvier 1961, l'OCDE doit soutenir « les espoirs de croissance des pays les moins développés ». Après un demi-siècle marqué par le resserrement des liens en matière de commerce et d'investissement et par une coopération plus étroite, les pays en développement font maintenant partie intégrante de l'économie mondiale. Leur avenir est aussi le nôtre, et en ces temps difficiles, l'OCDE doit redoubler d'efforts, à travers l'aide, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources internes, dans une optique globale qui intègre l'innovation et la croissance verte, pour aider les pays les plus pauvres à progresser plus vite.

Mais l'OCDE ne peut contribuer à une économie plus forte, plus saine et plus juste qu'en collaborant avec les autres organisations internationales, le G20 et d'autres enceintes politiques. L'ouverture est cruciale. Cette année, nous accueillons un nouveau membre, le Chili, et nous avons invité l'Estonie, Israël et la Slovaquie à se joindre à nous. Les discussions en vue de l'adhésion avancent avec la Russie, et notre engagement à l'égard des plus grandes économies émergentes, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie se renforce progressivement.

Grâce à cette nouvelle ouverture inclusive et mondiale, les pays pourront mieux relever les défis communs, dans une optique plus large, à mesure qu'ils leveront les obstacles sur la voie de la reprise. L'OCDE est là pour les y aider.

# Entretien L'économie chilienne



En mai, le Chili est devenu le 31<sup>ème</sup> membre de l'OCDE et le premier du continent sud américain. Le pays rejoint l'Organisation dans une période d'incertitude, tant à l'échelle internationale que nationale, alors que les répercussions du séisme de février se font encore sentir. Felipe Larraín, ministre des Finances du Chili, nous fait part de ses réflexions sur cette catastrophe et sur le programme de reprise du pays.

**L'Observateur de l'OCDE :** Quelles sont les conséquences du séisme sur les perspectives économiques du Chili, dans la conjoncture mondiale déjà difficile ?

**Felipe Larraín :** La situation macroéconomique avant le 27 février se caractérisait par un regain d'activité et une augmentation de la demande intérieure plus forte que prévu. De fait, fin 2009, la reprise économique d'après-crise a été plus rapide qu'escomptée. Le redressement devait se poursuivre en 2010.

Le stock de capital productif du pays a été frappé de plein fouet par cette catastrophe, qui a perturbé le bon fonctionnement de l'économie dans son ensemble. Nous estimons que les dommages subis par les infrastructures nationales s'élèvent à 21 milliards de dollars, dont environ 10,6 milliards de dollars pour les infrastructures publiques. À court terme, l'activité économique devrait ralentir, notamment dans les entreprises manufacturières situées dans la zone de la catastrophe. Nous prévoyons également un scénario temporaire d'accélération de l'inflation induit par des perturbations dans la production et la distribution de biens.

**En quoi le séisme a-t-il affecté les choix politiques ?**

Le gouvernement envisage un plan de reconstruction d'environ 8,4 milliards de dollars, qui devrait être déployé au cours des quatre prochaines années. Il sera financé par

diverses sources, comme des réaffectations budgétaires, des modifications fiscales transitoires et permanentes, la vente d'actifs non-indispensables, l'endettement interne et externe, et l'utilisation du Fonds de stabilisation économique et sociale.

Malgré ces changements d'orientation imprévus, nous ne doutons pas de notre capacité à mener à bien le programme du gouvernement, qui nécessite 9,3 milliards de dollars supplémentaires. Ces ressources seront principalement affectées aux objectifs suivants :

1. Réaliser un taux de croissance moyen de 6 % entre 2010 et 2014
2. Créer un million d'emplois au cours de la même période
3. Commencer à gagner la bataille contre le crime et le trafic de drogue
4. Mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2014 et éradiquer la pauvreté d'ici 2018
5. Améliorer l'éducation et la formation professionnelle
6. Améliorer la qualité des soins de santé
7. Mettre en place une politique publique solide pour les petites et moyennes entreprises, leur permettant de croître, de se développer et d'investir sur de nouveaux marchés.

**Que diriez-vous aux investisseurs pour les rassurer ?**

Premièrement, nous réitérons notre engagement à porter le taux annuel de croissance à 6 % en moyenne sur les quatre prochaines années.

Deuxièmement, le ralentissement de l'activité économique consécutif au séisme est normal et transitoire. De nouveaux projets d'investissement verront bientôt le jour, et les efforts de reconstruction devraient soutenir le redressement de la demande intérieure. En outre, le remplacement du capital détruit devrait stimuler la productivité.

Troisièmement, notre politique budgétaire continuera de préserver la stabilité macroéconomique. Le secteur public chilien est créditeur net vis-à-vis de l'étranger, dépassant 10 % du PIB, et le déficit sera inférieur à 2 % du PIB cette année, malgré le tremblement de terre.

En outre, l'inflation devrait atteindre environ 3 % d'ici la fin de l'année. Le taux de change devrait également rester stable, dans la mesure où le plan de reconstruction envisage plusieurs sources de financement, de sorte que l'effet sur cette variable sera minimal. En résumé,

Nous estimons à 21 milliards de dollars les dommages infligés par le tremblement de terre aux infrastructures nationales

la mise en œuvre du plan de reconstruction et du programme du gouvernement devrait permettre d'équilibrer le solde structurel d'ici la fin du mandat du gouvernement actuel, et les efforts de reconstruction devraient favoriser le rétablissement d'une trajectoire de croissance vigoureuse au second semestre 2010.

**Qu'apportera selon vous à l'économie chilienne l'adhésion du pays à l'OCDE ?**

Nous apprendrons beaucoup au contact de pays qui ont mis en œuvre des politiques efficaces. Par exemple, certains membres de l'OCDE sont des chefs de file dans le secteur des hautes technologies, et leur expérience nous aidera à renforcer notre compétitivité et notre productivité ; d'autres sont des experts en gestion des catastrophes naturelles.

En qualité de membre de l'OCDE, le Chili se soumettra à des examens par les pairs qui évalueront son action dans des domaines tels que l'éducation, l'innovation, le développement économique et territorial et la gouvernance publique. Nous considérons l'OCDE comme un club de « bonnes pratiques », et nous comptons nous aligner sur ces pratiques.

**Que peut apporter le Chili à l'organisation ?**

En tant que pays à revenu intermédiaire, nous abordons les problèmes mondiaux sous un angle original. Nous partagerons notre expérience réussie en matière de réforme des retraites, de libéralisation des échanges, de gestion des finances publiques et de réglementation des banques.

Nous espérons apprendre des autres et être utiles à l'organisation dans son ensemble. Le Chili s'emploiera, aux côtés des autres membres de l'OCDE, à répondre aux grands défis sociaux, économiques et environnementaux.

Cet entretien, réalisé en mai 2010, inaugurera un dossier spécial sur l'économie chilienne qui paraîtra dans le numéro de juillet de *L'Observateur de l'OCDE*. Pour plus d'informations, contactez [observer@oecd.org](mailto:observer@oecd.org).

Site du ministère des Finances du Chili : [www.hacienda.gov.cl](http://www.hacienda.gov.cl)



EN EUROPE

COMME PARTOUT AILLEURS, ON EST LÀ POUR VOUS AIDER.

Aux quatre coins de la planète, on est là pour accompagner les projets de nos clients. Plus que jamais au cœur de l'économie, attentif aux enjeux de développement durable et équitable. Nous sommes là pour sécuriser, pour agir, pour anticiper. Résolument optimiste, engagé et responsable, notre groupe répond présent, fort de la diversité et des compétences de ses collaborateurs. Tous prêts à relever les défis d'aujourd'hui et à bâtir ensemble l'avenir.  
[www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

**163 000**  
collaborateurs

**82** pays

**30 millions**  
de clients

 **SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**On est là pour vous aider**

RÉSEAUX DE DÉTAIL & SERVICES FINANCIERS - GESTION D'ACTIFS & SERVICES AUX INVESTISSEURS - BANQUE DE FINANCEMENT & D'INVESTISSEMENT

# En bref

## Fiscalité allégée

Le montant moyen des impôts et des cotisations sociales sur les revenus du travail ont légèrement diminué dans 24 des 30 pays de l'OCDE en 2009, les gouvernements œuvrant à renforcer leurs économies chancelantes face à la pire récession des dernières décennies. Cette tendance pourrait néanmoins être freinée du fait des pressions croissantes sur les budgets publics.

Selon *Impôts sur les salaires 2010*, qui se penche sur les impôts salariaux englobant les charges patronales et salariales de sécurité sociale, ceux-ci ont particulièrement baissé en Nouvelle-Zélande, où la fiscalité sur le travail était déjà relativement légère. La Turquie et la Suède ont également connu des réductions importantes.

*Les impôts sur les salaires* examine la différence entre le coût total des salariés pour les

employeurs et la rémunération nette des salariés après imposition, en tenant compte de toutes les prestations en espèces versées par les programmes publics d'aide sociale. Ce « coin fiscal » permet de calculer la pression fiscale. En 2009, de nombreux pays ont réduit leurs impôts sur le revenu, en particulier pour les ménages aux plus faibles revenus et/ou pour les ménages avec enfants, réduisant ainsi les coins fiscaux. Certains pays ont également réduit les cotisations sociales des employeurs. Toutefois, la réduction du coin fiscal peut aussi refléter une baisse des salaires dans certains pays pendant la crise, ou encore la progressivité des régimes fiscaux, en particulier en Allemagne, au Japon et aux États-Unis. Un compte rendu détaillé par pays est inclus dans le rapport, et fera l'objet d'un article de *L'Observateur de l'OCDE* en juillet.

Voir [www.oecd.org/fiscalite](http://www.oecd.org/fiscalite)

## L'OCDE s'élargit

Le 10 mai, les pays de l'OCDE ont convenu d'inviter l'Estonie, Israël et la Slovaquie à devenir membres de l'organisation. Le nombre total de membres s'élèverait alors à 34 pays. Avec l'accession du Chili, devenu membre en mai, ces nouveaux membres « contribueront à renforcer le statut d'institution plurielle et fédératrice de l'OCDE, qui joue un rôle de plus en plus important dans l'architecture économique mondiale », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría. Pour plus d'informations, voir page 69.

## Le péril jeune ?

Le taux de chômage des 15-24 ans dans la zone OCDE représente traditionnellement le double de celui des plus de 25 ans. Mais en 2008, le fossé s'est creusé. Au vu du chômage croissant des jeunes, l'OCDE conseille aux gouvernements de fournir un soutien financier aux jeunes travailleurs et de mettre en place des programmes d'apprentissage pour les jeunes peu qualifiés. L'OCDE estime que le chômage des jeunes ira en augmentant au cours des prochains mois. Voir la section « Banque de données » à la fin de ce numéro.

Voir aussi [www.oecd.org/emploi](http://www.oecd.org/emploi)

## Verbatim

« Pendant que les débats policés font rage, les pires excès d'avant la crise sont de retour. »

Dan Roberts, *The Guardian*,  
1<sup>er</sup> avril 2010.

« La partie rationnelle de mon cerveau me dit qu'après ce qui s'est passé avec Goldman Sachs, personne ne voudra avoir affaire avec eux à l'avenir. Mais sa partie pragmatique me dit qu'au fond, rien ne va changer. »

Barry Ritholtz, gestionnaire d'actifs et auteur de *Bailout Nation*, cité dans *The New Yorker*, 3 mai 2010.

« Mauvaise gouvernance d'entreprise et mauvaise gestion des risques sont en grande partie à l'origine des problèmes actuels ; des normes rigoureuses sont donc particulièrement importantes. »

Matthew Elderfield, chef de la réglementation financière à la Central Bank of Ireland, à propos des réformes bancaires, cité dans le *Financial Times*, 26 avril 2010.

« Si l'OCDE le dit, ça doit être vrai... »

Remarque de Terence Corcoran, sur le rapport territorial sur Toronto, sur [www.financialpost.com](http://www.financialpost.com), 16 avril 2010.



Finbarr O'Reilly/Reuters

## Aide au développement en hausse, mais...

Malgré la crise financière actuelle, l'aide publique au développement (APD) a augmenté de presque 30 % en valeur réelle entre 2004 et 2009, et devrait augmenter d'environ 36 % entre 2004 et 2010. En 2009, l'APD totale des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) a augmenté de 0,7 %, atteignant 119,6

milliards de dollars. En 2010, l'APD devrait atteindre 126 milliards de dollars, presque 6 milliards de dollars de plus qu'en 2009. Malgré cette hausse, il reste encore beaucoup à faire, d'après les experts de l'OCDE. Pour plus de chiffres et d'analyses, voir la section « Banque de données » à la fin de ce numéro.

Pour les chiffres complets,  
voir [www.oecd.org/developpement](http://www.oecd.org/developpement)



## Économie

Le PIB de la zone OCDE, corrigé des variations saisonnières, a progressé au cours du dernier trimestre 2009, en hausse par rapport à la croissance de 0,6 % au trimestre précédent. Le PIB réel a crû fortement aux États-Unis et au Japon, de 1,4 % et 1,1 %. En revanche, la croissance du PIB dans la zone euro a ralenti à 0,1 %. La croissance du PIB en France a été relativement forte, à 0,6 %, tandis que le PIB allemand est resté inchangé par rapport au trimestre précédent. En Italie, le PIB a reculé de 0,2 %. Le Royaume-Uni a enregistré une croissance du PIB positive de 0,1 % après six trimestres consécutifs de contraction.

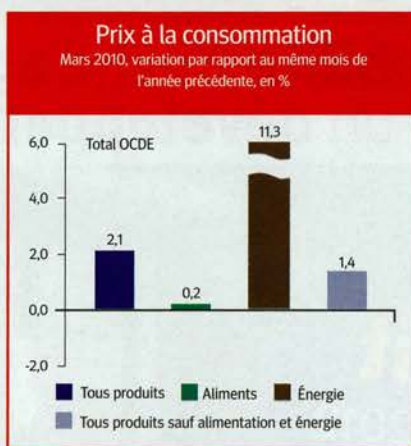
Entretemps, les indicateurs avancés pour mars 2010 signalent un ralentissement du rythme de l'activité économique future. Les signes sont timides pour la plupart des pays de l'OCDE, et des signes d'un possible arrêt de l'expansion émergent au Brésil et en Chine. Les indicateurs avancés de la zone OCDE, qui incluent les carnets de commande, les permis de construire et les taux d'intérêt à long terme, ont augmenté de 0,6 point en mars 2010. Ceux des États-Unis et du Japon ont augmenté de 0,8 et 0,9 point respectivement ; ceux de la zone euro de 0,5 point.

Le taux de chômage dans la zone OCDE était globalement stable en mars 2010, à 8,7 % ; soit une augmentation de 0,1 point de pourcentage par rapport à février. Les chiffres pour avril 2010 étaient en baisse au Canada de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois de mars, et en hausse de 0,2 points de pourcentage aux États-Unis. En mars 2010, la zone OCDE comptait 46,1 millions de chômeurs, soit 3,9 millions de plus que l'année précédente. Entre mars 2009 et mars 2010, les prix à la consommation ont augmenté de 2,1 % dans

la zone OCDE, contre une augmentation de 1,9 % entre février 2009 et février 2010. Cette légère hausse de l'inflation est principalement la conséquence d'une hausse en glissement annuel des prix de l'énergie à 11,3 % en mars, contre 8,4 % en février. Toutefois, les prix de l'alimentation ont augmenté en rythme annuel de 0,2 % en mars 2010, première variation annuelle positive depuis septembre 2009.

Au quatrième trimestre 2009, les exportations du G7 ont progressé de 3,9 % et les importations de 3,1 %. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées aux États-Unis et au Japon, où les exportations en volume ont respectivement augmenté de 6,4 % et de 6,1 % et les importations en volume de 3,4 % et de 3,0 % respectivement. En glissement annuel, les exportations et les importations en volume du G7 ont été encore en baisse de 3,3 % et de 5,7 % respectivement.

Bien que les données de février 2010 indiquent une poursuite de la croissance, les exportations et les importations du G7 restent inférieures de plus de 20 % aux niveaux d'avant la crise. La persistance d'un rétablissement plus vigoureux des importations que des exportations a conduit à accentuer le déficit commercial du G7.



## Royaume-Uni Projet de loi sur la corruption

Le Royaume-Uni a adopté une loi contre la corruption en avril. Selon Mark Pieth, président du groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, ce projet de loi « envoie un message fort quand à [l']engagement [du pays] à lutter contre la corruption et contribue à instaurer un cadre aux règles bien établies pour les entreprises en concurrence à l'échelle internationale. » L'OCDE joue un rôle moteur dans la lutte mondiale contre la corruption internationale, notamment par le biais de sa Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, en vigueur depuis 10 ans. (Voir « Dix ans de lutte contre la corruption internationale » p. 56)

Voir [www.oecd.org/corruption-fr](http://www.oecd.org/corruption-fr)

## La Pologne en deuil

La mort du Président polonais Lech Kaczynski dans un accident d'avion début avril a laissé le pays en deuil. Parmi les 96 victimes de l'accident se trouvait la femme de M. Kaczynski,



Maria, ainsi que de nombreux représentants de l'élite militaire, religieuse et politique du pays. Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría, a adressé ses condoléances au peuple polonais.

Voir [www.president.pl](http://www.president.pl)

## Best of...

« Comme toujours, il s'écoule un délai considérable entre la transformation des conditions de base et l'adaptation des idées et des politiques sociales à la nouvelle situation. Cela dit, dans de nombreux pays, on cherche désormais à élaborer une politique active du marché du travail pour satisfaire à ces nouveaux besoins. »

« Adaptabilité de la main-d'œuvre et croissance économique », n° 1, novembre 1962.

**L'Observateur**<sup>ocde</sup>

Nous sommes près de **300 000** collaborateurs.

Chaque jour, nous parcourons **68 fois** le tour de la planète  
pour assurer la distribution du courrier et du colis  
et accueillons **2 millions** de clients dans nos bureaux de poste.



Notre **responsabilité** c'est d'**agir**  
pour un **développement durable**

## La Poste agit 4 engagements d'ici 2012

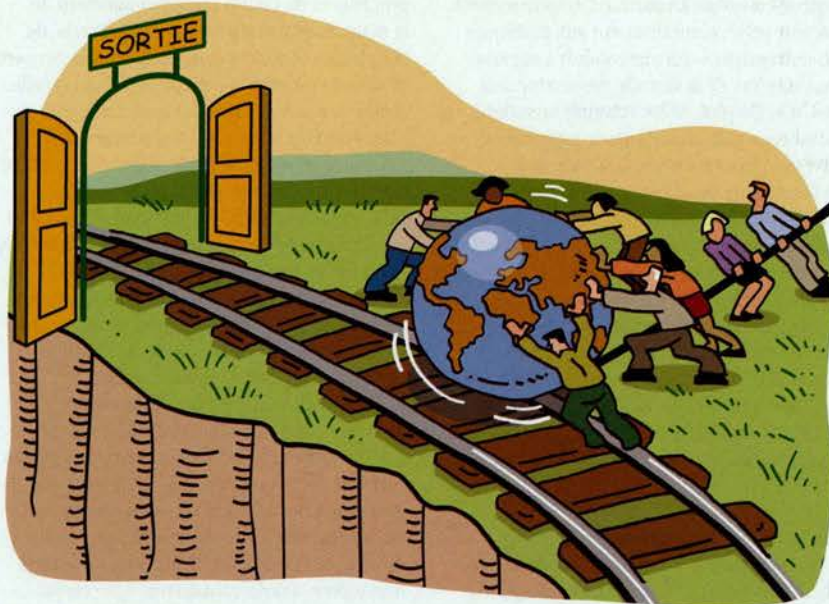
- Lutte contre le changement climatique
- Utilisation responsable du papier
- Politique en faveur de la diversité
- Participation aux actions de développement durable des territoires



GRUPE LA POSTE

# Mettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance durable

William White, Président du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement



André Faber

**Les politiques actuelles sont-elles en train de faire le lit de la prochaine crise ? Ce n'est pas exclu. Certains déséquilibres doivent être corrigés.**

Quelle a été la cause sous-jacente de la crise économique et financière amorcée à l'été 2007 ? Elle a résidé selon moi dans l'explosion du crédit au secteur privé, suscitée par des politiques monétaires beaucoup trop accommodantes et par un assouplissement des critères de crédit. Ces facteurs, à leur tour, ont conduit à divers « déséquilibres », notamment des prix des actifs indûment élevés, une forte progression de l'exposition au risque des établissements financiers, des excès de dépenses sans précédent dans de nombreux pays (consommation et dette privée aux États-Unis et investissement en Chine), des déséquilibres du commerce mondial, et un net déplacement des facteurs de production vers des secteurs comme la construction, où un excédent de capacité était à craindre à terme.

Ces déséquilibres ont été les causes profondes des difficultés économiques et financières que nous connaissons aujourd'hui. Mais la crise n'a pas permis de ramener ces déséquilibres à des niveaux gérables. Le danger est clair. Les politiques mises en œuvre pour stabiliser l'économie mondiale et restaurer la croissance, si elles sont temporairement efficaces,

pourraient aggraver encore les déséquilibres. L'économie mondiale se retrouverait alors à nouveau sur un chemin de croissance non durable, avec un risque de crises persistant. Un tel résultat peut et doit être évité.

Malgré le caractère tout à fait exceptionnel de la crise actuelle, il est frappant que les responsables politiques ont généralement utilisé des remèdes traditionnels, quoique dans des proportions exagérées. La politique monétaire a été assouplie de façon spectaculaire, puis complétée par un assouplissement du crédit et un assouplissement quantitatif. Les stabilisateurs budgétaires automatiques ont pu jouer librement, ce qui a impliqué davantage de dépenses de protection sociale malgré des recettes fiscales en baisse. En outre, ces mesures ont souvent été accompagnées d'une expansion budgétaire discrétionnaire. Un soutien public massif a aussi été fourni au système financier et à des programmes spéciaux du marché du travail visant à permettre aux travailleurs en place de garder leur emploi.

Malheureusement, chacune de ces politiques pourrait aussi avoir des effets peu souhaitables à moyen terme. Les conditions monétaires très souples pourraient conduire soit à une nouvelle phase d'accumulation de dettes

et de bulles des prix des actifs, soit à une poussée d'inflation, les économies de marché émergentes paraissant les plus vulnérables à ce stade. Par ailleurs, les banques et entreprises « zombies » endettées voient ainsi leur existence prolongée, alors qu'elles n'auraient normalement pas dû résister à une récession, ce qui menace la survie de leurs concurrents en meilleure santé. La relance budgétaire aggrave la dette publique et pourrait conduire à une hausse dangereuse des primes de risque souverain, alors que les interactions entre l'augmentation du service de la dette, l'alourdissement de l'endettement et une nouvelle progression des primes de risque pourraient déboucher soit sur des défauts de paiement, soit sur une nette recrudescence de l'inflation. S'agissant du soutien des gouvernements au système financier, les autorités publiques ont réaffirmé avec force, au plus fort de la crise, qu'un système dans lequel certains établissements paraissent trop gros pour faire faillite devait être fondamentalement réformé. Or, l'aide qu'elles ont apportée a en fait contribué à rendre les banques encore plus grosses, plus complexes et plus systématiquement dangereuses qu'auparavant. Quant aux dispositifs destinés à préserver l'emploi des travailleurs en place, ils pourraient compromettre les ajustements nécessaires pour passer des activités non rentables aux activités rentables.

Si l'on admet que toute politique a à la fois des effets à moyen terme et des effets immédiats, deux conclusions s'imposent. Premièrement, les mesures de « sortie » doivent être envisagées sans doute plus tôt que ne le jugent approprié ceux qui se focalisent seulement sur les effets immédiats. Deuxièmement, il faut s'appuyer sur des politiques de relance surtout là où elles ne sont pas déjà entravées par de graves déséquilibres. Les créanciers ont donc un rôle particulièrement important à jouer dans le processus de rééquilibrage mondial.

D'une part, il semble qu'il n'y ait plus guère de marge de manoeuvre pour accroître les dépenses de consommation et l'investissement résidentiel dans des pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni. Les niveaux d'endettement des ménages sont déjà exceptionnellement élevés, et beaucoup de consommateurs réduisent déjà leur train de vie. En Chine, où l'investissement fixe est fortement tributaire du crédit bancaire et représente désormais près de 50 % du PIB,

de nouvelles mesures de relance par cette voie conduiraient probablement à des opérations de moins en moins rentables, augmentant les pertes sur crédit et entraînant même un creusement des déséquilibres commerciaux mondiaux. Pour ce qui est du soutien public à la demande, l'endettement des États est déjà d'un niveau inquiétant dans presque tous les pays de l'OCDE, avec des enjeux considérables à venir liés aux évolutions démographiques. Enfin, beaucoup de pays semblent compter sur les exportations pour stimuler la demande, mais leurs principaux débouchés se trouvent dans des pays souffrant de problèmes d'endettement intérieur et extérieur, où la demande est au mieux modérée. En tout état de cause, pour l'économie mondiale dans son ensemble, les exportations ne sont pas la panacée.

Cela dit, toutes les catégories de dépenses mondiales ne sont pas limitées par l'endettement. Dans nombre de pays émergents, les niveaux de consommation sont faibles et la dette des ménages est encore minime. Étant donné que beaucoup de ces pays, en particulier la Chine, enregistrent des excédents commerciaux, ils ne subissent pas non plus la contrainte de l'endettement extérieur. Les mêmes observations valent pour

Les gouvernements pourraient encourager davantage l'investissement du secteur public

certaines pays de l'OCDE, surtout l'Allemagne et le Japon. Il semblerait aussi que des possibilités existent d'accroître l'investissement du secteur privé, notamment dans des pays comme les États-Unis et l'Allemagne, où les niveaux d'investissement des entreprises sont faibles depuis plusieurs années et où la situation des bilans reste favorable. Les évolutions démographiques et les préoccupations suscitées par les changements climatiques ouvrent de nouvelles perspectives aux entreprises, car elles favorisent les technologies de pointe et la construction, ainsi que les services associés. En outre, de nombreux pays affichant d'importants déficits commerciaux ont besoin de davantage d'investissement pour accroître la production de biens et services échangeables.

Les gouvernements pourraient contribuer davantage à dynamiser l'investissement.

Un environnement politique favorable aux entreprises favoriserait partout l'investissement du secteur privé, contrairement aux politiques « anti-entreprises » qui ont conduit à aggraver la situation lors de la Grande dépression aux États-Unis. De plus, si les autorités laissaient de nombreux prix importants se rapprocher de niveaux plus « naturels », la nécessité pour l'économie de s'ajuster stimulerait grandement l'investissement. Les subventions en faveur des combustibles fossiles devraient être supprimées, tout comme celles attribuées aux activités manufacturières dans les pays enregistrant d'importants excédents extérieurs. Ces pays devraient aussi laisser leur taux de change augmenter, de façon à encourager à la fois une augmentation de la consommation intérieure via les importations et un accroissement des investissements à l'étranger.

Enfin, les gouvernements pourraient faire plus pour favoriser l'investissement du secteur public. Dans nombre de marchés émergents, l'infrastructure reste inadéquate, et elle a été très négligée ces dernières années dans beaucoup d'économies avancées. Dans la mesure où les vents contraires découlant des « déséquilibres » sont vraisemblablement appelés à durer, il y a peu de risque que ce type d'investissement ne se concrétise trop tard par rapport aux nécessités de la relance. En outre, étant donné qu'elles aboutissent à la constitution d'actifs parallèlement à la hausse des engagements publics qu'elles impliquent, ces dépenses devraient aussi être jugées beaucoup plus acceptables par les marchés financiers.

L'essentiel aujourd'hui est de savoir comment l'endettement qui obère les dépenses courantes et prospectives peut être réduit. Seules deux options complémentaires sont envisageables, en supposant que le recours à l'inflation soit exclu, à la fois parce que trop coûteux et trop susceptible de devenir incontrôlable.

La première est d'accroître la croissance potentielle en supprimant les nombreux obstacles qui l'entravent actuellement. L'OCDE réfléchit depuis plusieurs années à ces problèmes, et les analyses approfondies ne manquent pas à cet égard (voir les références). S'impose en outre l'idée que les crises peuvent être l'occasion de rendre politiquement acceptables des changements structurels qui se heurteraient autrement à une résistance farouche de la part des intérêts acquis.

La deuxième est de recourir davantage aux procédures de faillite et d'aménagement de la dette. Si beaucoup répugnent à ce type de solutions, créanciers comme débiteurs peuvent pourtant en tirer avantage, à condition qu'elles soient mises en œuvre de façon à minimiser l'aléa moral et le risque d'encourager de nouvelles crises. L'allègement de la dette libère des ressources productives pour d'autres utilisations et réduit l'endettement – de même que l'incertitude entourant le service de la dette – qui freine les dépenses. À l'évidence, s'il est poussé assez loin, tout effort engagé pour attaquer de front le problème d'endettement des emprunteurs exigera la restructuration et, éventuellement, la faillite (ou la nationalisation) des prêteurs eux-mêmes. Bien que contraignante, une telle stratégie semble préférable à celle qui consisterait à fuir la réalité, en estimant que la seule question pertinente est de savoir comment les pertes doivent être réparties dans la mesure où les caisses sont déjà vides. Beaucoup, y compris moi-même, avanceront qu'une telle erreur d'appréciation a été la cause réelle de la stagnation au Japon tout au long d'une grande partie des années 1990 et même au-delà.

Comment mettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance durable ? Premièrement, il y a lieu de reconnaître que, dans certains cas, une simple relance de la demande peut faire autant de mal que de bien. Deuxièmement, il faut se focaliser sur les types de demande et sur les formes de relance qui ne contribuent pas à aggraver encore les déséquilibres existants. Enfin, il convient de prendre des mesures pour ramener la charge de la dette à des niveaux plus gérables, notamment en poursuivant les réformes structurelles propres à accroître la croissance potentielle. Bien sûr, le chemin sera long et pénible. Mais, comme l'a dit un jour Groucho Marx à propos de la vieillesse, « l'alternative est encore pire ».

## Références

OCDE (2010), *Réformes économiques 2010 : Objectif croissance*, Paris.

OCDE (2009), « Économie : réflexions sur la crise », section spéciale de *L'Observateur de l'OCDE* n° 270/271, décembre 2008-janvier 2009.

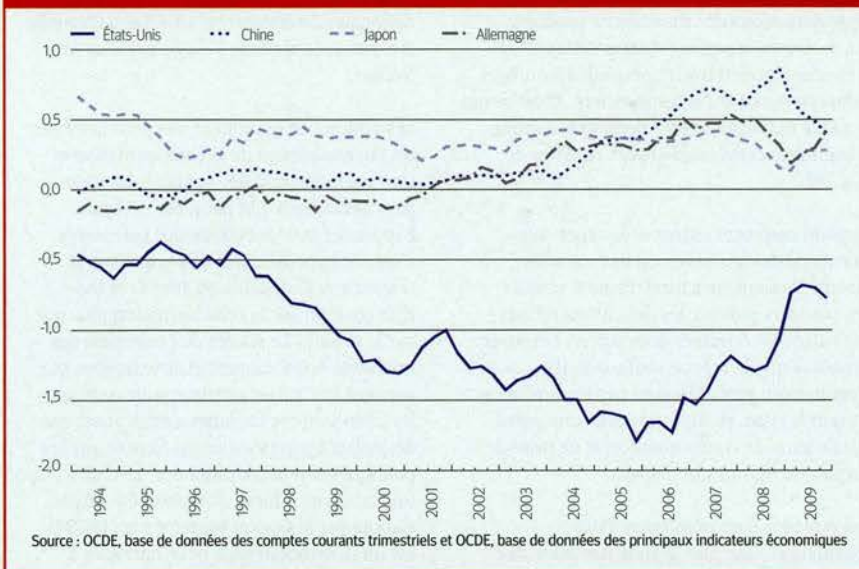
OCDE (2009), *L'Observateur de l'OCDE* n° 273, juin.

Voir [www.oecd.org/reponsecrise](http://www.oecd.org/reponsecrise)

# Corriger les déséquilibres mondiaux

Pier Carlo Padoan, Économiste en chef de l'OCDE

**Déséquilibres mondiaux**  
Balances des comptes courants en % du PIB mondial



**L'un des effets secondaires de la crise mondiale a été une réduction temporaire des déséquilibres des balances des opérations courantes entre les principaux pays et les principales zones économiques du monde. C'est une évolution positive, mais durera-t-elle ? Certaines mesures politiques s'imposent.**

Avant la crise, les déséquilibres de balance courante, mesurés par la somme (en valeur absolue) des excédents et des déficits mondiaux, s'étaient progressivement accrus pour atteindre environ 5 % du PIB mondial en 2008. Les États-Unis se taillaient la part du lion dans le déficit mondial total des balances courantes. L'Allemagne, le Japon, la Chine et les pays exportateurs de pétrole représentaient l'essentiel de l'excédent mondial. Les déséquilibres mondiaux ont été réduits de près de moitié au lendemain de la crise, surtout en raison du ralentissement de l'activité mondiale et de la baisse des prix du pétrole. Les tensions issues de ces déséquilibres ne sont pas nouvelles, mais la persistance de déséquilibres importants peut être dangereuse.

Jusque dans les années 2000, les déséquilibres mondiaux avaient rarement dépassé 3 % du PIB mondial, sauf pendant de brèves périodes. Les corrections avaient généralement lieu suite à des variations marquées, et souvent abruptes, des flux de capitaux et des taux de change. Au début des années 1970, l'accentuation des déséquilibres de balance courante a entraîné l'effondrement du système de Bretton Woods. Dans les années 1980, ces asymétries ont conduit à des efforts internationaux de coordination des mouvements des taux de change, comme l'accord du Plaza conclu par le G5/G7 en 1985 et l'accord du Louvre deux ans plus tard.

Une particularité actuelle est que l'éventail des pays excédentaires évolue. Les excédents japonais représentaient d'habitude la principale contrepartie des déficits de balance courante persistants (mais de taille variable) des États-Unis, surtout dans les années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990. Mais, depuis lors, l'Allemagne, la Chine et les pays exportateurs de pétrole enregistrent également des excédents importants, faisant contrepoids aux déficits des États-Unis.

L'accentuation des déséquilibres n'est pas problématique tant qu'elle reflète un

redéploiement plus efficace de l'épargne entre pays excédentaires et pays déficitaires. La mondialisation et le développement des marchés des capitaux ont sans doute facilité les flux d'épargne des pays excédentaires vers les pays déficitaires, ce qui est une évolution positive, les pays déficitaires pouvant ainsi compter sur l'épargne étrangère pour financer l'investissement et la croissance. Par ailleurs, les résidents des pays excédentaires bénéficient d'un rendement plus élevé sur leur épargne et leurs investissements à l'étranger. Ces interactions se traduisent par une plus grande efficacité et contribuent à soutenir la croissance mondiale.

Mais aujourd'hui, les déséquilibres mondiaux pourraient bien procéder de facteurs moins souhaitables. On citera notamment le manque de souplesse du taux de change dans nombre d'économies de marché émergentes et de pays exportateurs de pétrole. Quelles sont les mécanismes en jeu ? Pour maintenir un taux de change stable avec les États-Unis, certains pays ayant un taux d'épargne intérieure élevé ont accumulé des réserves internationales. Ce processus est qualifié par certains de « Bretton Woods II », en référence au régime de changes fixes en vigueur jusqu'au début des années 70. On estime donc souvent que le déficit de balance courante des États-Unis provient essentiellement de la demande d'actifs liquides des pays excédentaires, comme la Chine, qui peuvent ainsi investir leur épargne sur des marchés financiers liquides plus développés.

Le niveau élevé d'épargne observé dans plusieurs pays émergents est en général dicté par la prudence. Les ménages épargnent – probablement plus que nécessaire – car ils ne peuvent compter sur des filets de sécurité sociale, comme l'assurance maladie et l'assurance chômage, qui leur permettraient de lisser leur consommation s'ils sont confrontés à une maladie ou à une perte d'emploi. Ils doivent aussi économiser pour leur retraite, car les régimes de retraite sont en général sous-développés. C'est le cas dans plusieurs pays d'Asie, notamment la Chine. Les gouvernements des pays asiatiques épargnent aussi à l'excès, pour les mêmes raisons. En constituant leurs réserves internationales, ils se ménagent un important coussin de sécurité contre d'éventuels chocs internationaux. Cette stratégie est difficilement contestable au regard de la crise asiatique de la fin des années 1990,

La rigidité des taux de change signifie que les flux de capitaux resteront orientés des pays pauvres vers les pays riches

qui vit une fuite massive des capitaux de la région, entraînant la chute des monnaies. Néanmoins, en étendant durablement la portée des programmes de protection sociale, les pouvoirs publics réduiraient leurs propres besoins d'épargne et, dans le même temps, favoriseraient une diminution de l'épargne de précaution des ménages.

Mais il s'agit là du long terme. Pour le moment, la croissance tirée par les exportations, associée à la rigidité des taux de change, implique que les flux de capitaux, sous la forme de prêts et d'investissements, resteront orientés des pays pauvres vers les pays riches. Cela pourrait conduire à des tensions intenable en termes de taux de change. Bien sûr, les excédents de balance courante ne sont pas l'apanage des grandes économies de marché émergentes. Ils témoignent souvent aussi de la structure démographique, comme au Japon, où les gros excédents s'amenuisent aujourd'hui du fait du vieillissement de la population, qui amènera bientôt à puiser dans la vaste réserve d'épargne accumulée au cours des années précédentes. En outre, si les marchés de capitaux sont insuffisamment développés, les entreprises peuvent décider de conserver

une grosse proportion de leurs bénéfices au lieu de les redistribuer. Dans les économies plus matures, un excédent peut être dû à un trop faible investissement, et non à une trop forte épargne. Par exemple, des réglementations des marchés de produits qui protègent les entreprises intérieures de la concurrence étrangère peuvent décourager l'entrepreneuriat et l'investissement. C'est ce qui se passe notamment en Allemagne, comme le montrent certaines analyses récentes de l'OCDE.

Le point commun entre ces facteurs sous-jacents de déséquilibres est leur caractère essentiellement structurel. Faute d'action des pouvoirs publics, les déficits mondiaux des balances courantes pourraient se creuser à mesure que la reprise s'affermir. Ils n'atteindront probablement pas leurs niveaux d'avant la crise, puisqu'au moins une partie des facteurs de consommation et de prise de risques excessives ont disparu.

Les remèdes sont nombreux. Pour commencer, une plus grande flexibilité des taux de change serait d'un grand secours, particulièrement concernant la parité entre le dollar des États-Unis et le renminbi chinois. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut prendre des mesures pour faire face aux causes structurelles profondes des excédents et des déficits. Cela suppose des actions du côté de l'épargne comme de l'investissement : renforcer la protection sociale dans les économies de marché émergentes, par

exemple, et réformer les marchés de produits et de capitaux pour encourager les entreprises à investir. Ces politiques favoriseraient une plus grande cohésion sociale, réduiraient l'épargne et augmenteraient la part des sources nationales de croissance. L'OCDE a conseillé aux autorités chinoises d'agir sur tous ces fronts.

Les options ne manquent pas pour favoriser un ralentissement de la consommation et une augmentation de l'épargne dans les pays déficitaires. On peut, par exemple, supprimer la déductibilité des paiements d'intérêt hypothécaires de l'impôt sur le revenu aux États-Unis ou asseoir la base d'imposition sur la consommation plus que sur le revenu. Le succès de l'ensemble des initiatives économiques et structurelles qui peuvent être mises en place pour corriger les déséquilibres mondiaux exige aussi que des délais appropriés soient fixés et que les politiques soient coordonnées. Le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée, élaboré par le G20 et soutenu par l'OCDE, est un instrument utile pour faire face à ces enjeux en favorisant la cohérence des politiques nationales.

#### Références

Padoa-Schioppa, Pier Carlo (2010), « De la crise à la reprise : passer à la vitesse supérieure », *L'Observateur de l'OCDE* n° 278, mars.

Voir [www.oecd.org/eco-fr](http://www.oecd.org/eco-fr)

## Réglementation allemande

L'Allemagne aurait besoin d'une stratégie détaillée sur la réglementation, afin d'encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et de créer de nouvelles sources de croissance, selon un récent rapport de l'OCDE. « Une réglementation plus légère mais plus efficace peut stimuler l'économie allemande, » a indiqué le Secrétaire général Angel Gurría, qui a remis le rapport à la Chancelière Angela Merkel à Berlin (photo).

La crise économique a révélé certaines défaillances structurelles de l'économie allemande, en particulier dans le secteur bancaire. Le rapport de l'OCDE recommande de renforcer les politiques de réglementation, d'élargir les consultations avec les parties prenantes, d'améliorer la coopération intergouvernementale et de s'assurer que les études d'impact soient incorporées dans ses politiques et dans ses lois. L'étude fait partie d'un projet sur l'amélioration de la réglementation dans l'UE 15, partenariat entre l'OCDE et la Commission européenne lancé en 2008.



Tobias Schwarz/Reuters

# Les marchés ont besoin des gouvernements

Robert Skidelsky, Professeur émérite d'économie politique, Université de Warwick\*

**Les causes profondes de la crise économique récente ne résident pas dans un manque de courage ou de compétences, mais dans l'échec de certaines idées.**

La cupidité des banquiers, la faiblesse des régulateurs et la myopie des politiques macroéconomiques ont toutes pour origine une certaine conception jusqu'ici très répandue de la relation devant exister entre l'État et le marché. Cette conception se résumait à un double postulat : les marchés – financiers, en l'occurrence – s'auto-régulaient efficacement et l'intervention de l'État au niveau macroéconomique devait strictement se limiter à préserver la valeur de la monnaie. Si ces deux conditions étaient remplies, une économie de marché devait être stable sur l'ensemble du cycle et se maintenir autour de son potentiel de production. Une crise comme celle que nous venons de connaître était totalement inimaginable. La principale victime intellectuelle de la Grande récession aura été cette conception euphorique des marchés. Selon les mots de George Soros, « la crise a été engendrée par le système lui-même » (*New York Review of Books*, 4 décembre 2008). Ainsi, la crise économique a également été une crise de l'économie en tant que discipline. L'Institut pour une nouvelle pensée économique (INET), fondation créée récemment par George Soros, a tenu sa conférence inaugurale début avril au King's College de Cambridge.

Notables par leur absence y étaient les représentants de l'économie « néo-classique », ayant pour ports d'attache les universités de Chicago et du Minnesota, car c'est précisément à leur paradigme qu'étaient imputés nos tourments économiques. Depuis les années 1980, l'école de Chicago exerce une influence prédominante sur la conduite et l'enseignement de l'économie dans le monde entier. Sa théorie repose principalement sur l'hypothèse des anticipations rationnelles. Au sens strict, celle-ci signifie que les agents économiques disposent d'informations parfaites sur tous les états futurs possibles du monde, si bien qu'en moyenne, les anticipations se réalisent toujours. Cette hypothèse des anticipations rationnelles trouve une application directe dans l'hypothèse des marchés efficients, qui suppose que les risques sont toujours correctement évalués

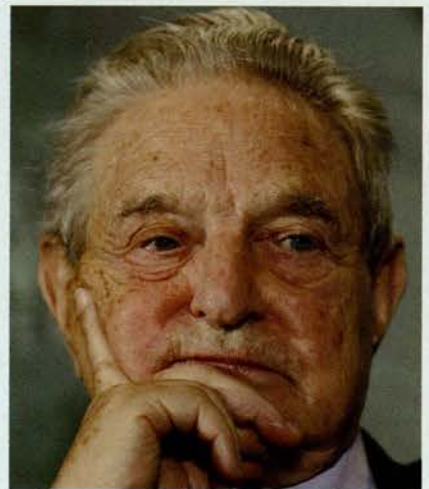
en termes monétaires et qu'en conséquence les marchés financiers n'ont pratiquement pas besoin d'être régulés. L'école de Chicago exclut l'éventualité de défaillances massives. Ses économistes sont relativement silencieux depuis deux ans, car leurs théories sont incapables d'expliquer les dysfonctionnements récents. Le Professeur Robert Lucas a fait observer que « tout le monde est keynésien quand les choses vont mal », sans expliquer que son modèle ne prévoit pas que les choses puissent aller mal. La conférence de l'INET a rassemblé des représentants des autres écoles d'économie, dont les trois principales sont les suivantes.

1. Les néo-keynésiens, également appelés keynésiens de la rigidité des prix, en raison de leurs premiers travaux sur les marchés du travail, acceptent les anticipations rationnelles, mais n'adhèrent pas à l'hypothèse de l'information parfaite. À la conférence de l'INET, le néo-keynésien Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, a expliqué que les anticipations peuvent être rationnelles sans partage des informations. Les marchés ne sont généralement pas efficients, même lorsque tous les intervenants ont des anticipations rationnelles et tous les marchés sont concurrentiels. Si les marchés du risque sont incomplets et si l'information est imparfaite ou asymétrique, les menaces engendrées par les « externalités » deviennent omniprésentes. Dès lors qu'il y a des externalités, l'intervention de l'État peut se justifier. Le Professeur Mark Brunnenmeier, de Princeton, a expliqué que si nous savions tous qu'une bulle finirait par éclater, ladite bulle ne gonflerait jamais. Mais nous ne savons pas que tout le monde le sait. Il peut y avoir une bulle « rationnelle » si tout le monde sait que le prix est trop élevé mais ignore que tout le monde le sait. Les néo-keynésiens ne cherchent pas, en général, à créer une « nouvelle école de pensée économique » ; ils voudraient simplement que leur conception redevienne dominante, comme elle l'était dans les années 1950 à 1960.

2. Les post-keynésiens rejettent complètement l'hypothèse des anticipations rationnelles. Ils pensent que les incertitudes – c'est-à-dire la symétrie de l'ignorance et non pas l'asymétrie de l'information – expliquent les dysfonctionnements des marchés. À la conférence de l'INET, George Soros a présenté

son concept de réflexivité, qui comporte deux aspects. Nous sommes faillibles dans notre compréhension de la réalité, et notre conception de la réalité modifie celle-ci. Pour lui, le premier aspect peut être qualifié d'« incertitude épistémologique » et le second, d'« indétermination ontologique ». Dans le premier cas, il est en principe possible de connaître l'avenir, mais il n'est pas connu. Dans le second, l'avenir est absolument impossible à connaître, car nous le créons chaque fois que nous agissons. Sous l'effet de ces deux facteurs, des « super bulles » peuvent facilement se développer. George Soros pense que celle qui a éclaté en 2007 s'est peut-être amorcée au milieu des années 1990, chaque intervention ayant confirmé une fausse tendance.

Les Professeurs Roman Frydman et Michael Goldberg ont présenté leur concept d'économie de la connaissance imparfaite, qui permet d'établir des prévisions qualitatives, et non quantitatives, en se fondant sur un « formalisme probabiliste non standard ». Pour remplacer l'hypothèse d'efficacité des marchés, Michael Goldberg propose l'hypothèse des marchés *contingents*, qui reconnaît que les évolutions sont influencées par des situations et facteurs imprévus. Les processus de causalité déterminant les mouvements des prix ne peuvent pas être spécifiés par un modèle général.



George Soros : « La crise a été engendrée par le système lui-même ». Son Institut pour une nouvelle pensée économique contribuera-t-il à sauver la théorie économique ?

Reuters/Steian Wermuth

L'auto-régulation des marchés est un mythe

Une troisième contribution post-keynésienne a été présentée par Tony Lawson, pour qui des situations différentes requièrent des modèles différents. Le calcul mathématique n'est pas neutre : c'est une manière particulière de structurer la réalité. Il suppose ce que Tony Lawson appelle une « régularité des événements ». Or, la réalité sociale n'est généralement pas régulière. Elle est ouverte et mouvante, elle crée des significations et des « valeur ». L'économie ne doit pas s'affranchir du calcul mathématique, mais elle doit comprendre que son applicabilité aux problèmes économiques est limitée.

3. L'économie comportementale était représentée par le lauréat du prix Nobel George Akerlof. Celui-ci, surtout connu pour son article de 1970 « *The Market for Lemons* », première analyse tenant compte de l'asymétrie d'information, et Robert Shiller, co-auteur

avec M. Akerlof du récent ouvrage *Animal Spirits*, rejettent les explications rationnelles au profit d'explications psychologiques (c'est-à-dire « irrationnelles ») des comportements. Les actions des agents économiques sont motivées non pas par un calcul rationnel, mais par la confiance, les impressions et les récits. L'économie en tant que système de mise en récit est une notion que partagent les post-keynésiens et les comportementalistes. Mais alors que les post-keynésiens considèrent le comportement conventionnel comme une réponse rationnelle, ou du moins raisonnable, à l'existence d'incertitudes, les comportementalistes estiment qu'il s'agit d'un aspect intrinsèque de la psychologie humaine. Les comportementalistes pensent qu'à terme, la neuroanalyse permettra de mettre en évidence des schémas de comportement aussi prévisibles que ceux qui sous-tendent l'hypothèse des anticipations rationnelles, confirmant ainsi le caractère scientifique de l'économie.

Concrètement, que peuvent nous apporter tous ces professeurs ? Beaucoup. Les participants à la conférence de l'INET ont convenu que

l'auto-régulation des marchés était un mythe et que diverses formes d'interventions publiques sont nécessaires pour assurer leur stabilité et leur efficacité. Il n'y a pas encore de « nouveau paradigme », et il n'y en aura peut-être jamais. Mais la réflexion née de la crise aboutira assurément à une nouvelle génération de réglementations et de politiques publiques.

\*Lord Skidelsky a écrit une biographie de John Maynard Keynes qui a reçu de nombreux prix.

Références

Financial Services Authority (2009), *The Turner Review: A regulatory response to the crisis in global banking*, voir [www.fsa.gov.uk](http://www.fsa.gov.uk)

Skidelsky, Robert (2009), *Keynes: The Return of the Master*, Penguin Books, Ltd., Royaume-Uni.

Smithers, Andrew (2009), *Wall Street: Imperfect Markets and Inept Central Bankers*, John Wiley & Sons, Ltd, Royaume-Uni.

Voir [www.skidelsky.com](http://www.skidelsky.com)



[www.ana.pt](http://www.ana.pt)

Bienvenue aux Aéroports de Portugal  
Bem-vindo aos Aeroportos de Portugal



**ANA** Aeroportos de Portugal

Damos vida aos aeroportos.  
Living up airports.



# Sauver le capitalisme d'une diversification futile

Amy Domini, PDG de Domini Social Investments



Lucas Jackson/Reuters

**Les théories actuelles de gestion de portefeuille sont contraires au bien-être des citoyens. Seule l'action publique peut changer cela.**

Le capitalisme est devenu le modèle dominant d'organisation de l'économie mondiale parce que c'est un mécanisme extrêmement efficace pour procurer des biens et des services à une majorité d'individus. C'est une finalité souhaitable, et une nouvelle structure est apparue pour la faciliter : la finance. En drainant l'investissement vers les catégories d'actifs traditionnelles, afin d'en retirer un profit, le capitalisme permet de nourrir, de vêtir et d'assurer le confort d'une multitude d'individus.

Le problème réside dans le rôle de la diversification, une règle maîtresse de la gestion de portefeuille. En principe, la diversification permet d'atténuer certains risques, mais cette promesse n'a pas été tenue lors de la récente crise du crédit. Elle a même peut-être exacerbé le risque systémique. En l'occurrence, la diversification, lorsqu'elle conduit à investir dans des catégories d'actifs qui ne contribuent pas à un capitalisme sain, met celui-ci en danger.

Revenons d'abord sur les finalités initiales des différentes catégories d'actifs. Commençons par les actions. Il y a de nombreuses années, une collectivité comme Boston, par exemple, pouvait développer un besoin lié à un bénéfice commun. Des capitaines de vaisseaux vendaient des parts de navires en

partance pour la Chine. Dans cet exemple, la rémunération des investisseurs signifiait que les habitants de Boston obtenaient des épices et du thé, conformément à leurs attentes. Le mécanisme des actions permettait ainsi l'émergence de grandes entreprises qui bénéficiaient à l'ensemble de la communauté.

Parfois, les gouvernements eux-mêmes avaient besoin de capital pour construire des infrastructures ou financer des campagnes militaires. Cela donna naissance aux emprunts structurés et à la possibilité d'échanger des portions de dette publique. Ce mécanisme a également permis à des entreprises de se lancer dans la construction d'infrastructures. Pour les emprunts à très court terme, sur un mois par exemple, l'usage des titres de créance négociables et des billets de trésorerie s'est développé. Chaque catégorie d'actifs présentait un avantage direct pour les citoyens, lesquels n'étaient pas nécessairement des investisseurs.

Récemment encore, la relation entre le capitalisme, la finance et la société était relativement équilibrée. Les financiers retiraient suffisamment de profit de leurs investissements pour apporter des fonds aux pouvoirs publics et aux entreprises. Les pouvoirs publics et les entreprises fournissaient des biens et des services aux citoyens. Les citoyens confiaient le pouvoir aux gouvernants, achetaient des produits aux entreprises et leur fournissaient de la main-d'œuvre. Mais depuis une dizaine d'années, cette relation complexe et bénéfique a commencé à se dénouer.

La règle d'or de la gestion de portefeuille exigeait une diversification des investissements dans des catégories d'actifs aux comportements variés. Cela passait souvent par des investissements en titres étrangers. Mais ces actifs n'apportant pas l'élément de divergence espéré, le problème restait entier. Progressivement, au lieu d'utiliser les véhicules financiers pour répondre aux besoins du capitalisme, on les a utilisés afin de diversifier et de rentabiliser au maximum les investissements. Les investisseurs ont voulu accroître leurs rendements sans se soucier de leur contribution aux finalités du capitalisme en tant que système économique.

Les investisseurs institutionnels, grâce à la « créativité » de Wall Street, ont vu qu'ils pouvaient parier sur toutes sortes d'actifs sans avoir besoin de les acquérir. Ils pouvaient parier sur l'immobilier sans posséder aucun immeuble, sur l'écart de taux d'un emprunt immobilier avec celui des bons du trésor, ou miser sur une hausse de la demande du riz sans en posséder un gramme. Prenons les matières premières. À l'origine, un acheteur de blé ou de riz recevait livraison des biens. Le récoltant et l'industrie alimentaire étaient étroitement liés. Mais quand les fonds de pensions ont voulu investir dans de nouveaux produits, Wall Street les a créés pour eux.

Ainsi sont nées les options sur indices de prix de matières premières, ainsi que les fonds qui détiennent ce type de produits. Pour simplifier, il est devenu possible de parier sur le prix des produits de base. Ces nouveaux instruments n'avaient aucune utilité économique. En 2006, Deutsche Bank, Dow Jones, Barclays et PowerShares ont lancé des véhicules destinés à collecter des fonds en vue d'ouvrir des positions sur les marchés de matières premières. La Deutsche Bank cite deux mesures gouvernementales qui ont facilité cette pratique. La première a été la décision de la CFTC (Commodity Futures Trading Commission) des États-Unis de dispenser ce type de produits de l'essentiel des obligations d'information. La deuxième émanait de la Securities and Exchange Commission (SEC) : autoriser les gestionnaires de fonds investis en contrats à terme sur des matières premières à vendre à découvert et donc à faire des bénéfices dans un marché baissier.

Comme le soulignait Michael W. Masters, co-gestionnaire de Masters Capital Management,

LLC, dans une audition au Congrès en 2008, le marché des matières premières est maintenant dominé par les investisseurs institutionnels – et les conséquences en sont désastreuses. Il évoque ce qu'il appelle

Jusqu'à une date relativement récente, la relation entre capitalisme, finance et société était équilibrée

les spéculateurs indiciels, qui ne sont pas véritablement acheteurs, mais se contentent de faire de l'allocation d'actifs. Ils n'en sont pas moins en concurrence avec les vrais investisseurs qui eux, entendent se faire livrer la matière première commandée. L'afflux de liquidités apporté par ces spéculateurs indiciels sur les marchés a fait monter les prix et a violemment perturbé les filières de matières premières.

Le coût humain de ce petit jeu a été effroyable. Dans de nombreux pays, le prix des denrées alimentaires de base s'est envolé. En République démocratique du Congo, le prix du manioc, qui constitue 55 % de l'apport calorique quotidien, a bondi de 60 %. Au Nigéria, en 2009, le sorgho a pris 50 % en neuf mois. Conséquence directe : la famine. Au Mozambique, où le manioc constitue 33 % de l'alimentation, la malnutrition a augmenté de 8 % en un an.\*

Le même mécanisme a conduit à la bulle immobilière, elle-même à l'origine de la bulle des produits dérivés sur crédits immobiliers. L'effondrement du crédit n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu des centaines de milliards de dollars avides de se placer sur des produits d'investissement eux-mêmes en quantité limitée, sous forme de comptes notionnels ou indiciels. La théorie du portefeuille en ressort sérieusement ébranlée.

Or, bien que les failles de la théorie moderne du portefeuille soient largement discutées, la règle sacro-sainte selon laquelle la diversification réduit le risque d'une manière positive est ancrée dans la loi. Aux États-Unis, les deux principaux guides en matière de prudence sont la loi ERISA (*Employee Retirement Income Security Act*) de 1974 sur les fonds de retraite et l'UIPA (*Uniform Prudent Investor Act*). Ces deux textes stipulent expressément que les gestionnaires de fonds

doivent diversifier les actifs qu'ils détiennent en portefeuille. La loi ERISA, qui régit les caisses de retraite d'entreprises, impose aux gestionnaires (les trustees) de diversifier les actifs détenus dans les portefeuilles afin de minimiser le risque de pertes importantes (section 404c). Avant la loi UIPA, les gestionnaires étaient tenus pour responsables des éventuelles pertes. Désormais, pour être considéré comme « investisseur prudent », ou comme un bon père de famille, un gestionnaire doit impérativement diversifier ses investissements dans différentes classes d'actifs. Ces deux normes combinées ont érigé en impératif les pratiques mêmes qui ont ravagé la vie de millions de personnes.

Lorsqu'elle porte sur des classes d'actifs qui présentent un intérêt pour la société, la diversification offre un double avantage : elle atténue la volatilité du portefeuille, et elle favorise un écosystème sain et propice au développement du capitalisme. C'est cette forme de diversification qu'il convient d'encourager. Mais l'autre forme doit être vue pour ce qu'elle est : un danger pour l'économie.

Lorsqu'on travaille dans le cadre d'une fondation, on se trouve souvent confronté à des choix inconciliables, lorsque les décisions en matière d'octroi de subventions sont découplées des décisions en matière d'investissement. Exemple simple, celui d'une fondation qui finance des projets environnementaux et qui, par ailleurs, investit dans une société de promotion immobilière qui construit sur des terrains vierges protégés. La fondation se retrouve à financer des activités qu'elle était censée combattre. Ceux qui, comme moi, siègent dans des comités d'investissement rencontrent quotidiennement ce type de situation.

Mais avant que la crise du crédit ne frappe, nous n'avions pas réalisé la menace structurelle que cela représentait. Lawrence Summers, le Directeur du Conseil économique national à la Maison blanche, notait devant la Brookings Institution en mars 2009 : « À l'échelle mondiale, 50 000 milliards de dollars se sont volatilisés en 18 mois ». Aux États-Unis, des dizaines de millions de personnes qui veulent travailler, ou travailler davantage, n'y parviennent toujours pas. Pendant ce temps, les actifs non productifs continuent de proliférer. Le Comptroller of the Currency, l'organisme fédéral responsable de surveiller

ces marchés aux États-Unis, a indiqué que la valeur notionnelle des produits dérivés détenus par des banques commerciales américaines s'est accrue de 8 500 milliards de dollars pendant le seul quatrième trimestre 2009.

Des véhicules d'investissement qui ne bénéficient qu'aux fonds d'investissement sont-ils souhaitables ? C'est une question de politique publique. L'État est en droit de taxer des produits qui jouent sur la spéculation et le risque, sans apporter ni biens ni services à la majorité écrasante des citoyens. La participation des fonds de pension à ce type d'instruments devrait être interdite par la loi puisqu'elle ne sert pas l'intérêt des citoyens que ces fonds se sont engagés à protéger.

La théorie moderne du portefeuille a produit une idée tout à fait saine : la diversification. Mais cette bonne idée a été pervertie, et il ne s'agit pas là d'un problème que les marchés peuvent rectifier d'eux-mêmes : les autorités publiques doivent agir vigoureusement, avant la montée de la deuxième vague. La diversification, quand elle conduit à investir dans des véhicules qui ne produisent ni biens ni services pour l'humanité, est un danger pour le capitalisme.

\* Chiffres du Réseau de la réduction de la pauvreté et de la gestion économique (PREM) du groupe de la Banque mondiale et de « Food Price Watch » de février 2010, d'après des données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

#### Références

Lydenberg, Steven, "Beyond Risk: Notes towards a Responsible Investment Theory", in Hawley, James et Andrew Williams (éditeurs) (Printemps 2011), *Institutional Investors—Risk/Return Tradeoffs and Corporate Governance Failures*, University of Pennsylvania Press, USA.

Mason, Paul (2009), *Meltdown: The End of the Age of Greed*, Verso, Londres, Royaume-Uni.

Pour en savoir plus sur les marchés à terme, voir [www.futuresindustry.org](http://www.futuresindustry.org)

Pour en savoir plus sur la théorie de la gestion de portefeuille, voir [www.travismorien.com](http://www.travismorien.com)

Pour en savoir plus sur le Comptroller of the Currency, voir [www.occ.gov](http://www.occ.gov)

Voir [www.domini.com](http://www.domini.com)

# La culture financière, un droit civique

John Hope Bryant, Fondateur et Président de Operation HOPE



La moitié des personnes menacées d'expulsion pour défaut de paiement n'ont jamais pris la peine de téléphoner à leur organisme de prêt

« Besoin de conseils sur votre emprunt immobilier ? »

**Un minimum de culture financière peut permettre aux non-spécialistes, sinon de rivaliser avec les professionnels de Wall Street, du moins de mieux gérer leur argent.**

Face aux multiples problèmes économiques que nous connaissons, les remèdes miracles sont rares. Depuis que j'ai fondé Operation HOPE en 1992, j'ai une mission et un objectif simples : promouvoir et participer à l'éducation financière des adultes et des jeunes dans tous les pays où l'argent existe. HOPE est une organisation internationale à but non lucratif qui s'efforce de donner aux citoyens les moyens de gérer leur budget, et juge qu'il est plus utile d'aider les gens à se prendre en main que de leur donner

l'aumône. Voilà des années que j'insiste, que j'exhorte, que je flatte même, pour faire passer le message.

La culture financière, en Amérique comme dans le monde entier, recouvre ce que j'appelle les *silver rights* (droits pécuniers), en référence aux *civil rights* (droits civiques). Le mouvement des Silver rights part d'un principe : que nous soyons noirs, blancs, bruns, rouges ou jaunes, nous cherchons tous à nous procurer plus de vert, la couleur du dollar. Or, dans les pays de l'OCDE, le chômage est passé de 6,8 % en avril 2008 à 10 % en 2010. Cela signifie que près de 57 millions de personnes sont sans emploi – presque l'équivalent de la population du Royaume-Uni.

Il y a plusieurs manières de traverser cette reconfiguration économique. On peut accumuler les dettes, se tourner vers nos gouvernements respectifs pour qu'ils continuent à soutenir l'économie, et fermer les yeux en espérant que les choses vont s'arranger. Mais nous le savons bien, pour trouver de vraies solutions, nous devons comprendre où nous en sommes, quelles erreurs ont été commises, et ce que nous pouvons faire pour nous prémunir contre ce type de crise à l'avenir.

L'institut Gallup, notre partenaire pour l'Indice Gallup-HOPE de culture financière, estime que, bien que les statistiques gouvernementales placent le taux de chômage

à 10 % ou un peu plus, il y aurait en réalité près de 20 % d'Américains sans emploi. Pour que les États-Unis et les autres pays mettent en place des stratégies de création d'emplois dans le cadre de leurs économies respectives, il faut que nous revenions à un environnement propice aux petites entreprises, à l'entrepreneuriat et à l'auto-entrepreneuriat, et pour tout cela, il faut comprendre « le langage de l'argent » et la culture financière. Nous avons besoin d'idées nouvelles fortes pour créer une nouvelle génération d'emplois, et d'accroître l'assiette fiscale pour aborder favorablement le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Concernant la crise des prêts immobiliers subprime aux États-Unis, les responsabilités sont multiples, mais une chose est claire : trop de gens n'ont pensé qu'à leur revenu à court

D'après Gallup, la proportion d'Américains sans emploi se situerait en réalité autour de 20 %

terme, au lieu de penser au long terme et de se demander ce qu'ils pouvaient se permettre et quels étaient les taux d'intérêt. Pour beaucoup, l'argent est une notion vague qui porte une forte charge émotionnelle. Les statistiques montrent qu'environ 50 % des personnes menacées d'expulsion de leur logement pour défaut de paiement aux États-Unis n'ont jamais pris la peine de téléphoner à leur organisme de prêt. Ce qui les retient, c'est la honte. Dans beaucoup de pays, l'argent est la première cause de divorce, et aux États-Unis, c'est aussi la première cause d'interruption des études. Nous dépensons des milliards pour l'éducation formelle, ce qui est une bonne chose, mais nous consacrons assez peu de temps, d'argent et d'énergie à enseigner aux gens les règles fondamentales de notre système de marché libre. Et nous consacrons encore moins de temps et de ressources à œuvrer pour que « la libre entreprise et le capitalisme travaillent pour les pauvres », selon les termes du porte-parole mondial de HOPE, l'Ambassadeur Andrew Young. Qu'on le veuille ou non, l'argent fait marcher le monde.

Certes, améliorer leur culture financière ne permettra pas aux non-spécialistes de rivaliser avec les *traders* de Wall Street ou avec les

professionnels de la finance, ni par exemple de prévoir la prochaine récession. Mais elle permettra aux gens de comprendre le langage de l'argent, et ainsi de mieux gérer leurs propres ressources.

Le mouvement Silver Rights part d'un principe simple : il ne suffit pas de penser à gagner plus, il faut aussi chercher à faire plus avec l'argent dont on dispose. Aux États-Unis, même avant la crise économique, les statistiques montrent que pour 70 % des ménages, l'horizon s'arrêtait au prochain salaire. Avec la crise actuelle, un nombre croissant de familles ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses avec leur revenu disponible. Les consommateurs ont alors recours à des cartes de crédit aux taux d'intérêt élevés, leur endettement explose, et ils se retrouvent paralysés dans le chaos ambiant. Il faut promouvoir les choix financiers intelligents, et en particulier donner aux familles déshéritées et pauvres les moyens de comprendre le B.A.-BA de notre système économique.

La culture financière est essentielle, car la stabilité financière affecte tous les aspects de notre vie. L'amour ne s'achète pas, mais l'argent peut contribuer à apaiser sur nos relations, à accéder aux soins médicaux et à subvenir aux besoins de nos enfants.

#### Esclaves économiques

Dans leur ouvrage *The Road from Ruin*, Matthew Bishop et Michael Green montrent qu'aux États-Unis, le pays le plus riche du monde, 40 millions de personnes n'ont même pas de simple compte en banque et sont la proie d'officines d'encaissement. Ils sont exclus de l'économie mondiale et, qui plus est, ils n'ont pas la possibilité de devenir propriétaires ni d'obtenir un prêt pour développer une petite entreprise.

En période faste, quand il y a du travail et que l'argent rentre, les défauts structurels de notre mode de vie peuvent facilement passer inaperçus. Mais quand les temps sont durs, ce sont ceux qui n'ont pas de culture financière qui souffrent le plus. Selon moi, de nos jours, quelqu'un qui ne comprend pas le langage de l'argent, quelqu'un qui n'a pas de compte en banque est ni plus ni moins qu'un esclave économique.

La culture financière ne se cantonne pas à des concepts mathématiques, ni à comprendre les taux d'intérêts associés aux cartes de crédit et les notations de crédit. Pour moi, donner des rudiments de culture financière aux personnes déshéritées et défavorisées signifie les rendre autonomes. Autonomes et capables de prendre en charge leur situation actuelle, d'avoir un contrôle sur leur propre vie et d'aspirer à un avenir meilleur.

Nous devons convaincre nos dirigeants qu'il s'agit d'une priorité. Il faut que les parlementaires du monde entier soutiennent l'éducation financière pour tous les enfants, de la maternelle à la terminale.

Aux États-Unis, nous devons inciter nos élus à voter pour le projet de loi HR 1325, inspiré par le travail de Operation HOPE et par le Conseil consultatif de la présidence des États-Unis sur la culture financière, organisation sans engagement politique qui stipule que tout étudiant bénéficiant d'un prêt étudiant garanti doit suivre une formation en culture financière. Le projet de loi HR 1325 prévoit également que tout établissement d'enseignement supérieur bénéficiant de subventions fédérales doit suivre une formation obligatoire de culture financière.

J'encourage aussi chacun à organiser une fois par semaine une réunion sur la culture financière autour de la table familiale. Avec les cartes de crédit, les enfants ne voient plus leurs parents compter leurs monnaies pour payer les commissions. L'acte de dépenser est dématérialisé, et pour les jeunes générations, les achats n'ont plus la même valeur. Il faut que toute la famille comprenne la différence entre les désirs et les besoins. Donnons aux jeunes une culture financière, ils seront mieux armés pour réussir dans une économie mondialisée. Promouvoir les *silver rights* dans le monde entier, c'est transmettre ce pouvoir à la prochaine génération. C'est notre responsabilité.

#### Références

Bishop, Matthew et Michael Green (2010), *The Road from Ruin: How to Revive Capitalism and Put America Back on Top*, Crown Business, New York, États-Unis.

Voir [www.johnhopebryant.com](http://www.johnhopebryant.com)

# Vaincre la crise de l'emploi

Richard Trumka, Président de la Fédération américaine du travail-Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO)



Lucy Nicholson/Reuters

**Malgré les signes de reprise, cette crise est loin d'être finie. Nous connaissons la plus grave crise de l'emploi depuis la Grande dépression, et la reprise économique est encore faible et fragile.**

Rien qu'aux États-Unis, la récession a détruit plus de 11 millions d'emplois : 15 millions de travailleurs sont désormais officiellement au chômage, et au moins 9 autres millions sont employés en-deçà de leur potentiel dans le cadre d'emplois à temps partiel non choisi ; la proportion de chômeurs depuis au moins six mois atteint le niveau record de 44 % ; le taux de chômage approche 10 %, et le chômage ne retrouvera peut-être pas ses niveaux d'avant la crise avant de nombreuses années.

Les conséquences économiques, sociales et politiques de cette situation sont inacceptables. Les ministres des finances de l'OCDE se réunissent ce mois-ci, quelques semaines après la première réunion des ministres du travail et de l'emploi des pays du G20, à l'occasion de laquelle la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et la Confédération syndicale internationale (CSI) ont souligné l'urgence nécessitant d'un plan d'action ambitieux pour l'emploi. Les syndicats

appellent les gouvernements de l'OCDE à agir pour favoriser une reprise vigoureuse, et pour créer des emplois nombreux et de qualité.

Premièrement, à court terme, il faut reconnecter la reprise économique et la croissance de l'emploi. Tandis que les marchés financiers se stabilisent et que la croissance reprend, le risque est que les gouvernements « retirent » leurs mesures exceptionnelles bien avant la reprise effective de l'emploi, abandonnant à leur sort des millions de travailleurs. Il faut que les gouvernements amplifient leurs efforts pour créer les dizaines de millions d'emplois nécessaires. Selon le gouvernement Obama, les programmes de relance aux États-Unis ont permis de « sauver ou créer » 2,5 millions d'emplois, alors que la récession a causé un déficit de plus de 11 millions d'emplois. Quant à l'Organisation internationale du travail (OIT), elle estime que les programmes de relance du G20 ont permis de « sauver ou créer » 18,2 millions d'emplois en 2009, tandis que 34 millions d'emplois ont été perdus. Sans programmes de relance, l'OIT estime que la crise aurait été responsable de 55 millions de chômeurs.

Les ministres du travail et de l'emploi des pays de l'OCDE ont déjà admis la nécessité

pour les gouvernements de « faire face aux conséquences d'un chômage élevé et persistant » en mettant en œuvre « des politiques d'emploi et des politiques sociales d'envergure et innovantes ». Il est crucial que les soutiens budgétaires et monétaires se poursuivent jusqu'à ce qu'une croissance forte et durable de l'emploi, et finalement le plein emploi, se fassent jour. En outre, après avoir consacré des centaines de milliards de dollars au sauvetage d'établissements financiers défailants, les gouvernements des pays de l'OCDE devraient maintenant appeler les banques à assumer une part équitable du coût de la reconstruction. Pour ce faire, ils devraient mettre en place de manière concertée au niveau mondial une taxe qui orienterait les activités des banques vers le crédit plutôt que la spéculation, et remettrait la finance au service de la sphère réelle de l'économie, au lieu de l'inféoder.

Deuxièmement, à long terme, les gouvernements doivent remédier à l'écart grandissant entre la productivité et les salaires. Avant même que la crise n'éclate, la part des salaires dans le revenu national reculait dans la plupart des pays de l'OCDE. En fait, le poids relatif des salaires a diminué plus vite en Europe qu'aux États-Unis, et plus rapidement au Japon qu'en Europe. Les gouvernements se voient conseiller de redresser le taux de croissance de la production, et d'accroître les réformes structurelles – en prenant des mesures draconiennes d'assainissement budgétaire et de déréglementation du marché du travail. Or, de telles mesures ne feront que dégrader la qualité des futurs emplois et remettre en cause la protection sociale.

Nous avons indéniablement besoin d'une réforme du marché du travail, mais pas d'une déréglementation. En fait, nombre des pays caractérisés par une protection efficace de l'emploi ont été beaucoup moins touchés par le chômage que les États-Unis, dont le marché du travail est le plus déréglementé de la zone OCDE. Pour que les futurs emplois soient des emplois de qualité, nous devons rétablir l'équilibre entre les travailleurs et leurs employeurs, en faisant en sorte que les premiers puissent exercer partout leurs droits fondamentaux de s'associer librement et, s'ils le souhaitent, de constituer des syndicats et de négocier collectivement. Aux États-Unis, des dizaines de milliers de travailleurs sont licenciés chaque année pour

avoir tenté de créer des syndicats. Rien ne justifie l'opposition implacable de la société de télécoms T Mobile aux syndicats aux États-

Il y a un vrai risque que les gouvernements ne « retirent » leurs mesures avant le retour d'une croissance solide de l'emploi

Unis, alors que sa société-mère, Deutsche Telekom, soutient l'exercice des droits de négociation collective et reconnaît les syndicats dans toute l'Europe.

Si le respect des droits des travailleurs n'est pas assuré dans tous les pays, on assistera à un nivellement par le bas en matière de salaires et de conditions de travail – une course qui dégradera les conditions de travail partout dans le monde.

Troisièmement, les gouvernements doivent mettre en place un modèle économique plus juste et plus durable, fondé sur des emplois de qualité et une protection sociale effective. Les dirigeants des pays du G20 ont reconnu l'importance de la dimension sociale des politiques économiques au niveau mondial dans le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée défini à Pittsburgh, et l'OCDE s'emploie à bâtir une économie mondiale « plus forte, plus saine et plus juste ». Les gouvernements de l'OCDE, ainsi que ceux des autres pays du G20, devraient appuyer notre appel à la création d'un Groupe de travail permanent sur l'emploi et la protection sociale auprès du G20, qui devrait associer à ses activités tant les travailleurs que leurs employeurs dans le cadre de consultations régulières. Il faut également que les ministres demandent à l'OCDE d'évaluer

l'impact de toutes ses recommandations sur la repartition des revenus, conformément aux engagements pris en matière d'équité, afin de contribuer à faire en sorte que les fruits de notre prospérité future soient largement partagés.

#### Références

OCDE (2009), Scarpetta, Stefano et Paul Swaim, « Politiques de l'emploi : à l'épreuve de la crise », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 273, juin.

OCDE (2009), « Chômage : le langage de la crise », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 272, avril.

OCDE (2010), « Égales devant le chômage ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 278, mars.

Voir [www.oecd.org/emploi](http://www.oecd.org/emploi) et [www.afcio.org](http://www.afcio.org)

## Chômage : tableau d'ensemble

Les statistiques du chômage ne disent pas tout sur la récession. Certes, le chômage a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE entre le quatrième trimestre 2007 et le quatrième trimestre 2009, sauf en Allemagne, où il a légèrement reculé. Mais cela est dû au fait que les entreprises allemandes ont choisi de réduire le temps de travail de leurs employés plutôt que de les licencier. Elles ont ainsi préservé les emplois sans trop dépenser. En conséquence, le sous-emploi a augmenté, et dans d'autres pays également. De ce fait, la détérioration du marché du travail concerne près de deux fois plus de travailleurs que ce qu'indiquent les statistiques habituelles.

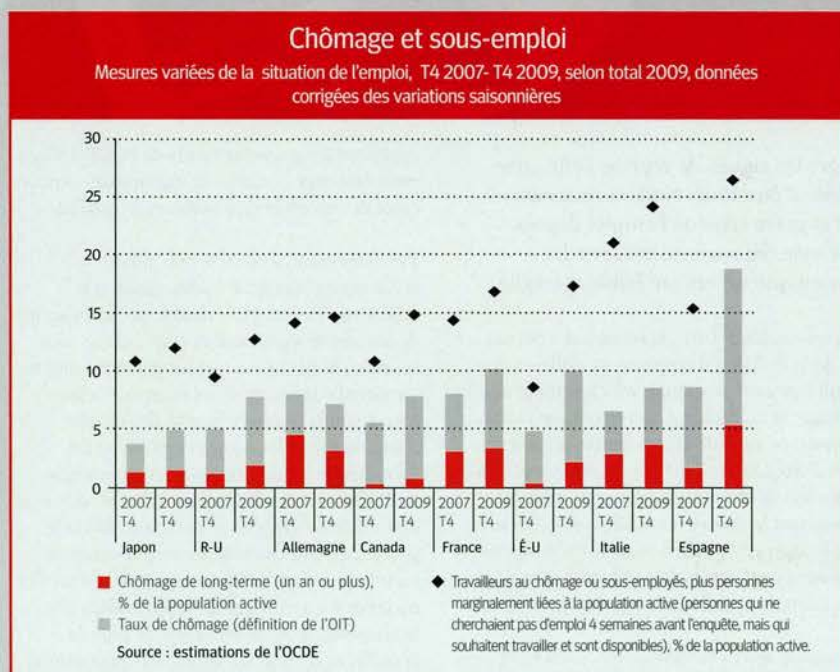
Le sous-emploi et le chômage sont passés d'un peu plus de 10 % à environ 12 % au Japon entre le quatrième trimestre 2007 et le quatrième trimestre 2009. La hausse sur cette période a été particulièrement forte en Espagne, de 15 % à environ 36 %.

Le chômage de longue durée est préoccupant également. Un effet frappant de cette crise est qu'aux États-Unis, dont

les niveaux de chômage de long terme étaient historiquement bien inférieurs à de nombreux pays de l'OCDE, ces niveaux ont déjà beaucoup augmenté. Cela s'explique peut-être par des changements structurels à l'œuvre dans l'économie américaine, ou par le fait que de nombreux chômeurs normalement très mobiles sont

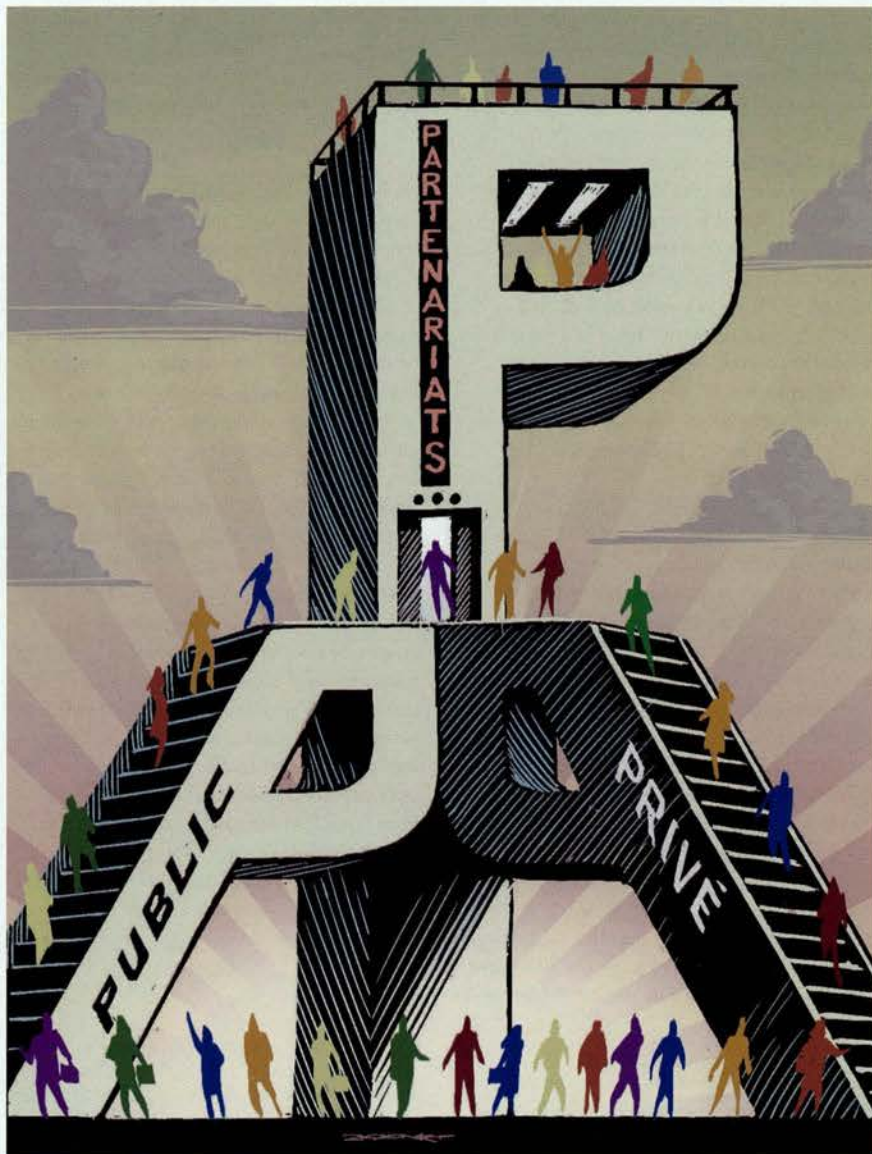
aujourd'hui dans l'impossibilité de vendre leurs logements et d'accepter tout emploi disponible. Nous ne pourrions connaître l'ampleur réelle de ce changement de nature du chômage aux États-Unis avant plusieurs années.

Voir [www.oecd.org/emploi](http://www.oecd.org/emploi)



# Des partenariats pour l'emploi

Denis Pennel, Directeur général de la CIETT (Confédération internationale des agences d'emploi privées)



**Une crise mondiale du chômage de longue durée est à craindre. Quel rôle peuvent jouer les partenariats public-privé ?**

Avec un chômage dans la zone OCDE qui devrait augmenter pendant une grande partie de l'année 2010 et atteindra peut être, d'ici la fin de l'année, le chiffre record de 10 % depuis la guerre, les parties prenantes œuvrent ensemble, dans tous les secteurs, pour faire face à cette crise de l'emploi. Le Pacte mondial

pour l'emploi, adopté par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2009, en témoigne. Il met l'accent sur la création accélérée d'emplois, la pérennité des systèmes de protection sociale, le respect des normes du travail et le dialogue social. Si ces initiatives au niveau mondial sont extrêmement importantes, les actions au niveau national sont également fondamentales.

Cela dit, l'investissement dans les politiques actives du marché du travail – un instrument

essentiel pour lutter contre le chômage – a été décevant depuis le début de la crise. Cela fait longtemps que l'OCDE préconise ce type de politique, comme composante d'une stratégie à long terme de renforcement de la performance économique. En un mot, les gouvernements devraient s'attacher à élaborer des politiques du marché du travail qui soutiennent et encouragent les initiatives concrètes et, en fin de compte, aident les individus à revenir durablement sur le marché du travail.

Les partenariats public privé (PPP) dans le secteur de l'emploi ont un rôle à jouer. Notre expérience montre que la coopération entre les services publics de l'emploi et les agences d'emploi privées favorise la participation au marché du travail et augmente l'accès à l'emploi. Ces partenariats investissent dans la formation professionnelle et le développement des compétences des chômeurs. Armés de nouvelles compétences, les chômeurs accroissent leurs chances de revenir sur le marché du travail. Les partenariats contribuent aussi à la bonne adéquation entre les personnes et les emplois – ce qui bénéficie tant aux travailleurs qu'aux entreprises durant la reprise.

La nécessité d'encourager les PPP dans ce secteur est reconnue aussi bien au niveau européen qu'au niveau international. La Commission européenne s'est félicitée de la coopération entre les services publics de l'emploi et les services privés et, de son côté, l'OIT encourage la coopération, au niveau national, entre les services publics de l'emploi (SPE) et les agences pour l'emploi privées, en particulier avec sa Convention 88 sur le SPE et sa Convention 181 sur les agences d'emploi privées. Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la ratification de la Convention 181, qui donne une reconnaissance juridique aux activités des agences d'emploi privées et soutient leur développement, tout en garantissant le respect des droits des travailleurs, l'OIT en appelle à ses membres pour qu'ils définissent, établissent et examinent les conditions nécessaires pour promouvoir la coopération entre les services publics de l'emploi et les services privés.

Développer les partenariats public-privé dans

le domaine de l'emploi est fondamental pour plusieurs raisons. Les marchés du travail ne sont plus suffisamment efficaces pour absorber l'accroissement de la demande dû à la fois à la crise, au changement démographique et aux limites de la mobilité géographique. Aujourd'hui, les défis auxquels les marchés du travail sont confrontés exigent que nous mettions en commun les instruments, l'expertise et le savoir-faire et que nous fournissions des services, à titre complémentaire, aux chômeurs et aux entreprises. La coopération sera aussi un moyen de maximiser l'efficacité des services fournis aux demandeurs d'emploi, car les

L'investissement dans les politiques actives du marché du travail a été décevant

services publics et privés en matière d'emploi s'adressent aux mêmes groupes et visent le même objectif final : permettre au plus grand nombre de personnes possible d'entrer sur le marché du travail.

Cependant, la vraie question n'est pas de savoir pourquoi coopérer mais comment. Les partenariats peuvent revêtir des formes diverses : échange d'information, mise en commun de données sur le marché du travail, prospection des candidats, mise en commun des candidatures et des offres d'emploi, gestion des compétences, bilans de compétences, formation, et services d'accompagnement pour réinsérer les chômeurs de longue durée. Selon le soutien dont le SPE a besoin et les besoins du marché, les partenariats s'inscrivent généralement dans l'un des trois cadres suivants : le modèle public traditionnel, dans lequel les pouvoirs publics externalisent pour accéder à des compétences spécifiques en complément des services fournis par le SPE ; le modèle de l'appel d'offres, dans lequel tous les services proposés par les acteurs compétents font l'objet d'un marché public ; enfin, le modèle du chèque service, en vertu duquel les financements publics sont alloués aux prestataires de services privés, bien que le demandeur d'emploi soit libre de choisir le prestataire privé auquel il s'adressera.

Plusieurs exemples, dans plusieurs pays, prouvent l'intérêt des partenariats public-privé dans le secteur de l'emploi. Aux Pays-Bas, par exemple, divers dispositifs financiers ont été mis en place, entre 1988 et 1995, pour aider les groupes cibles à entrer sur le marché du travail, les financements étant mis à la disposition des agences d'emploi privées. Ces dispositifs ont pris la forme de subventions salariales, de financements pour la médiation et l'accompagnement, et de dotations pour des projets. De 1995 à 2008, période de licenciements massifs, les agences d'emploi privées ont coopéré avec les entreprises utilisatrices. Depuis, les partenariats-public privé font partie de presque tous les dispositifs visant à répondre aux problèmes liés à l'emploi.

Ce type de partenariat existe aussi en France depuis 1994, lorsqu'une convention a été passée, pour la première fois, entre le SPE français (l'actuel Pôle emploi) et les Professionnels de l'Intérim, Services et Métiers de l'Emploi (PRISME). Le principal objectif était de travailler ensemble pour lutter contre le chômage en échangeant des informations sur les tendances de l'emploi, et en mettant en commun les offres et les demandes d'emploi. En 2008, 623 900 offres d'emploi ont été communiquées à Pôle emploi par des agences privées et 9 600 bilans de compétences ont été réalisés par les agences privées pour le compte du SPE. Bien que la crise mondiale ait entraîné une augmentation du chômage, ces efforts ont assurément contribué à un recul du chômage à ce moment-là.

Aussi n'est-il pas étonnant que les autorités françaises aient récemment facilité une procédure d'appel d'offres destinée à diriger 320 000 demandeurs d'emploi vers des intervenants extérieurs. Un premier groupe, dont les agences privées sélectionnées devront s'occuper, sera constitué de 150 000 personnes ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques. Un deuxième groupe, de 170 000 personnes, sera constitué de chômeurs issus des secteurs en déclin et qui ont des difficultés personnelles – personnes particulièrement exposées au risque de chômage de longue durée. Le coût sera de 1 100 euros par personne, et ce montant sera

doublé en cas de réintégration permanente du marché du travail. Le coût global du projet est estimé à 100 millions d'euros en 2010 et de 200 millions d'euros pour toute la durée du projet, lequel doit se poursuivre jusqu'à fin 2011.

Au Royaume-Uni, 15 % de l'ensemble des emplois proposés par JobCentre Plus, le service public de l'emploi du Royaume Uni, émanent des agences de recrutement privées, et 24 % des bureaux de JobCentre Plus reçoivent un soutien des agences d'emploi privées pour le placement de groupes cibles. D'autres pays, comme l'Australie, ont eu recours à une procédure d'appel d'offres plutôt que d'appliquer le modèle public pour aider les demandeurs d'emploi, le service public étant alors externalisé auprès d'opérateurs privés dans un souci d'efficacité et d'efficacité.

Les services d'emploi privés aident les chômeurs, en particulier les plus défavorisés, en leur mettant un pied à l'étrier. Des initiatives aussi simples que la mise en commun des ressources, non seulement permettent de maximiser l'efficacité, mais sont aussi fondamentales pour faire face aux conséquences de la crise financière. Pour éviter le chômage de longue durée, les gouvernements devront s'appuyer sur les modèles de partenariat existants et encourager le renforcement de la coopération dans ce domaine.

## Références

Burger, P. et I. Hawkesworth (à paraître), "How to Attain Value for Money: Comparing PPP and Traditional Infrastructure Public Procurement", document de travail, OCDE, Paris.

Commission européenne (2009), « Un engagement commun en faveur de l'emploi », voir <http://ec.europa.eu>

Hawkesworth, Ian (2010), « Les partenariats public-privé », *L'Observateur de l'OCDE* n° 278, mars.

OCDE (2008), *Les partenariats public-privé – Partager les risques et optimiser les ressources*, Paris.

OCDE (à paraître en 2010), *Les unités consacrées aux partenariats public-privé – Une étude des structures institutionnelles et de gouvernance*, Paris.

Voir [www.ciett.org](http://www.ciett.org)



# Capitalisme 4.0

Anatole Kaletsky, Éditorialiste et ancien responsable de la rubrique économique, *The Times*



**Les prédictions selon lesquelles le capitalisme touche à sa fin sont sans doute prématurées. Mais quelle forme de capitalisme va émerger de la crise économique ? Telle est la question.**

La fin du monde n'a pas eu lieu. Malgré toutes les prédictions d'un désastre pendant la crise financière de 2007-2009, les émeutes, les soupes populaires et les faillites annoncées ne se sont pas matérialisées, et plus personne ne s'attend désormais à ce que le capitalisme mondial « s'effondre », avec tout ce que ce terme sous-entend. Cela étant, la survie du système capitaliste ne signifie pas que la foi en la sagesse des marchés financiers et en l'efficacité de la libre-entreprise redeviendra aussi inébranlable qu'elle l'était avant la faillite de Lehman Brothers, le 15 septembre 2008. Par quoi le capitalisme mondial, qui s'est écroulé à l'automne de 2008, peut-il donc être remplacé ? Par un capitalisme mondial, mais d'un nouveau type.

Les événements traumatisants de 2007-2009 n'ont ni détruit ni atténué les aspirations profondes qui ont toujours servi de ressort au système capitaliste : l'ambition, l'initiative, l'individualisme, l'esprit de compétition. Cependant, ces qualités humaines naturelles sont déjà remobilisées au service d'une

nouvelle version du capitalisme, qui sera finalement plus efficace et plus productive que celle qui s'est effondrée en 2008.

Au lieu de critiquer la cupidité des banquiers, l'incompétence des régulateurs ou la crédulité des propriétaires, il faut replacer la déconfiture du système financier mondial dans une perspective historique et idéologique. Le capitalisme est un système évolutif qui s'adapte aux transformations de son environnement. Dès lors que l'on admet que le capitalisme n'est pas un ensemble statique d'institutions, mais un système évolutif qui se réinvente au travers de crises, les événements de 2007-2009 apparaissent sous un nouveau jour : celui d'une quatrième transformation systémique du capitalisme, comparable aux transformations qui ont suivi la crise inflationniste des années 1970, la Grande dépression des années 1930 et les guerres napoléoniennes de 1803-1815. Ainsi, on peut qualifier le système politico-économique qui se fait jour de « capitalisme 4.0 ».

En se plaçant dans cette perspective historique, on constate aussi que l'explosion de l'économie mondiale n'a pas été une crise d'hystérie collective, mais en partie une réponse logique à quatre grandes tendances politico-économiques amorcées à la fin des années 1980 : la faillite du

communisme, la réémergence de l'Asie, la révolution de l'électronique et la création d'un système financier mondial fondé sur la monnaie purement fiduciaire. Ces tendances positives ont encouragé la spéculation et abouti à une alternance de phases d'expansion et de contraction, selon un schéma observé précédemment sous l'effet de changements structurels générateurs de gains de productivité. Ce qui a transformé cette alternance cyclique prononcée mais néanmoins contrôlée en une catastrophe financière sans précédent, c'est l'interprétation fondamentaliste de la théorie économique de l'efficacité des marchés, d'abord par Alan Greenspan puis, avec des résultats encore plus désastreux, par Henry Paulson.

La conséquence la plus manifeste de la crise est donc une transformation de la relation entre les politiques publiques et les marchés. Cette frontière mouvante entre économie et politique a caractérisé chacune des versions successives du système capitaliste. Dans le capitalisme classique du XIX<sup>ème</sup> siècle, les sphères politique et économique étaient totalement distinctes, les interactions entre l'État et l'entreprise privée se limitant pour l'essentiel à la collecte de recettes militaires et à la protection de groupes d'intérêt puissants. La deuxième version du capitalisme, apparue dans les années 1930, s'est caractérisée par

une défiance à l'égard des marchés et une confiance en un gouvernement bienveillant et omniscient. La troisième phase, la révolution thatchéro-reaganienne, a inversé ces préjugés, les pouvoirs publics n'étant plus dignes de confiance et les marchés ayant toujours raison. Dans la quatrième phase, le monde commence à reconnaître que les gouvernements comme les marchés peuvent se tromper de façon catastrophique.

Admettre le caractère faillible des marchés et des institutions politiques peut sembler paralysant, mais c'est en réalité stimulant. Une connaissance imparfaite implique une collaboration équilibrée, et non antagoniste, entre politique et économie, et ouvre la voie à l'initiative, la créativité et l'expérimentation des gouvernements comme des entreprises. Si le monde est trop complexe et imprévisible

Les thèses ultralibérales laissent la place à une approche plus pragmatique de la macroéconomie

pour que les marchés ou les États atteignent parfaitement certains objectifs sociaux, des systèmes d'équilibrage reflétant à la fois les aspirations privées et l'intérêt public doivent être mis en place. L'expérimentation et le pragmatisme doivent donc devenir les maîtres mots de la politique publique, de l'économie et de la stratégie d'entreprise, même au prix d'une perte de rigueur et de cohérence. L'aptitude à expérimenter, à corriger les erreurs avant qu'elles n'aient de trop graves conséquences sociales, est la principale force de l'économie de marché. Le même pragmatisme devra inspirer, à l'avenir, les décisions politiques et les interactions entre le gouvernement et l'économie.

Les décideurs politiques et les chefs d'entreprise sont en train de prendre acte de l'évolution qui nous a fait passer d'un monde rationnellement prévisible au monde actuel, caractérisé par l'ambiguïté, l'imprévisibilité et l'incertitude. Les économistes vont eux aussi devoir se rendre à cette évidence. Les thèses économiques traditionnelles sur les anticipations rationnelles, la neutralité de la monnaie et l'efficacité des marchés ne laissent à la politique macroéconomique qu'un seul rôle important, celui de contrôler

l'inflation. Cependant, si l'on admet que les cycles financiers, les crises bancaires et les récessions en chaîne sont des caractéristiques naturelles du système capitaliste, les instances publiques et les banques centrales doivent accepter d'assumer à nouveau les grandes responsabilités qu'elles ont abandonnées durant les années 1980 en termes de gestion de la croissance et de l'emploi, du maintien de la stabilité financière et de maîtrise de l'inflation.

Ces importantes attributions nouvelles peuvent faire redouter un gonflement continu de la sphère publique, mais l'inverse est plus probable. L'État devra réduire sa taille, même si ses responsabilités s'accroissent, parce que les déficits et la pression fiscale ont atteint les limites de ce que l'opinion publique peut accepter, et aussi parce que les multiples besoins des sociétés avancées, en termes de santé, d'enseignement supérieur, d'indépendance énergétique et de stabilité du crédit au logement, ne peuvent être satisfaites que par des entreprises marchandes opérant dans le cadre de marchés capitalistes concurrentiels. L'expansion du rôle de l'État visera non pas à remplacer les marchés, mais à modifier les incitations, afin que les entreprises marchandes poursuivent les objectifs souhaités par les instances politiques, qu'il s'agisse des marchés financiers, de la santé, de l'enseignement ou de l'investissement dans le secteur énergétique.

Les possibilités offertes par la technologie, la mondialisation et les réformes sociales au XXI<sup>ème</sup> siècle suggèrent qu'au lieu de tomber dans une « nouvelle normalité » se caractérisant par la stagnation économique et un chômage élevé, l'économie mondiale devrait en fait devenir plus prospère au cours des prochaines décennies qu'elle ne l'a été pendant les trente années d'ultralibéralisme qui ont précédé la crise.

Les autorités politiques et les banques centrales ont à leur disposition des outils extrêmement puissants pour stimuler la croissance – taux d'intérêt nuls, garanties de crédit illimitées, relance budgétaire, planche à billets. Selon les thèses économiques d'avant la crise, les efforts de stimulation monétaire et budgétaire pour renforcer la croissance étaient voués à l'échec. Mais ces thèses ultralibérales cèdent aujourd'hui le terrain à une vision

macroéconomique plus pragmatique. Les autorités redécouvrent l'utilité de la politique monétaire pour gérer l'emploi et l'inflation, de la dépense publique pour créer des emplois, des avantages fiscaux pour encourager l'investissement et des monnaies pour stimuler la croissance des exportations.

S'adressant au Forum économique mondial de Davos en janvier dernier, Larry Summers, économiste en chef de la Maison-Blanche, a déclaré que, lorsque les historiens tireront le bilan économique de la période 2010-2019, il serait très surprenant que celui-ci ne se révèle pas beaucoup plus favorable que celui de 2000-2009. Si nous parvenons à corriger les défaillances de nos systèmes, la situation des Américains pourrait s'améliorer considérablement par rapport à la dernière décennie.

À l'époque, personne n'a vraiment accordé d'attention à ces remarques, car on pensait généralement qu'une nouvelle normalité, caractérisée par un chômage massif et une stagnation des niveaux de vie, serait inévitable après les catastrophes financières de 2007-2009. Or, à mesure que les mois passent, l'optimisme de Larry Summers devient de plus en plus crédible.

Si l'Amérique et l'Europe ne parviennent pas à faire preuve de la flexibilité idéologique nécessaire pour permettre au nouveau modèle capitaliste de se révéler plus satisfaisant que le précédent, l'économie politique des prochaines décennies sera dominée par le capitalisme d'État autoritaire de la Chine, et non par celui des démocraties occidentales. En revanche, si la génération montante de responsables politiques et d'hommes d'affaires américains, européens et asiatiques parvient à s'émanciper du fondamentalisme du tout-marché comme de celui du tout-État, un équilibre mutuellement bénéfique devrait bientôt émerger dans la dynamique politico-économique des pays émergents et des économies capitalistes avancées.

Anatole Kaletsky est éditorialiste et principal commentateur économique du *Times* de Londres. Cet article reprend les thèses de son nouveau livre, *Capitalism 4.0*. Celui-ci sera publié au Royaume-Uni par Bloomsbury en juin, par Public Affairs Books aux États-Unis, et par CITIC Publishing House en Chine.

# Investir dans une reprise durable

**Augustin de Romanet**, Directeur général, Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Club des Investisseurs de long terme

**La Caisse des Dépôts a développé avec l'OCDE un partenariat autour du rôle des investisseurs de long terme et fondé, avec trois autres grandes institutions financières publiques européennes – la Cassa depositi e prestiti italienne, la KfW allemande et la Banque européenne d'investissement –, le Club des investisseurs de long terme.**

Ce Club réunit des institutions financières d'Europe, d'Asie, du Golfe et d'Amérique, représentant déjà un total de bilan de 3 000 milliards de dollars. Pourquoi ? Pour favoriser les « investissements du futur ». J'ai conscience du caractère quelque peu provocateur de ce terme, à l'heure où la crise creuse les déficits et gonfle les dettes publiques. Mais l'enjeu est essentiel : sans ces investissements, pas de croissance durable, pas de nouveaux emplois, pas de perspectives économiques à long terme.

Le dilemme est bien celui-là : la crise contraint les États à penser à court terme et les entreprises à penser trésorerie et rentabilité, alors que les enjeux globaux supposent des investissements massifs sur des projets qui ne seront rentables que dans 20 ou 30 ans. Au total, ce sont près de 2000 milliards de dollars qu'il faudrait investir à l'échelon mondial pour couvrir les besoins d'investissement en matière de transports, d'énergie, d'eau et de télécommunication à l'horizon 2020-2030. À ce montant s'ajoutent les besoins en investissements dans l'innovation et la recherche, essentiels au maintien des capacités de production.

La vocation du Club, c'est de jeter un pont entre les impératifs du court terme et le traitement des enjeux de long terme. Il n'y a évidemment pas de solution miracle, mais le recours à une nouvelle ingénierie financière associant partenaires publics et privés peut se révéler fructueux.

De ce point de vue, les investisseurs de long terme, c'est-à-dire les institutions financières ayant des engagements de passif peu ou pas exigibles à court et moyen terme, ont un rôle essentiel à jouer, qu'il s'agisse des institutions financières à mandat public, des fonds souverains ou de certains fonds de pension ou assurances. Leur capacité à se projeter sur le long terme leur permet de financer des projets dont les revenus sont différés dans le

temps, et donc d'agir sur les déterminants de la croissance potentielle, notamment par le financement de l'innovation, de la recherche et des grands projets essentiels à la création de nouveaux emplois.

La contribution des investisseurs de long terme au financement de ces besoins sera d'autant plus efficace qu'elle pourra s'appuyer sur un cadre réglementaire financier mondial qui incite au long terme, et non plus axé sur une valorisation à court terme, qui importe la volatilité des marchés dans le bilan des entreprises. C'est le message que nous relayons auprès des régulateurs européens et internationaux, notamment dans le cadre de la révision des normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et des ratios de réserve prudentiels.

Elle doit aussi pouvoir s'appuyer sur une coopération renforcée entre investisseurs de long terme. C'est l'ambition du Club que j'ai l'honneur de présider. Le fonds InfraMed (fonds d'investissement dans les infrastructures urbaines, énergétiques et de transport des régions Sud et Est de la Méditerranée) et le fonds Marguerite (fonds 2020 pour l'énergie, la lutte contre le changement climatique et les infrastructures dans l'Union européenne), que nous venons de lancer conjointement, constituent des premiers exemples réussis de cette nouvelle forme d'ingénierie financière. Les études révèlent que les effets de levier de ce genre d'initiatives peuvent être déterminants. Dans la région MENA par exemple, un volume d'investissements de 3 à 4 milliards d'euros annuels sur la période 2009-2014 permettrait de mobiliser les fonds publics et

privés nécessaires à la réalisation de projets prioritaires dans les secteurs urbain, de transport et d'énergie représentant un total de 150 milliards d'euros.

Il s'agit donc de reconnaître le rôle des investisseurs de long terme, mais aussi de définir leur périmètre de responsabilité et de clarifier leurs relations aux actionnaires et à la puissance publique. Les débats qui se déroulent, notamment dans le cadre de l'OCDE, sur la gouvernance des fonds

Les débats sur la gouvernance des fonds souverains sont toujours d'actualité, mais il faut aller plus loin

souverains, sont toujours pleinement d'actualité. Mais il faut aller plus loin. Le caractère exceptionnel de la crise que nous traversons appelle des réflexions nouvelles concernant la contribution des investissements dans les infrastructures à une croissance durable et les moyens de mobiliser une épargne de long terme.

## Références

Gary Campkin (2009), « Encourager l'investissement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 275, Paris.

Angel Gurría (2009), « Gouvernance et investissement, enjeux majeurs du développement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 275, Paris.

Voir [www.ltic.org](http://www.ltic.org)  
et [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)



**Le Club des investisseurs de long terme**, de gauche à droite : Ulrich Schröder (PDG de KfW Bankengruppe), Philippe Maystadt (Président de la BEI), Augustin de Romanet (Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Club), Franco Bassanini (PDG de la Cassa Depositiva e Prestiti)



Où convergent l'accès et le progrès



Chez Aéroports de Montréal, nous comprenons que votre voyage commence bien avant votre arrivée à destination. Voilà pourquoi nous avons déjà investi plus de 1 milliard de dollars pour agrandir et améliorer l'aéroport Montréal-Trudeau. De plus, nous avons entamé des études avec des intervenants clés en vue de faciliter les déplacements entre le centre-ville, Montréal-Trudeau et l'Ouest-de-l'île, que ce soit par voie ferroviaire, ou routière. Ainsi, en simplifiant l'accès à l'aéroport, nous pourrions mieux faire décoller vos projets de voyage, tout en maintenant notre engagement de développement durable auprès des communautés locales. [Pour en savoir davantage, consultez le www.admtl.com.](http://www.admtl.com)

AÉROPORTS DE  
**MONTRÉAL**  
OÙ CONVERGENT MONTRÉAL ET LE MONDE

# Innovation : stratégies intelligentes pour des reprises durables

Andrew Wyckoff, Directeur et Dirk Pilat, direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie de l'OCDE



Pourquoi l'innovation est-elle aussi importante pour la croissance, et que peuvent faire les gouvernements pour l'améliorer ? L'OCDE étudie cette question depuis de nombreuses années, et elle livre une vision globale, la Stratégie pour l'innovation, aux gouvernements du monde entier à la réunion du Conseil au niveau des ministres, les 27 et 28 mai. En voici quelques points clés.

En 1967, Rollin King traçait un triangle sur une serviette en papier. Ce triangle représentait les routes aériennes du Texas. Dessiné à l'intention de Herb Kelleher, il allait conduire à l'une des plus grandes innovations du transport aérien commercial. Fondateurs de Southwest Airlines, King et Kelleher ont inventé le transport aérien à bas coût en utilisant des aéroports secondaires et en transportant

directement par avion leurs clients jusqu'à leurs destinations, supprimant les escales coûteuses. Finis aussi les repas gratuits, toujours pour alléger les prix. Dans une période de précarité de l'emploi, Southwest Airlines offrait à son personnel des emplois stables et des systèmes d'intéressement aux résultats, développant ainsi la loyauté et la satisfaction de ses employés.

Southwest Airlines a contribué à forger l'histoire de l'innovation, non seulement grâce à un modèle d'entreprise radicalement nouveau, mais aussi à travers l'utilisation des technologies de l'information pour maintenir des coûts faibles. Ce fut la première entreprise à introduire la billetterie automatique en 1974, puis la réservation en ligne 20 ans plus tard. Les innovations de Southwest Airlines ont suscité une croissance considérable de l'industrie du transport aérien, d'autres compagnies aériennes se lançant dans le secteur du transport à bas coût à mesure

que la démocratisation des prix attirait de nouveaux voyageurs aériens. Le département américain des Transports a ainsi évoqué l'« effet Southwest » pour décrire la croissance spectaculaire d'un secteur lorsqu'une entreprise très innovante qui se lance sur un marché provoque une mutation du marché lui-même.

Quarante ans plus tard, dans un contexte difficile, quels enseignements peut-on tirer de l'expérience de Southwest, ou d'entreprises plus récentes comme Amazon ou Apple ?

Il est intéressant de noter que ces dernières ont connu des chiffres d'affaires record au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 – soit au plus fort de la récession aux États-Unis – en générant de la valeur grâce à des innovations comme l'iPhone et l'informatique en nuage. Rappelons aussi que les sociétés Microsoft, Nokia et BlackBerry (RIM) sont toutes nées, ou ont connu une renaissance, en période de récession. De fait, plus de la moitié des entreprises classées dans la liste *Fortune 500* de 2009 sont nées dans une période de récession ou de marché baissé. En bref, les périodes de ralentissement de l'activité peuvent stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise, et susciter des sources de croissance nouvelles et indispensables. Agir sur ce plan est capital pour la croissance à long terme.

Tel est l'un des enseignements essentiels de la Stratégie pour l'innovation de l'OCDE, publiée en mai. Les pays qui font de l'innovation et de l'entrepreneuriat les moteurs de nouvelles sources de croissance seront mieux à même de sortir et de rester à l'écart de la récession. Les gouvernements peuvent faciliter le processus en créant un environnement propice et en protégeant les moteurs d'innovation, même dans les moments difficiles. Bien entendu, les politiques agissant sur la demande, que ce soit la réforme de la réglementation et de la fiscalité ou les modalités des marchés publics, ont un rôle fondamental à jouer. Mais il existe aussi certaines mesures spécifiques que les gouvernements doivent prendre en considération.

Le paradoxe de la crise est qu'elle crée des opportunités, car de nouvelles méthodes se substituent aux anciennes grâce à la « destruction créatrice », mais qu'on observe parallèlement une aversion au risque et une pénurie de financement, qui limitent les possibilités d'innover.

Plus de la moitié des 500 premières entreprises mondiales au classement 2009 de la revue *Fortune* sont nées dans une période de récession ou de marché baissier

Ce problème et l'importance de l'innovation comme moteur de la croissance ont été pris en compte dans les nombreux plans de relance engagés pour contrebalancer l'impact de la crise. De nombreux pays ont augmenté leurs investissements publics dans l'éducation, la recherche et l'infrastructure pour améliorer leur croissance. Mais avec le poids croissant des déficits budgétaires, les gouvernements pourraient être tentés de réduire ces dépenses. Ce serait une erreur. De telles réductions allégeraient sans doute les budgets à court terme, mais elles saperaient la croissance à long terme, sans parler de la capacité à relever des défis comme le changement climatique, la faim et la maladie, qui exigent tous des solutions innovantes. Dans les cas où les coupes ne peuvent être évitées, elles devraient être bien ciblées pour améliorer l'efficacité et renforcer l'impact des dépenses publiques. L'investissement public jette les bases de l'innovation et de la croissance futures, et il requiert un engagement politique stable et durable pour être efficace.

En définitive, l'ingéniosité humaine et l'esprit d'entreprise sont l'essence même de l'innovation. Si la science et le savoir-faire technique sont essentiels pour faire progresser les connaissances, l'innovation nécessite bien davantage. Elle repose aussi sur un enseignement étendu et pertinent, qui développe les compétences entrepreneuriales, l'initiative et la créativité, ainsi que sur l'apprentissage à travailler au sein d'équipes en réseau. Les programmes d'enseignement doivent être adaptés pour donner aux étudiants la capacité de participer à la création, la diffusion et l'adaptation des innovations, dans un contexte où l'apprentissage et l'application de nouvelles compétences deviennent nécessaires tout au long de la vie.

De nombreux gouvernements devraient repenser le rôle que les universités et les organismes de recherche publics jouent dans leurs économies. Trop souvent, les universités sont considérées uniquement comme des dispensateurs d'enseignement, et non comme des pôles essentiels d'innovation. Les

universités et les établissements publics de recherche jettent des ponts entre les acteurs entreprises, administrations et pays, et elles sont souvent le point d'ancrage qu'exploitent les pôles locaux pour participer aux réseaux mondiaux. Les gouvernements devraient leur accorder plus d'indépendance, promouvoir la concurrence et l'esprit d'entreprise, et renforcer leur capacité à être concurrentiels au plan national et à l'étranger.

Prenons la science, qui a engendré des inventions déterminantes, comme le transistor ou le vaccin. La R-D fondamentale est le plus souvent menée et financée par les États, et elle jette les bases de l'innovation future. L'Internet, qui doit beaucoup aux investissements publics au fil des années, en est un bon exemple. Les gouvernements devraient tout particulièrement éviter de réduire les dépenses de R-D fondamentale consacrée à relever des défis sociaux majeurs, comme les maladies négligées telles que la malaria ou les sources d'énergie renouvelables. On peut attendre de ces dépenses un double dividende, de croissance économique et d'amélioration du bien-être.

Les gouvernements doivent aussi tirer les leçons de leur expérience, par exemple se demander si leurs politiques stimulent vraiment l'esprit d'entreprise, ou préparer le terrain pour d'éventuels nouveaux domaines de croissance. Pour être efficaces, les politiques d'innovation doivent refléter l'environnement actuel de l'innovation. Les entreprises nouvelles ou de création récente, souvent issues d'universités ou de grandes entreprises établies, revêtent une importance croissante et ont tendance à être la source d'innovations radicalement nouvelles, qui bouleversent les modèles d'entreprise existants et dynamisent à la fois la productivité et l'emploi. La société allemande de logiciels SAP, créée par cinq anciens employés d'IBM Allemagne, en est un bon exemple. Aujourd'hui, elle est le premier producteur mondial de logiciels d'entreprise et emploie plus de 50 000 personnes. Il ne faut guère s'en étonner. Aux États-Unis, certains chiffres montrent que les entreprises de moins de cinq ans ont été à l'origine de la quasi-totalité des créations nettes d'emplois dans le secteur privé au cours des 25 dernières années. Les entreprises américaines de plus de sept ans sont en moyenne 60 fois plus grandes que lorsqu'elles ont démarré leur activité, contre 5 à 30 fois seulement dans un certain nombre de pays européens.

Que peuvent faire les gouvernements pour que ces « gazelles » se multiplient ? Il ne suffit pas de simplifier les procédures administratives de création d'entreprise ; il faut élaborer des politiques qui permettent aux entreprises de se développer. Il faut aménager la portabilité des prestations sociales, telles que les retraites et l'assurance-santé, pour encourager les entrepreneurs à prendre le risque de voler de leurs propres ailes pour exploiter une idée intéressante. Les politiques doivent également faciliter l'accès au capital-risque, qui fait cruellement défaut dans le contexte actuel. Le problème est particulièrement aigu pour les nouveaux entrants, car ils n'ont pas d'antécédents et très souvent ne peuvent mettre sur la table que des apports tels des brevets ou autres actifs incorporels, difficilement évaluable par les investisseurs.

Il est également essentiel de mettre en place une infrastructure solide, pour permettre à davantage d'acteurs de participer aux réseaux d'innovation. Le haut débit, par exemple, rend possible la collaboration et donne accès à un large éventail de données et d'informations, ainsi qu'à de puissants outils d'analyse, et facilite la création de valeur nouvelle. Les politiques visant à favoriser l'innovation ne donneront leur pleine mesure que si elles prennent en compte le vaste champ d'activités que recouvre l'innovation. Certes, la technologie est importante, mais selon l'OCDE, plus importante encore est la manière de tirer parti de connaissances nouvelles (et parfois fortuites) de façon plus productive. Les SMS sont un exemple de succès majeur que peu d'opérateurs téléphoniques avaient prévu. La société de téléphonie mobile Safaricom au Kenya, est un autre exemple intéressant. Cette entreprise a commencé à offrir à ses abonnés un service de transfert de minutes aux membres de leur famille en zone rurale qui ne pouvaient s'acheter des cartes téléphoniques. Rapidement, le transfert de minutes est devenu une forme de monnaie alternative, les clients commençant à utiliser ce moyen pour envoyer de l'argent à des parents ou pour payer des services, tels que les courses en taxi. Voyant un créneau à exploiter, Safaricom a lancé M-PESA, qui est un service bancaire national permettant aux Kenyans d'envoyer de l'argent par SMS sans avoir besoin d'un compte bancaire, que de nombreux Kenyans ne possèdent pas. Les politiques qui mettent uniquement l'accent sur la R D se privent de potentiels de ce type. Les scientifiques et ingénieurs sont indispensables à l'instauration d'une

innovation robuste, mais comme le montre l'exemple de Safaricom, les gouvernements devraient s'intéresser au potentiel d'innovation et de solutions entrepreneuriales dans l'ensemble de l'économie.

Il n'y a pas de solution miracle pour renforcer l'innovation. Le succès de l'action publique repose sur l'amélioration de la performance du système dans son ensemble et l'élimination des maillons faibles qui peuvent nuire aux résultats. Les politiques doivent prendre en compte le fait que l'innovation repose sur la collaboration entre un large éventail de partenaires, notamment les producteurs et les utilisateurs d'innovation. Les technologies de l'information et des communications, notamment Internet, facilitent cette collaboration.

Cette dimension globale prendra encore plus d'importance dans les années à venir, à mesure que de nouveaux acteurs mondiaux comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde redessineront la géographie des idées

et la façon dont elles font l'objet d'échanges et d'investissements.

Pour faire face au monde actuel, les gouvernements doivent se projeter au-delà de la crise et éviter de concevoir des politiques inadéquates. De nombreux pays disposent encore de marges de manoeuvre pour améliorer l'efficacité des politiques gouvernementales de soutien de l'innovation. Une récession peut être source de tensions, mais elle offre aussi une conjoncture favorable aux réformes. La Stratégie pour l'innovation de l'OCDE n'apporte pas toutes les réponses ni ne prescrit d'approche universelle, mais c'est une référence et un guide précieux pour aider à naviguer en cette période difficile.

Pour les économies du monde entier, une solide dose d'innovation peut être doublement profitable. Elle peut aider à conduire un redressement durable et permettre d'avancer dans la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux. Mais pour agir

efficacement, les pouvoirs publics doivent reconnaître que l'innovation au XXI<sup>ème</sup> siècle est un jeu complexe et mouvant. Pour réussir, les pays devront faire de l'innovation un pilier central de la politique gouvernementale et doter les entreprises, les organismes publics et les citoyens, des moyens nécessaires pour trouver des solutions. Aujourd'hui, rares sont les pays qui pourraient se passer d'« effets Southwest ».

**Références**

OCDE (2010), *Mesurer l'innovation : un nouveau regard*, Paris.

OCDE (2010), *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : pour prendre une longueur d'avance*, Paris.

OCDE (2010), « La stratégie pour l'innovation de l'OCDE : principales conclusions », document préparé pour la réunion 2010 du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, Paris, 27 et 28 mai.

Voir [www.oecd.org/innovation/strategie](http://www.oecd.org/innovation/strategie)

**Port de Leixões**



**“ARRIVER & APPAREILLER”**

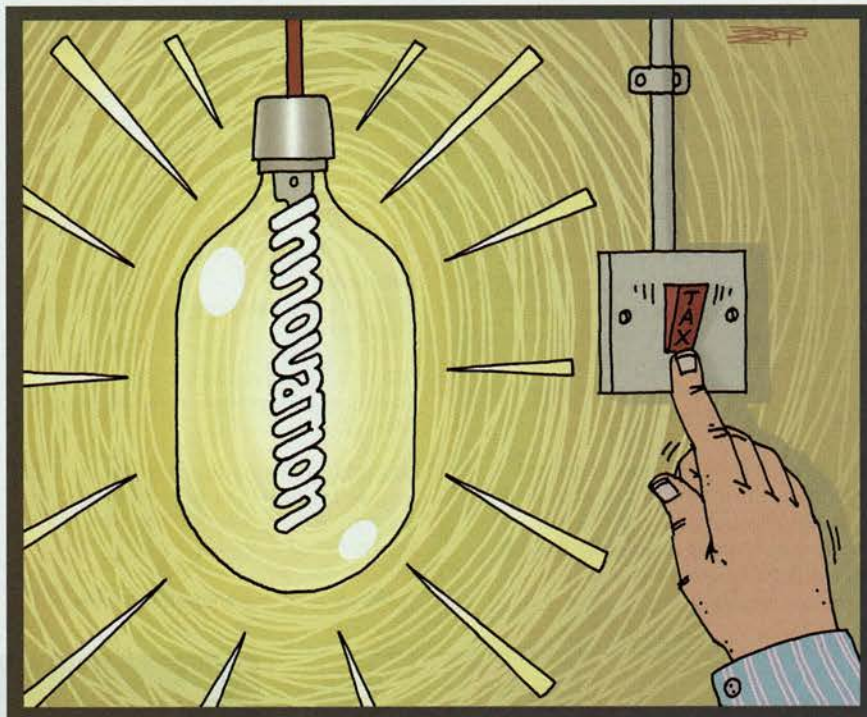
Compétitivité, efficacité, logistique... 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'agrandissement de la capacité de navigation, tirants d'eau à -12 m, donnant accès à des navires «panamax», l'extension des services fournis, la sécurité de la navigation et la vitesse des opérations de chargement et de déchargement sont le facteur distinctif du Port de Leixões, une référence pour les chaînes logistiques de la façade atlantique de la Péninsule Ibérique.



PORT DE LEIXÕES

# La fiscalité au service de l'innovation

Jeffrey Owens, Directeur et Michael Ash, centre de Politique et d'Administration fiscales de l'OCDE



## La fiscalité peut être un puissant levier d'innovation. Voici comment.

Le potentiel de l'innovation pour transformer nos économies ne fait aucun doute. Elle repousse les limites de nos connaissances et de nos capacités, stimulant la compétitivité et la productivité de nos entreprises. Ces effets positifs se diffusent dans l'économie. L'innovation n'est pas qu'une histoire de blouses blanches penchées sur des fioles chauffées au bec Bunsen. C'est aussi la mise au point de nouveaux produits, de procédés novateurs de production, de techniques modernes de commercialisation et de méthodes originales d'organisation des entreprises et des branches d'activité. La question de l'adoption est également fondamentale, car une bonne idée qui n'essaime pas reste sans impact.

Si le marché incite les entreprises à innover, les pouvoirs publics ont-ils un rôle à jouer ? La fiscalité, en particulier, peut-elle être un instrument utile ? Oui, car elle peut permettre de surmonter les obstacles à l'innovation, en réduisant le coût des activités

innovantes. Les crédits d'impôt en faveur de la recherche-développement (R-D), pratiqués dans un grand nombre de pays de l'OCDE, rendent l'innovation moins coûteuse. Le Canada, par exemple, accorde un large crédit d'impôt pour la R-D, qui peut aller jusqu'à 35 % des dépenses liées au développement expérimental, à la recherche fondamentale et appliquée, et aux activités qui s'y rattachent. D'autres mesures sont possibles, notamment les régimes d'amortissement accéléré pour les équipements liés à l'innovation, ou la réduction des prélèvements sur le travail pour l'emploi de scientifiques et de chercheurs. Ces dispositifs peuvent être d'application générale ou cibler certains secteurs ou certaines réalisations, par exemple les énergies renouvelables.

Pour stimuler l'offre d'innovation, on peut aussi réduire le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices liés à l'innovation, notamment dans le cas des redevances ou des cessions de brevets. C'est ce qui se fait aux Pays-Bas, où les bénéfices se rattachant à une innovation ne sont taxés qu'à 5 %, alors que le taux général d'imposition peut aller jusqu'à 25,5 %.

Les mesures fiscales ciblées sur l'innovation suscitent généralement une intensification des activités innovantes, en particulier les activités de R-D, mais elles peuvent aussi engendrer un déplacement pur et simple de la R-D d'un pays à l'autre et un subventionnement d'activités de R-D qui auraient été réalisées de toutes façons, même sans crédit d'impôt. Les gouvernements doivent éviter ce risque, tout en étant conscients des charges administratives créées par les mesures en faveur de l'innovation, aussi bien pour les entreprises que pour les administrations. De plus, ces mesures ouvrent grand la porte à l'optimisation fiscale, notamment par transfert de droits de propriété intellectuelle dans des juridictions à faible fiscalité.

Et les mesures fiscales en faveur de l'innovation ne sont pas sans coût pour les finances publiques. La valeur des divers crédits d'impôt pour la R-D varie entre 0,1 % des recettes fiscales totales au Royaume-Uni et en Norvège à plus de 0,9 % au Canada. Ce manque à gagner, particulièrement dans la période actuelle de rigueur budgétaire, doit généralement être compensé, par exemple en augmentant l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cela peut avoir un effet négatif sur l'innovation dans les entreprises, sans parler de l'activité économique dans son ensemble.

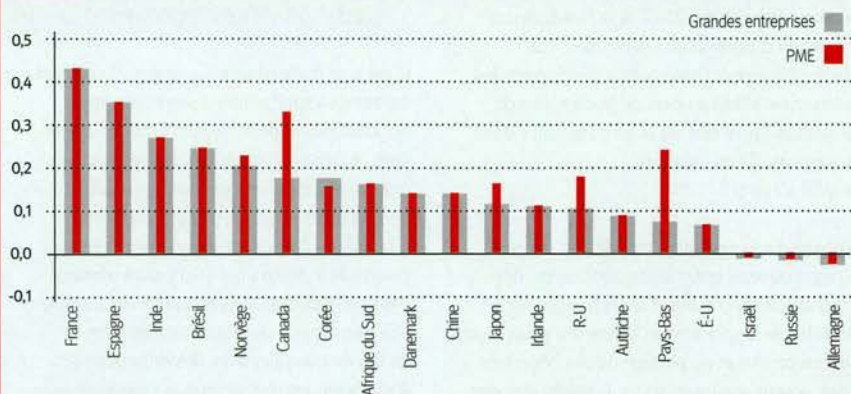
Les facteurs qui jouent sur l'offre d'innovation débordent également le cadre du régime fiscal des entreprises. Les liens entre l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations de sécurité sociale peuvent influencer sur le choix des individus entre un emploi salarié ou une activité plus entrepreneuriale et plus innovante. Les gouvernants doivent aussi se demander si les taux marginaux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont adaptés aux travailleurs hautement qualifiés, qui peuvent particulièrement contribuer à accroître l'innovation, mais sont également mobiles et se montrent souvent sensibles aux taux d'imposition.

L'environnement est un domaine où l'innovation est cruciale ; elle touche aussi bien la pollution locale de l'eau que les systèmes énergétiques nationaux et la lutte



## Subventions à l'innovation

Taux de subvention fiscale pour 1 dollar de R-D, grandes entreprises et PME, sélection de pays, 2008



Source : Science, technologie et industrie : tableau de bord de l'OCDE 2009  
 Pour davantage de pays, voir <http://dx.doi.org/10.1787/782712821084>

contre le réchauffement planétaire. Régler les problèmes environnementaux avec les technologies actuelles serait très coûteux. Mais utiliser le système fiscal uniquement pour stimuler l'offre d'innovation dans le domaine de l'environnement ne sera pas suffisant. Si polluer ne représente pas un coût, pourquoi les entreprises adopteraient-elles des innovations environnementales pour moins polluer, même s'il s'agit d'innovations de pointe ou bon marché ? Certaines entreprises peuvent chercher à réduire leur propre pollution

Aux Pays-Bas, les bénéfices liés à l'innovation sont soumis à un taux d'imposition plus faible

afin d'avoir de meilleures relations avec les investisseurs, mais, en général, l'innovation environnementale est différente des autres types d'innovation : peu de pollueurs adopteront des innovations environnementales si elles ne s'accompagnent pas de mesures incitatives.

Cette stimulation devra largement provenir de la tarification des activités nocives pour l'environnement. Elles doivent avoir un prix, comme les autres biens et services. Si les marchés ne fixent pas ce prix naturellement, les pouvoirs publics doivent clairement intervenir et taxer les pollueurs. C'est ce que font de plus en plus les pays de l'OCDE, non

seulement pour lutter contre le changement climatique, mais aussi pour régler les problèmes plus larges d'environnement. Ils taxent les polluants atmosphériques, les effluents et les déchets pour réduire la charge polluante et favoriser le recyclage.

L'impôt est généralement considéré comme l'instrument environnemental le plus efficace pour les gouvernements, avec les systèmes de permis échangeables, qui ont des caractéristiques très similaires. En fixant un prix au polluant, ces deux instruments peuvent véritablement inciter les entreprises à réduire leur pollution, et stimuler ainsi l'innovation. Comme on l'a démontré, les éco-taxes bien conçues favorisent l'innovation ; pour cela, il faut en général que ces taxes frappent directement l'activité polluante à un taux approprié, avec peu d'exceptions.

En somme, vu l'importance de l'innovation pour une croissance et un bien-être durables, il faut que les gouvernements s'interrogent sur l'approche optimale. Tirer habilement parti du système fiscal est un moyen efficace et novateur d'aller de l'avant.

### Références

OCDE (2010), *Fiscalité, innovation et environnement*, Paris (à paraître).

OCDE (2010), « Fiscalité et innovation », document de travail, Paris (à paraître).

Voir [www.oecd.org/fiscalite](http://www.oecd.org/fiscalite)



## Votre fenêtre sur l'OCDE

Un magazine primé\* pour vous tenir informé des grands défis politiques, économiques et sociaux actuels. Le magazine *L'Observateur de l'OCDE* présente une analyse détaillée, fiable et régulièrement mise à jour des principaux sujets de l'actualité économique et sociale internationale. Il constitue ainsi un excellent outil d'information pour les représentants du monde des affaires, les ONG, les universitaires et les journalistes qui souhaitent se tenir informés des débats menés par les décideurs politiques.

- Analyse d'experts sur des questions internationales
- Listes des réunions, ouvrages, rapports, documents de travail, etc.
- Dossiers spéciaux
- Indicateurs économiques, sociaux, environnementaux et scientifiques
- Liens, références et bibliographies
- Descriptions des nouvelles publications de l'OCDE, calendrier, etc.

*L'OCDE en chiffres*, un recueil de données statistiques d'une valeur de 20 €, est offert à tout nouvel abonné. Abonnez-vous à *L'Observateur de l'OCDE* sur [www.ocdelibrairie.org](http://www.ocdelibrairie.org) (€69, \$90, £47, ¥9 700) ou sur [www.observateurocde.org/abonnement.html](http://www.observateurocde.org/abonnement.html) (tarif spécial d'abonnement sur deux ans).

\*Recommandé par le jury au Prix 2002 de l'« Association of Learned and Professional Society Publishers », Royaume-Uni.

# Innovation sociale d'entreprise

**Jérôme Auriac**, Directeur général et fondateur de Be-linked\*

Longtemps, les ONG et les entreprises ont vécu une période que l'universitaire C.K. Prahalad, de l'Université du Michigan, appelle la « coexistence ». Ce mode de relation, basé sur la permanence de stéréotypes comportementaux se traduisait (et se traduit encore souvent) par des relations conflictuelles (campagnes d'ONG contre certaines multinationales) ou bienveillantes (philanthropie).

Depuis une dizaine d'années pourtant, à la faveur de l'intégration des questions de responsabilité sociale et environnementale par les entreprises (RSE), de la reconnaissance de contraintes nouvelles dans les processus de décision (impact des activités sur le climat, acceptabilité locale, etc.) et, en parallèle, d'un développement sans précédent du nombre

d'ONG à travers le monde, de nouveaux types de relations ont commencé à s'instaurer entre les entreprises et les ONG. À la fois facteurs et vecteurs d'innovations sociétales, ces collaborations qui consistent à développer des partenariats allant au-delà de la coexistence, trouvent aujourd'hui un écho particulier dans les concepts de co-création. De quoi s'agit-il ?

La co-création consiste à aborder un enjeu de façon ouverte entre deux partenaires dont la collaboration croisée et les échanges vont s'étendre de la conception même du projet à sa mise en œuvre et au partage de ses bénéfices. Ainsi, depuis quelques mois, Danone met en œuvre de véritables stratégies de co-création avec certaines ONG et certains entrepreneurs sociaux, dans le monde entier.

Les co-créations aident l'entreprise à mieux appréhender l'évolution de ses marchés et de ses opportunités futures

C'est tout d'abord une façon pour l'entreprise de mieux appréhender les évolutions de ses marchés et de ses opportunités futures. Que ce soit en France ou dans les pays en développement, les populations à faible revenu, par exemple (notamment les 4 milliards d'êtres humains qui vivent avec moins de 2 dollars par jour), sont très mal connues des entreprises, habituées à servir des tranches de populations solvables. Le fait de travailler avec des entreprises d'insertion permet de mieux connaître ces populations et leurs besoins. Au-delà de cet aspect « marketing » de l'analyse, l'entreprise se pose également la question de la valeur ajoutée sociale et environnementale que peut apporter cette dynamique d'innovation sociale consistant à intégrer ces acteurs *not for profit* dans sa chaîne de création de valeur. Ainsi, l'entreprise Fedex a lancé le premier camion électrique hybride en 2004 avec Environmental Defense Fund, une ONG basée à Washington et est maintenant leader du marché. Dans le secteur agro-alimentaire, Danone, à travers son projet La Petite Reine, a décidé de faire appel à une entreprise d'insertion (Proximity) pour assurer la livraison de certains de ses distributeurs en centre ville à Paris en France. Les livraisons se font en triporteur à pédales, mode de transport écologique s'il en est, par des travailleurs en parcours d'insertion sociale. Les délais de livraison sont les mêmes qu'avec les méthodes traditionnelles, et les structures de coût sont adaptées grâce à un ensemble d'outils de financement innovants développés par Danone.

Même constat lorsque le même groupe engage une dynamique de co-création avec l'ONG SOS Sahel pour permettre le développement et la structuration de filières de collecte de gomme d'Acacia entre le Tchad, le Mali et le Burkina Faso. L'entreprise renforce ainsi ce qu'elle appelle ses « éco-systèmes » et donc la pérennité de ses « fournisseurs », tout en permettant à l'ONG de continuer à remplir sa mission première, qui consiste à aborder la lutte



Une co-création porteuse d'emplois

« Les enjeux sociétaux : des enjeux de taille nationale »

contre la pauvreté par le développement d'activités génératrices de revenus. Fierté d'appartenance, *licence to operate*, réputation et image renforcées, R&D nourrie... Les bénéfices de la co-création entre ONG et entreprises sont nombreux. Cependant, pour être optimaux, ils nécessitent de la part des acteurs une adaptation et une ouverture constante à l'autre, ainsi qu'une cohérence forte entre les attentes et les objectifs des partenaires. De même, pour générer un impact social, ils doivent répondre aux attentes réelles des populations servies et entrer dans les lignes directrices des politiques publiques locales. Lorsque Danone engage ce type de collaboration, ce n'est ni de la philanthropie, ni du marketing amélioré, comme le rappelle souvent Frank Riboud, le PDG de Danone. C'est la nécessaire adaptation d'une entreprise de son secteur à l'évolution des marchés, dans une logique qui ne renie pas la nécessaire réponse aux attentes des actionnaires.

Les difficultés de l'exercice sont à la hauteur des enjeux et ne doivent pas être sous-estimées. Les changements de posture et l'ambition doivent être partagés par les deux partenaires, tout comme le niveau d'implication des dirigeants et des opérationnels. On a pu voir les limites de ce type d'exercice avec l'annonce récente de la fin du partenariat entre les Amis de la Terre et Les Caisses d'Épargne en France.

Dans un monde où les inégalités entre les pays dits développés et les autres, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, perdurent, l'histoire dira si les dynamiques de co-création auront été propices à la réduction de certaines d'entre elles. Dans un contexte de contraintes réglementaires accrues quant à la responsabilité sociétale, ces initiatives ouvrent un chemin nouveau pour nos décideurs, qui fait une place aux enjeux sociétaux dans les « sciences » du *management*, où la maximisation du profit peut aussi passer

par la maximisation de la valeur sociale. Car pour être légitime, compétitive, acceptée et innovante dans les années qui viennent, l'entreprise devra s'ouvrir à ces nouveaux acteurs traditionnellement non-contractuels que sont les ONG et les entrepreneurs sociaux, afin de répondre à ces enjeux sociétaux, qu'elle maîtrise mal par essence.

\*Be-linked, Business & Community Intelligence est un cabinet de conseil en stratégie et en management dédié à la relation ONG-entreprises. Sa mission est d'intégrer les relations avec la société civile au cœur de la stratégie de l'entreprise. Be-linked édite également tous les deux mois *B&C Brief - La revue des relations ONG-entreprises* pour décrypter et analyser les enjeux de la relation entre les entreprises et les organisations de la société civile sous un angle transversal et international.

Voir [www.be-linked.net](http://www.be-linked.net)

# Les yeux tournés vers l'Avenir

Nous mettons en œuvre de bonnes pratiques en vue d'améliorer la performance environnementale et de créer un avenir meilleur.

Transport en Commun Fluvial, un partenaire intermodal, pour la mobilité de la Zone Métropolitaine de Lisbonne.

Groupe Transtejo, nous laissons libre cours à l'Environnement !



Informations:

Tel. (+351) 210 422 400 · Fax. (+351) 210 422 499

[www.transtejo.pt](http://www.transtejo.pt)



personne ne reste sur la berge...

# Nanomatériaux : des enjeux de taille

Peter Kearns, direction de l'Environnement, OCDE



L'innovation peut engendrer des bénéfiques, mais aussi certains risques. L'émergence de la nanotechnologie, qui consiste à manipuler des matériaux à peine visibles à des fins industrielles, illustre cette ambivalence. Les responsables politiques examinent cette question à la loupe.

On trouve désormais toutes sortes de nanomatériaux dans des articles ménagers courants, depuis les articles de sport et les produits solaires jusqu'aux chaussettes et aux robes, en passant par la literie et les shampoings pour animaux domestiques ou encore les téléphones mobiles et les processeurs d'ordinateur. Comme toute technologie innovante, la nanotechnologie offre la perspective d'avantages inimaginables – mais aussi de risques imprévus. L'OCDE est depuis 2005 à la pointe des efforts internationaux visant à minimiser ces risques. Ces derniers temps, la coopération s'intensifie, car les nanomatériaux deviennent partie intégrante de notre quotidien.

La nanotechnologie désigne un large éventail de technologies permettant de manipuler individuellement les atomes et les molécules pour créer de nouveaux produits et procédés. Les caractéristiques des matériaux, notamment leur couleur, leur solidité, leur conductivité et leur réactivité, changent lorsqu'on manipule leurs atomes. Un matériau rouge ou flexible à l'échelle du mètre peut devenir vert ou plus résistant que l'acier à l'échelle nanométrique – un nanomètre étant égal à 1/80 000<sup>ème</sup> de la largeur d'un cheveu humain. Quels sont les risques ?

La plupart des nanomatériaux sont sans doute totalement inoffensifs, notamment sous forme solide, mais nous ignorons quels sont leurs risques pour la santé si, par exemple, des nanoparticules toxiques pénètrent dans l'organisme par la peau ou par inhalation, et pour l'environnement lorsque des nanoparticules sont rejetées dans les sols ou les réseaux hydrographiques. La santé et la sécurité sont des enjeux politiques primordiaux, mais aurons-nous besoin de nouvelles règles ? La question est légitime. Après tout, l'adoption d'une nouvelle

# PREVENTION

législation peut être longue et coûteuse, et peut imposer des contraintes inutiles aux producteurs et aux consommateurs.

Depuis environ cinq ans, l'OCDE dirige une action concertée d'évaluation de la sécurité des nanomatériaux, motivée en grande partie par le fait que l'organisation est à l'origine des Lignes directrices pour les essais de sécurité des produits chimiques, internationalement reconnues. L'OCDE a passé en revue ces lignes directrices pour déterminer si elles peuvent être appliquées aux nanomatériaux, et elle a publié un avis préliminaire.

Dans le cadre d'un programme de parrainage, les pays de l'OCDE, la Chine et le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE travaillent de concert pour financer les essais de 14 nanomatériaux déjà sur le marché ou sur le point de l'être. Chaque matériau fait l'objet de tests portant sur une soixantaine de caractéristiques importantes pour la santé humaine et la sécurité environnementale. Ces tests coûtant environ 3 millions d'euros par matériau, le budget total du programme s'élèvera à quelque 30 millions d'euros. L'objectif du programme est de déterminer si ces matériaux peuvent être testés avec succès. C'est un travail coûteux, long et laborieux, mais étant donné les enjeux, les gouvernements et les autres parties prenantes se sont engagés à le mener à bien. Les délégations concernées sont également déterminées à être aussi ouvertes et transparentes que possible sur les tests, dont les résultats seront rendus publics dès que possible. À ce jour, l'OCDE a publié des orientations sur la façon dont les tests devraient être réalisés. À partir de juillet cette année, pour chaque nanomatériau, des explications détaillées seront publiées sur les formes testées, les équipes qui procèdent aux essais et dans quel but précis.

Compte tenu des incertitudes, l'OCDE étudie également quel rôle supplémentaire les décideurs devraient jouer pour renforcer la sécurité publique concernant les nanomatériaux. Le Groupe de travail de l'OCDE sur les nanomatériaux manufacturés, créé en 2006, a diffusé en 2008 un questionnaire pour déterminer les régimes réglementaires applicables, qu'ils soient

déjà en vigueur ou en projet, et la façon dont ils prennent en compte les obligations d'information, identifient les risques, réduisent l'exposition, et évaluent et gèrent les risques associés aux nanomatériaux industriels. Bien qu'aucun des 24 pays ayant répondu n'indique avoir une législation spécifique sur les nanomatériaux, la plupart précisent que les lois actuelles les habilite à réglementer les nanomatériaux ou les produits qui en contiennent. Quatorze pays sur 24 ont déclaré rendre obligatoire l'enregistrement du produit ou une notification et une évaluation de la substance avant sa mise sur le marché.

Tout en travaillant de manière concertée par l'intermédiaire de l'OCDE, d'organisations régionales comme la Commission européenne, ainsi que d'associations professionnelles, les pays élaborent des politiques spécifiques pour un développement responsable des nanotechnologies. En mai 2009, par exemple, le gouvernement australien a annoncé une Stratégie nationale en faveur des technologies outils, portant sur une période de quatre ans, visant à définir un cadre pour développer la biotechnologie, la nanotechnologie et d'autres nouvelles technologies de manière responsable. Celle-ci préconise une approche à l'échelle gouvernementale pour l'élaboration des politiques, la réglementation, l'implication du public et une participation coordonnée aux efforts internationaux en matière de santé et de sécurité. Le Plan d'action néerlandais sur la nanotechnologie, formulé en 2008, comprend des propositions sur la gestion des risques, la recherche et l'innovation, sur la communication avec le grand public et sur la prise en compte des aspects juridiques. Le budget du programme de recherche stratégique qu'il comprend s'élève à 100 millions d'euros par an, dont 15 % seront consacrés à la recherche sur les risques.

Le ministère japonais de l'Environnement a publié en 2009 ses Lignes directrices pour la prévention de l'impact environnemental des nanomatériaux industriels, dont l'objet est de donner aux fabricants toutes les informations disponibles sur la gestion écologiquement rationnelle des nanomatériaux industriels. Les États-Unis mettent à disposition un ensemble similaire de lignes directrices intitulé

Aucun des 24 pays ayant répondu à l'enquête n'indique disposer d'une législation spécifique sur les nanomatériaux

« Approches pour une nanotechnologie sans danger : gestion des préoccupations de santé et de sécurité associées aux nanomatériaux ». Elles visent à faire une synthèse des recommandations du National Institute of Occupational Health and Safety et à encourager un échange d'informations entre tous ceux qui produisent et utilisent des nanomatériaux. Quant au Royaume-Uni, le British Standards Institute a élaboré des directives sur l'étiquetage, la manipulation et l'élimination sans danger des nanomatériaux, tandis qu'un groupe d'acteurs non-gouvernementaux a formulé le Responsible Nano Code, un ensemble de pratiques exemplaires à l'intention des organisations qui développent, fabriquent, vendent ou éliminent des produits utilisant les nanotechnologies.

Ces initiatives et le grand nombre d'autres rapports et d'initiatives allant dans le même sens sont-ils suffisants ou d'autres propositions d'évaluation des risques ou de gestion des risques, comme l'étiquetage, sont-ils nécessaires ? C'est en partie ce qu'étudie l'OCDE. Ce qui est clair, c'est que même la plus limitée des technologies peut avoir des implications politiques à grande échelle. En matière de nanomatériaux, tous les pays sont dans le même bateau, et beaucoup pourraient devoir adapter leurs cadres réglementaires existants. L'OCDE continuera à s'assurer que cela est fait de façon équitable et transparente, dans le souci prioritaire de la sécurité publique.

## Références

OCDE (2010), "Current development/activities on the safety of manufactured nanomaterials in member countries and non-member economies", Series of Safety of Manufactured Nanomaterials, No 20, Paris.

OCDE (2005), "Report of the OECD Workshop on the Safety of Manufactured Nanomaterials: Building Co-operation, Co-ordination and Communication", Series of Safety of Manufactured Nanomaterials, No 1, Paris.

Voir [www.oecd.org/env/nanosecurite](http://www.oecd.org/env/nanosecurite)

PRENEZ LE TRAIN,  
LE CIEL VOUS LE RENDRA.



### **Le train est une solution efficace contre le changement climatique. Pourquoi ?**

Aujourd'hui, le train représente moins de 1%\* des émissions de gaz à effet de serre. Le secteur des transports atteint 27% et cette part est celle qui a le plus augmenté depuis 1990.

Se déplacer en train contribue ainsi à lutter contre le changement climatique. SNCF veut aller plus loin, et s'engage à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 30% d'ici 2020 en agissant dans tous les domaines : de l'éco-conduite à la locomotive hybride, en passant par la construction de haltes éco-durables et de gares à énergie positive. Ainsi, chaque personne qui voudra faire un geste pour la planète saura qu'elle peut compter sur SNCF pour l'aider à agir.

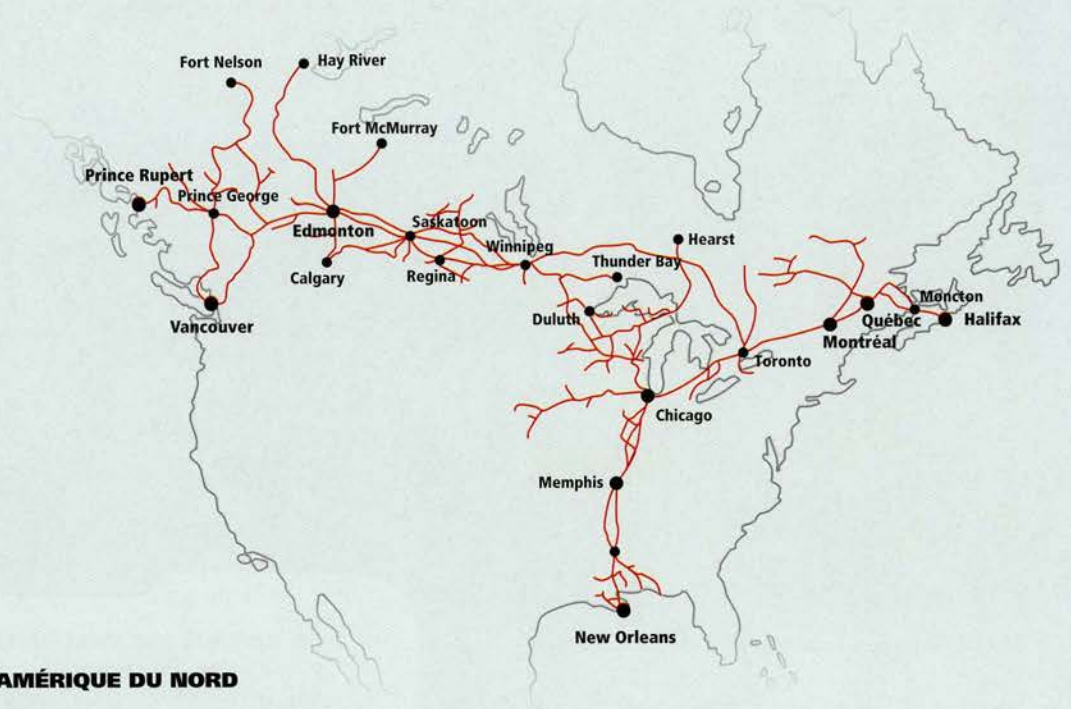
[sncf.com/generation-ecomobile](http://sncf.com/generation-ecomobile)

des  
idées  
d'avance 

## L'économie nord-américaine roule sur nos rails.

Pour les entreprises et les collectivités de l'Amérique du Nord, le CN est un partenaire privilégié. En reliant trois côtes maritimes, notre réseau permet d'offrir nos produits au reste du monde et met la production étrangère à notre portée. Notre chemin de fer représente une voie plus verte, plus sûre, pour soutenir l'économie canadienne. Enfin, nos milliers d'employés passionnés ont à cœur d'améliorer leur milieu de vie et celui des autres. Au CN, nous livrons de façon responsable.

[www.cn.ca](http://www.cn.ca)



LE CHEMIN DE FER DE L'AMÉRIQUE DU NORD





**Rob Merrifield**, Ministre d'État aux Transports (Canada), Président du Forum international des transports 2010

### Assurer l'avenir des transports



Gouvernement canadien

Alors que nous entrevoyons les signes d'une reprise fragile, le Forum 2010 soulignera l'importance de l'innovation pour l'avenir du secteur des transports. Les décideurs, experts et professionnels de tous horizons se pencheront sur les transports de demain et sur les obstacles à surmonter, ainsi que sur les technologies, les politiques et les partenariats innovants à mettre en place.

Au Canada, nous savons que l'innovation est primordiale pour accroître la productivité et affermir la croissance à long terme. L'innovation permet à la société de résoudre de nombreux problèmes et d'exploiter de nouvelles possibilités, et aux entreprises de prospérer grâce à de nouveaux produits et à des processus plus efficaces.

En élaborant des stratégies pour l'innovation future dans les transports, nous créons les conditions propices à une nouvelle génération de gains de productivité qui contribuera à relever les défis auxquels le secteur est confronté : vieillissement des infrastructures, congestion, impacts du changement climatique et évolution démographique.

En outre, l'aptitude du secteur à renforcer ses capacités d'innovation déterminera les améliorations futures des performances globales du système de transport.

Par exemple, grâce à notre Cadre national pour les portes d'entrée et corridors commerciaux, nous avons relié nos principaux systèmes de transport aux débouchés commerciaux internationaux dans trois zones géographiques stratégiques. La porte et le corridor Asie-Pacifique, à partir de Vancouver, permettent de rejoindre le cœur de l'Amérique du Nord en passant par l'Ouest canadien. La porte atlantique donne un accès libre, fiable et efficace à l'Amérique du Nord à partir des marchés asiatiques via le canal de Suez, le Canada, l'Europe, les Caraïbes et l'Amérique latine. La porte et le corridor commercial continental relie notre cœur industriel de l'Ontario et du Québec aux États-Unis.

L'innovation est indispensable pour maintenir notre croissance économique et notre qualité de vie

Cette approche innovante est essentielle pour pérenniser notre croissance économique et notre qualité de vie, car des systèmes transportant marchandises et voyageurs en toute sûreté et sécurité, et consommant moins de carburants fossiles, sont indispensables dans un monde tributaire des échanges internationaux.

Dans le cadre de notre démarche d'innovation permanente dans les transports, nous continuons à investir dans les systèmes de transport intelligents (STI) pour accroître l'efficacité, faciliter les échanges et améliorer la sécurité et la sûreté. Conscients de l'importance de la coopération internationale, nous avons récemment signé des accords de collaboration sur les STI avec les États-Unis, notre premier partenaire commercial, dans un effort mutuel pour améliorer notre compétitivité, moderniser nos infrastructures et renforcer la sécurité et la sûreté de nos chaînes d'approvisionnement.

Le Canada a également entrepris d'autres améliorations technologiques. Par exemple, nous élaborons des technologies de pointe pour relever les défis que posent à l'aviation les périodes hivernales et l'évolution du permafrost. Privilégiant la viabilité environnementale, nous fournissons une aide substantielle aux municipalités pour étendre les systèmes de transport en commun à émissions réduites, et nous investissons dans des projets de démonstration pour tester et mesurer les technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique. Par ailleurs, nous créons et mettons en place des infrastructures intelligentes pour assurer la surveillance des ponts et des liaisons ferroviaires afin de détecter tout signe de déformation ou de dégradation. Nous nous employons aussi activement à améliorer la sécurité des voyageurs aériens, par exemple par l'analyse de concordance radioscopique, les algorithmes d'imagerie corporelle et la détection d'explosifs.

Les partenariats internationaux favorisent l'innovation technologique par la recherche collaborative. De concert avec nos partenaires chinois et américains, nous sommes en train de mettre au point des outils de surveillance et de localisation des conteneurs de marchandises sur leur parcours routiers, ferroviaires ou maritimes.

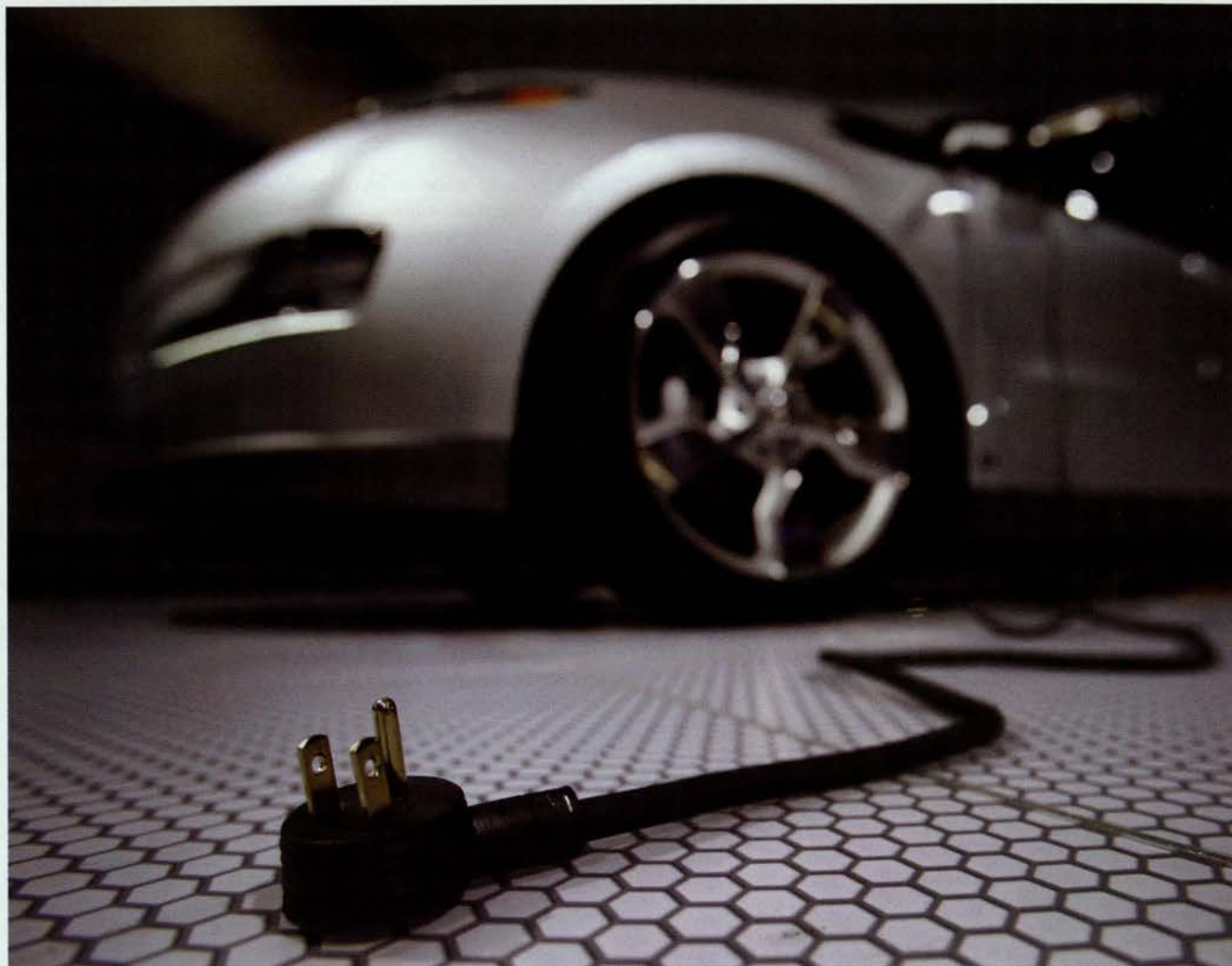
Ces partenariats seront essentiels dans des domaines émergents tels que les transports propres et les technologies de l'information sans fil. Dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, la coopération internationale permet de déployer d'importantes technologies innovantes de façon à intégrer les systèmes de transport à travers les frontières, et ainsi favoriser une circulation plus fluide et plus efficace des marchandises et des voyageurs.

Le Forum 2010 sera l'occasion de poursuivre nos échanges d'idées et de technologies en faveur de l'innovation. Ensemble, nous pouvons créer des systèmes de transport plus propres, plus efficaces, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement, au bénéfice de tous.

Voir [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca)

# Des transports innovants

Jack Short, Secrétaire général, Forum international des transports



Mark Blinchy/Reuters

## Les évolutions des transports et celles de la société sont inextricablement liées.

« La flèche rouge », poème de l'Irlandais Paul Durcan, commence ainsi : « Dans l'histoire des transports – mais en existe-t-il d'autres ? ». Quiconque s'intéresse à l'innovation dans les transports devrait méditer ce vers. L'histoire ne serait-elle pas, au fond, déterminée par les transports plutôt que par les guerres et par les rois ?

L'invention de la roue, la domestication du cheval et la navigation à voile ont permis à nos ancêtres de se déplacer au-delà de leur cadre

géographique immédiat. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, grâce au navire à vapeur et au chemin de fer, l'homme a accru de façon spectaculaire son rayon d'action et la vitesse de ses déplacements. Le XX<sup>ème</sup> siècle a été celui de l'automobile : le nombre de véhicules, presque nul au début du siècle, est aujourd'hui supérieur à 500 millions. Le moteur à combustion interne, utilisé depuis à peine plus d'une centaine d'années, a été extraordinairement perfectionné. Le moteur de la Mercedes 500 aujourd'hui est plus petit que celui de la Mercedes 35 de 1901, mais dix fois plus puissant. Au XX<sup>ème</sup> siècle, plus de 600 innovations importantes ont vu le jour dans le secteur automobile, et cela continue.

Les progrès technologiques ont été prodigieux. Les trains à grande vitesse, au Japon en 1964 puis en France, ont donné un nouvel élan au transport ferroviaire. La ligne Tokaido par exemple, qui relie Tokyo et Osaka, transporte 130 millions de personnes par an, les intervalles en heures de pointe étant de trois minutes, et le retard moyen de 24 secondes. Par ailleurs, depuis le moteur à réaction, des millions de personnes prennent l'avion chaque jour.

Le GPS facilite les déplacements des automobilistes. Dans de nombreuses villes, l'indication du temps d'attente et la billetterie intégrée rendent les transports en commun beaucoup plus agréables. Le secteur de la

logistique s'est développé grâce à des logiciels novateurs permettant entre autres un suivi transparent des marchandises tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les idées les plus simples sont souvent à l'origine des plus grandes transformations. Un conteneur n'est au fond qu'une boîte métallique, mais qui permet de transporter et de stocker les marchandises dans des formats normalisés, sur des navires, des véhicules et

Si l'innovation se concrétise à travers les mécanismes normaux du marché, elle n'en doit pas moins être guidée

des trains d'une capacité toujours plus grande. L'exploitation de ce potentiel par les entreprises a permis d'immenses gains de productivité dans le transbordement des navires, des améliorations de la sécurité, ainsi que des réductions colossales des coûts de transport.

Une autre innovation extraordinaire du XX<sup>ème</sup> siècle est la ceinture de sécurité, conçue par Nils Ivar Bohlin, de Volvo, en 1959. Une idée simple qui a sauvé des millions de vies pour un coût très faible.

Et les innovations n'ont pas été que technologiques. Dans le domaine politique, la déréglementation du transport routier, de l'aviation et de certains réseaux ferroviaires, par exemple, a été très bénéfique pour l'économie et les consommateurs. Sans parler du recours à de nouveaux modèles économiques, tels que les réseaux en étoile et les compagnies à bas coûts dans le transport aérien, qui ont révolutionné l'activité de ce secteur.

Mais si l'innovation se concrétise à travers les mécanismes normaux du marché, elle n'en doit pas moins être guidée. Prenons la sécurité routière. On peut aujourd'hui faire ralentir ou freiner automatiquement les véhicules. Certaines voitures sont d'ores et déjà équipées de technologies qui interviennent directement sur le moteur. Le régulateur de vitesse et d'espacement, par exemple, fait ralentir la voiture quand elle est trop proche du véhicule qui la précède, puis l'accélère pour maintenir la distance préalablement choisie. Le programme électronique de stabilité (ESP) freine automatiquement pour redonner au conducteur la maîtrise de la trajectoire du

véhicule. Le système antiblocage des roues (ABS) gère le freinage lorsque le conducteur ne peut pas réagir assez rapidement pour modifier le rapport d'adhérence entre les pneus et le revêtement routier. Désormais, les voitures peuvent même se garer toutes seules.

Les arguments qui invoquent la technologie pour améliorer la sécurité sont irréfutables. Plus de 1,3 million de personnes sont tuées chaque année sur la route, et plusieurs millions sont gravement blessées. En appliquant des mesures et des technologies existantes, nous pouvons réduire considérablement ces chiffres, et les ramener aux niveaux atteints par les pays qui affichent les meilleurs résultats. Ce serait déjà miraculeux, mais la route continuerait de tuer plus d'un demi-million de personnes chaque année. On ne pourra pas faire mieux sans avoir recours à de nouveaux instruments, en particulier à la technologie. De plus, si le nombre de décès a diminué, le nombre de collisions reste à peu près identique. Nous avons atténué les conséquences des accidents, mais nous n'avons pas encore assuré la pleine sécurité de notre réseau.

D'autres modes de transports, notamment l'avion et le train, sont beaucoup plus sûrs grâce aux progrès des instruments de précision, des technologies de l'information et des matériaux de construction.

Bien entendu, il existe des obstacles : la fiabilité technique n'est pas encore garantie et des obstacles juridiques persistent. En dépit de leur complexité, il nous faudra les surmonter si nous voulons sécuriser les routes.

Un deuxième bon exemple d'innovation déjà appliquée dans les transports est la tarification de la congestion. Son histoire montre qu'il n'est pas simple de transformer une bonne idée en une bonne pratique. L'idée qu'une redevance est nécessaire pour combler l'écart entre les coûts privés et sociaux de l'usage d'un réseau routier encombré, afin de s'assurer que les avantages nets de l'utilisation du réseau soient aussi grands que possible, est ancienne. Rarement idée a été aussi peu controversée en économie. Néanmoins, les décideurs et le public ne perçoivent pas nécessairement les avantages d'une redevance sur la circulation en cas de congestion, car elle donne plutôt l'impression d'aggraver les choses.

La mise en œuvre de la tarification de la congestion s'accompagne pour certains d'avantages, réels ou perçus, et de pertes pour d'autres. Comme les électeurs souhaitent éviter les pertes et ne perçoivent pas nécessairement les avantages de mesures radicalement nouvelles, proposer la tarification de la congestion peut être politiquement risqué. Les politiques publiques doivent faire en sorte que la bonne idée de départ se concrétise en bonne pratique. Nous pouvons tirer des enseignements des différentes formes de tarification de la congestion appliquées avec succès dans certaines villes – Londres, Singapour et Stockholm par exemple – ainsi que des projets de péage aux États-Unis, qui font payer l'utilisateur en fonction de la valeur qu'il attache au service rendu.

Tout d'abord, les mesures sont mieux acceptées si elles sont assorties d'alternatives : de même qu'un nouveau produit n'est en général pas rejeté lorsqu'on reste libre de ne pas l'acheter, les péages de congestion sont plus facilement acceptés quand des itinéraires de remplacement sont proposés. La liberté de choisir entre une route gratuite et une route à péage, pratique courante en France et testée dans plusieurs États américains, procède d'une volonté de diversifier les choix. L'amélioration des transports publics est une autre pièce du puzzle.

Ensuite, un système de tarification qui repose sur des règles, notamment celle de la modulation des tarifs en fonction de l'heure et de la vitesse, est plus aisément acceptable que des systèmes dans lesquels les prix sont le résultat de processus décisionnels moins transparents.

Enfin, il peut être utile de souligner d'autres avantages, notamment la moindre pollution et une meilleure qualité de vie découlant de la réduction de la circulation. L'expérience montre que l'adhésion du public diminue au fur et à mesure que la date de la mise en service de la tarification de la congestion approche, et qu'elle se renforce après sa mise en œuvre. Une réforme est-elle légitime si elle est soutenue par les experts, mais moins par la population ? Heureusement, les péages de congestion ne sont pas irréversibles ; il semble donc raisonnable de les mettre en place, quitte à les supprimer éventuellement par la suite, plutôt que de soumettre leur installation à référendum. Certes, une bonne communication est essentielle pour recueillir

une adhésion du public assez forte qui justifie la mise en œuvre. Cela dit, le véritable risque n'est pas de voir de mauvaises idées s'imposer, mais de ne pas expérimenter les bonnes idées.

La décarbonisation des transports est l'une des raisons les plus impérieuses d'innover dans ce secteur aujourd'hui. Les émissions imputables au transport routier doivent très nettement baisser. On peut y parvenir par une limitation draconienne de l'usage de la voiture ou par une forte réduction de la teneur en carbone des carburants. Les populations augmentent et les personnes se déplacent davantage. Le secteur des transports doit donc d'autant plus réduire ses émissions. Le progrès technologique est par conséquent crucial. Il ne suffira pas d'améliorer le rendement des moteurs classiques. Le transport routier devra adopter d'autres sources d'énergie.

Ce terrain est encore largement inexploré. Subventionner la R-D sur les énergies de substitution et fixer un prix au carbone, de manière à encourager le recours aux carburants peu carbonés, pourrait ne pas suffire. Ces énergies nouvelles sont encore trop peu connues pour être commercialisables, et elles ne le seront pas tant que les technologies nouvelles seront désavantagées, même faiblement, du fait de leur coût. Cette situation persistera sans doute, compte tenu des volumes relativement faibles de la production de technologies nouvelles comme la voiture électrique, et de la solide position concurrentielle des moteurs classiques.

Au lieu de se limiter à créer des conditions propices, les pouvoirs publics devraient peut-être intervenir plus directement, non pas en s'immiscant dans les initiatives privées, mais en coopérant plus étroitement avec les investisseurs privés, les innovateurs et d'autres acteurs. Cette démarche n'est pas sans risques, car les intérêts publics et privés ne sont pas tout-à-fait les mêmes. Les autorités peuvent commettre des erreurs lorsqu'elles décident des stratégies à suivre, mais le secteur privé aussi. Il se peut que le secteur public débourse finalement des sommes excessives pour mettre en œuvre les stratégies appropriées, mais les entreprises privées peuvent elles aussi essuyer des pertes sur certains projets. Au final, les coûts risquent d'être plus lourds si les pouvoirs

Subventionner la R-D sur les énergies de substitution et fixer un prix au carbone ne suffira sans doute pas

publics et les entreprises n'œuvrent pas davantage à résoudre ensemble un problème aussi fondamental pour la collectivité.

Que pourraient concrètement faire les pouvoirs publics pour favoriser l'innovation en matière de véhicules à faibles émissions de carbone ? En plus de subventionner la R-D et de faire payer le juste prix pour les émissions de CO<sub>2</sub>, les administrations peuvent donner l'exemple, notamment en acquérant des véhicules propres pour leur propre flotte, comme le fait notamment le gouvernement français.

Plus généralement, les pouvoirs publics peuvent fixer des normes sévères de consommation de carburant. Les normes donnent aux constructeurs automobiles plus de certitude sur les niveaux de consommation à atteindre que ne le feraient des taxes sur les carburants ou des redevances sur les émissions. Idéalement, les normes permettent de tracer des trajectoires d'évolution à long terme, d'où l'importance d'engagements à cet égard, comme à l'égard des objectifs de réduction des émissions de carbone en général. L'incertitude est le pire ennemi de l'innovation et de l'investissement, et seule une politique ferme peut faire en sorte que le marché récompense l'innovation avec suffisamment de cohérence et de vigueur pour susciter des initiatives de décarbonisation des transports.

Les aides publiques aux nouvelles technologies sont également légitimes pour favoriser la pénétration sur les marchés, en compensant les désavantages de coûts dus à de faibles volumes de production. Ceci ne va pas sans risques. La décision quant au moment de commencer à accorder des subventions ou d'y mettre un terme, et le simple choix du montant qu'il convient d'allouer, se heurtent à de multiples problèmes et ne seront certainement pas sans effets sur le plan technologique. D'autre part, chacun connaît la difficulté d'éliminer des subventions une fois celles-ci mises en place. Rendre les choix habituels plus chers que les options plus respectueuses de

l'environnement est sans doute plus efficace. En tout état de cause, les subventions sont inutiles si la volonté politique, la tarification du carbone, les normes et d'autres éléments clés des politiques publiques font défaut.

En résumé, les pouvoirs publics ont un rôle vital à jouer pour orienter l'innovation dans le sens voulu. Les transports ont une histoire riche en innovations, tant sur le plan technique que dans le domaine des politiques, et cette histoire devrait se poursuivre.

Le poète Paul Durcan avait raison : les transports sont indissociables de l'histoire de l'humanité. Ils ont permis de réduire les dimensions de la planète et de l'interconnecter davantage. Nous avons également développé une grande dépendance à l'égard de transports rapides et fiables, comme nous l'a brutalement rappelé la désorganisation généralisée du trafic aérien provoquée par l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull. Les leçons à tirer de cet événement ne sont pas uniquement techniques, elles concernent aussi les méthodes que le secteur applique pour gérer les risques et communiquer avec un public toujours plus exigeant. C'est pourquoi le secteur des transports doit innover – non seulement sur le plan technologique, mais aussi dans la gestion du secteur dans son ensemble –, s'il veut continuer à œuvrer pour la prospérité et la qualité de la vie dans le monde entier.

#### Références

- Greene, David (2010), "Why the market for new passenger cars generally undervalues fuel economy", ITF/JTRC Discussion Paper, 2010-6, janvier.
- FIT (2010), *Greenhouse Gas Reduction Strategies in the Transport Sector*, à paraître. Pour en consulter une version préliminaire : [www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/08GHG.pdf](http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/08GHG.pdf)
- Van Dender, Kurt (2009), "Energy policy in transport and transport policy", in *Energy Policy*, Vol 37, Issue 10.
- Pour une analyse de la tarification de la congestion et des méthodes efficaces en la matière, voir [www.internationaltransportforum.org/jtrc/roundtablesfr.html](http://www.internationaltransportforum.org/jtrc/roundtablesfr.html)
- Pour plus d'information concernant les travaux sur la sécurité routière, voir [www.internationaltransportforum.org/jtrc/safety/safety.html](http://www.internationaltransportforum.org/jtrc/safety/safety.html)

Voir [www.internationaltransportforum.org](http://www.internationaltransportforum.org)

# Décarboner le transport routier

**Pour réduire les émissions de carbone dans le secteur des transports, il faut diminuer la teneur en carbone des déplacements. Les pouvoirs publics doivent commencer par analyser le fonctionnement des marchés mondiaux, c'est-à-dire comprendre ce que recherchent les consommateurs lorsqu'ils achètent un véhicule, ainsi que les paramètres qui déterminent les décisions des constructeurs.**

L'importance que les acheteurs de voitures attribuent aux économies de carburant a des conséquences importantes pour les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation de carburant. Si les consommateurs accordent moins d'importance à la consommation de carburant par rapport à la durée de vie du véhicule, le marché ne fournira pas assez de véhicules sobres et n'investira pas suffisamment dans la recherche et le développement de technologies énergétiques efficaces. Parallèlement, les politiques qui influencent le marché par des mesures réglementaires, telles que les normes de consommation de carburant ou les dispositifs axés sur le prix d'achat, ont plus d'impact sur la consommation des véhicules que les prix des carburants.

Les spécialistes en économie comportementale estiment que, face à un pari risqué, les consommateurs surestiment la probabilité d'être perdants ; ils accorderaient environ deux fois plus d'importance aux pertes potentielles qu'aux gains potentiels. L'efficacité énergétique est un pari risqué pour les consommateurs, en raison des incertitudes sur les prix futurs des carburants, sur les véritables économies de carburant réalisées à l'usage par opposition aux chiffres théoriques, sur l'utilisation future du véhicule ainsi que sur sa durée de vie. Cette incertitude et l'aversion aux pertes pourraient expliquer pourquoi les consommateurs sont peu enclins à quantifier les possibles économies de carburant futures. Elles pourraient aussi expliquer la réticence des constructeurs à investir dans les économies de carburant.

Comme n'importe quel secteur, l'industrie automobile a besoin d'un environnement réglementaire stable pour réaliser les lourds investissements nécessaires à l'amélioration de la consommation de carburant. C'est d'autant plus vrai concernant l'adoption de nouvelles

sources d'énergie. Les normes peuvent contribuer à dissiper les incertitudes et sont d'autant plus efficaces que le processus de planification est long. Les normes obligatoires à court terme peuvent être complétées par des objectifs indicatifs à plus long terme ; dans l'Union européenne, la norme d'émission de 120g de CO<sub>2</sub>/km pour les voitures neuves d'ici 2012 sera ramenée à 95g de CO<sub>2</sub>/km en 2020. De telles normes peuvent être plus efficaces que la fiscalité pour stimuler l'innovation, car elles interviennent là où se concentre l'effort d'innovation.

D'après une étude de 2009, plusieurs pays de l'OCDE modulent désormais leur fiscalité automobile en fonction des émissions de carbone. Selon cette étude, certaines de ces « écotaxes » pourraient être plus à même de réduire les émissions de carbone que de simplement produire des recettes fiscales. L'étude conclut d'autre part que, d'un point de vue écologique, les arguments en faveur d'une taxe par tonne de CO<sub>2</sub> plus lourde pour les véhicules chers sont faibles.

Qu'en est-il des subventions temporaires ? Elles peuvent aider à surmonter le désavantage de coût de la production à petite échelle. Elles sont à distinguer des subventions à la R-D, qui se justifient par les externalités de connaissance. Dans un souci d'efficience, les subventions devraient être aussi neutres que possible en matière de technologies, encore que cela puisse s'avérer délicat dans la pratique. Et même si elles ont vocation à être transitoires, il n'est jamais facile de les suspendre, même une fois leur objectif atteint, ce qui constitue un argument de poids contre les subventions.

Cela dit, il est important pour les constructeurs qui mettent au point de nouvelles voitures que les subventions à l'achat de véhicules

électriques ou à piles à combustible ne soient pas réduites avant qu'ils n'aient pu amortir leurs coûts de développement. Les gouvernements ont beau garantir le maintien de ces subventions pendant quelques années, dans certains cas, cette durée est à peine suffisante ne serait-ce que pour mettre les nouveaux produits sur le marché. Les subventions en faveur des véhicules électriques en France, en Allemagne et surtout au Royaume-Uni ont été conçues pour offrir certaines garanties sur ce plan.

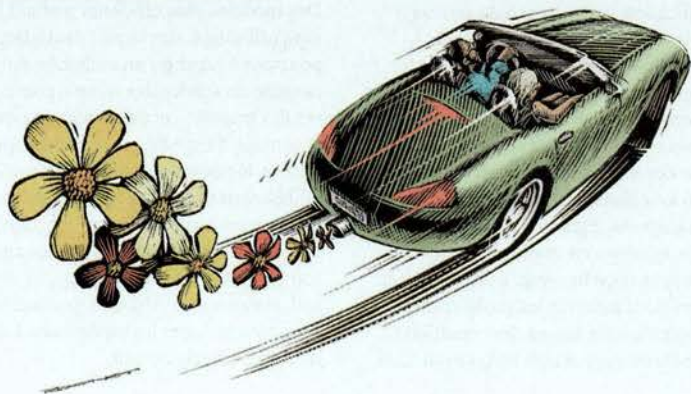
Pour résumer, les subventions comportent de nombreux risques, mais elles se justifient par l'urgente nécessité de percées technologiques pour transformer la base énergétique des transports. En outre, on ne peut pas forcément exiger de l'industrie des transports qu'elle fasse seule des efforts pour réduire ses émissions de carbone, et des mesures politiques coûteuses seront sans doute nécessaires. Si les coûts de l'inaction l'emportent sur ses avantages, ce risque mérite peut-être d'être couru. RC

OCDE (2010), « Incentives for CO<sub>2</sub> emission reductions in current motor vehicle taxes », Nils Axel Braathen, direction de l'Environnement, document non classifié, Paris.

Greene, David (2010), « Why the New Market for New Passenger Cars Generally Undervalues Fuel Economy », Discussion Paper 2010-6, Oak Ridge National Laboratory, Transportation Research Center, États-Unis.

Forum international des transports (2010), « Stimulating low-carbon vehicle technologies », Discussion Paper No 2010-13, mai.

Ces documents sont disponibles sur [www.internationaltransportforum.org/itrc/roundtables.html](http://www.internationaltransportforum.org/itrc/roundtables.html) et seront publiés cette année dans la série consacrée aux tables rondes FIT/OCDE.



# Vers des chaînes logistiques plus intelligentes

Jonathan Wright, Directeur général, Gestion de la chaîne logistique, Accenture



**Pour s'adapter aux nouvelles réalités façonnées par les défis pétroliers, les secteurs d'activité devront innover en matière d'organisation et de gestion. Il en résultera une évolution des chaînes logistiques, notamment dans les transports.**

Si les prix du pétrole ne sont plus aussi exorbitants qu'au second semestre 2008, des défis presque aussi redoutables sont apparus : une fluctuation anarchique de ces prix à brève échéance et la quasi-certitude que, dans quelques années, ils atteindront à nouveau des niveaux astronomiques. Du fait de cette instabilité des prix, les activités de prévision et de planification se heurtent à de sérieux obstacles, les modélisateurs des réseaux logistiques peinent à élaborer et à évaluer les stratégies en matière de stocks et d'entreposage, et les responsables des approvisionnements et des achats ont du mal à déterminer la provenance des matériaux à l'avenir. La fonction la plus mal lotie dans la chaîne logistique est celle des transports. Partout dans le monde, les chargeurs spécialisés en matières premières et produits finis doivent revoir leurs stratégies de transport pour prévenir les problèmes et saisir les opportunités issues des conditions de marché chaotiques. Ainsi, on pourrait bien

assister sous peu à un renouvellement ou à une révision des stratégies de transport de la plupart des chargeurs, distributeurs et détaillants. Les principales priorités auront vraisemblablement les conséquences suivantes :

**Réduction de la vitesse et des prix :** les chargeurs devront peut-être se détourner dans une certaine mesure des secteurs les plus gourmands en carburant, comme la route et l'air, au profit de modes moins rapides mais plus économiques, tels que le chemin de fer et la navigation. Ce changement nécessitera peut-être une amélioration de la planification et de la collaboration interentreprises, voire des changements profonds de philosophie.

**Des modèles plus efficaces mettant l'accent sur l'utilisation :** la plupart des entreprises pourraient juger qu'un réalignement des contrats de service des clients/points de vente s'impose – et demander, par exemple, davantage d'expéditions directes depuis l'usine, le relèvement des stocks minimums ou l'élargissement des fenêtres de livraison pour permettre au chargeur d'immobiliser la marchandise jusqu'à ce que le camion soit plein. On peut aussi imaginer des collaborations entre deux organisations ou plus pour grouper les expéditions à destination de zones à faible densité.

**Des achats plus intelligents :** dans le contexte actuel d'emballement des prix des carburants, les entreprises pourraient diversifier leurs choix de transporteurs selon leurs besoins, et décider, par exemple, de faire appel à un transporteur prestigieux pour les expéditions prioritaires, et à un transporteur à bas coût lorsque la ponctualité et la précision sont moins importantes.

**Recentrage sur les actifs essentiels et différenciation :** l'évolution désastreuse des prix du pétrole pourrait largement priver de nombreuses flottes privées de justification. Celles-ci peuvent être remplacées par des prestataires de transport de marchandises ou des prestataires logistiques tiers, aptes à réduire les coûts en remplissant les camions, en limitant au minimum les allers simples et en amortissant les investissements sur une base d'actifs plus large.

**Innovations technologiques :** les problèmes pétroliers pourraient amener davantage d'entreprises à conclure que les systèmes de transport avancés sont essentiels à leur survie. Prenons l'exemple des applications télématiques du GPS, qui permettent aux entreprises de suivre les véhicules en temps réel. Leur principal avantage tient au fait qu'elles permettent de réduire le nombre total

de kilomètres parcourus par l'optimisation de la répartition et des itinéraires. La télématique permet aussi de surveiller à distance la vitesse, le freinage, les changements de vitesse, le temps pendant lequel le moteur tourne au ralenti ou encore les kilomètres parcourus en dehors des itinéraires, paramètres sur lesquels on peut jouer pour réduire la consommation de carburant. Des recherches dans l'industrie ont montré que la télématique pouvait réduire cette consommation de 14 %, et alléger dans des proportions à peu près identiques les coûts d'entretien des véhicules.

**Systèmes de gestion des transports (SGT) :** les entreprises les utilisent depuis longtemps pour grouper les expéditions et optimiser ainsi les chargements, identifier des modes meilleur marché et optimiser les itinéraires pour réduire les coûts au minimum. Avec

Les fluctuations des prix des carburants pourraient bien entraîner l'émergence d'un nouveau paradigme dans le secteur des transports

l'augmentation des prix des carburants, ces fonctions prennent encore plus d'importance, et certaines entreprises qui considéraient jadis un SGT avancé comme un luxe hors de prix y voient aujourd'hui une nécessité.

**L'amélioration de la visibilité de la chaîne logistique** – de façon à permettre aux transporteurs de comprendre et de visualiser sous forme électronique les besoins des chargeurs – pourrait constituer une autre priorité technologique. Si les transporteurs peuvent voir l'ensemble des besoins de transport du chargeur, ils peuvent lui soumettre des offres de tarifs calculées en fonction de ses volumes garantis ; et ces garanties constituent pour le chargeur un moyen de faire baisser les coûts, dans la mesure où elles aident les transporteurs à planifier les itinéraires et à maximiser l'utilisation du matériel et du personnel tout en limitant les kilomètres parcourus à vide.

Parmi les autres innovations technologiques, il y a les pneus larges et les systèmes de gonflage automatique des pneus, qui réduisent la résistance au roulement et la traînée aérodynamique. Selon les chiffres de l'Agence pour la protection de l'environnement des

États-Unis (EPA), en équipant un poids lourd de pneus larges uniques, on peut chaque année réduire sa consommation de carburant de plus de 1 500 litres et ses émissions de CO<sub>2</sub> de plus de quatre tonnes. L'amélioration de l'aérodynamisme des cabines et des remorques permet également d'économiser du carburant. Toujours d'après l'EPA, les carénages de toit de cabine, les rallonges de cabine et les carénages latéraux peuvent réduire notablement la résistance au vent, avec à la clé une diminution de la consommation de carburant et une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> pouvant atteindre cinq tonnes par an.

#### Pistes de réflexion

Quelles que soient les innovations technologiques et de procédé réalisées dans le domaine des transports, tôt ou tard, des carburants différents et d'autres types de véhicules seront disponibles. Chaque entreprise a donc intérêt à commencer à se préparer au jour où ses transports ne seront plus assurés principalement par des véhicules dotés d'un moteur à explosion fonctionnant avec des carburants carbonés.

Des progrès importants ont déjà été accomplis dans le domaine des agrocarburants, et ce sont les algues qui constituent peut-être l'option la plus intéressante. L'exploitation de cette ressource abondante et à fort rendement intéresse des entreprises comme Shell, ExxonMobil, BP, Valero et Chevron. Sa commercialisation pourrait nécessiter une dizaine d'années.

Les initiatives de valorisation énergétique des déchets suivent une trajectoire similaire, mais sont moins bien développées ; des projets publics à petite échelle ont été lancés, mais ils ne bénéficient que d'un faible soutien législatif et financier. Cependant, en cas de passage à grande échelle – moyennant une collecte peu émettrice de gaz à effet de serre –, la transformation de déchets pourrait offrir une source formidable de carburants renouvelables peu coûteux et à faible teneur en carbone.

Par ailleurs, on voit apparaître des technologies qui appuient la mise au point de carburants interchangeable et miscibles. Le meilleur exemple est celui du recours à la biologie synthétique pour transformer la canne à sucre en gazole. Plusieurs entreprises prévoient la mise en chantier d'usines en 2011 et un début de production en 2013. Le butanol ou alcool butylique représente une autre piste

séduisante. Son contenu énergétique est semblable à celui de l'essence, et il peut être transporté dans les conduites existantes et incorporé à l'essence en bien plus grandes quantités que l'éthanol. Il reste à résoudre des problèmes non négligeables d'ordre

Les flambées catastrophiques des prix du pétrole pourraient priver de justification de nombreuses flottes privées

économique et liés à la production, mais les recherches en génie génétique et les progrès de la biologie synthétique pourraient déboucher sur des avancées décisives.

À plus longue échéance, on peut s'attendre à un déploiement à grande échelle de technologies axées sur l'électrification. Les avantages s'annoncent importants, avec notamment de faibles coûts d'exploitation et un accroissement de l'autonomie, mais le coût des accumulateurs, leur capacité et leur disponibilité demeurent des obstacles de poids. D'après les chercheurs, les véhicules hybrides rechargeables (VHR) peuvent fonctionner pour un prix équivalent à 0,20 dollars par litre, mais les accumulateurs imposent encore un surcoût important par rapport à un moteur thermique. Par ailleurs, la capacité des réseaux électriques nationaux à supporter une multiplication des VHR sera déterminante.

Pour s'adapter à un monde où les problèmes liés aux carburants seront chroniques, le plus important pour la plupart des entreprises est de maximiser leur flexibilité. En effet, si l'on sait que les prix du pétrole sont extrêmement capricieux et globalement orientés à la hausse, on ne peut prévoir ni la date des bouleversements à venir, ni leur ampleur, ni les réponses qui y seront apportées. Cela étant, les entreprises dont les investissements sont tournés vers le renforcement de la flexibilité seront mieux à même d'amortir les fluctuations des prix des carburants et à maintenir les coûts à un bas niveau. Mieux préparé, on obtient de meilleurs résultats.

#### Références

Accenture (2009), « Betting on Science: Disruptive Technologies in Transport Fuels », disponible sur [www.accenture.com](http://www.accenture.com)

# Voler de ses propres ailes



Solar Impulse

Le 7 avril 2010, un avion léger d'une étonnante envergure décollait d'un petit aérodrome dans le canton de Vaud, en Suisse. Après une heure et demie de vol, il atteignait 1 200 mètres d'altitude et enchaînait virages, approches et atterrissages. Contrairement à la légende d'Icare, au lieu de fondre au soleil, ses ailes en captaient l'énergie, alimentant les moteurs de l'avion. Nous avons rencontré Bertrand Piccard, l'un des concepteurs et pilotes de cet avion, le Solar Impulse HB-SIA.

**L'Observateur de l'OCDE :** Le solaire est-il vraiment une solution envisageable pour le transport aérien, entre autres ?

Bertrand Piccard : Solar Impulse veut démontrer le potentiel des technologies renouvelables et des techniques actuelles d'économies d'énergie. Nos technologies ont rapidement été adoptées pour des plateformes de télécommunication de haute altitude fonctionnant à l'énergie solaire, par exemple, mais en matière de transport aérien, la réponse est plus délicate. Souvenez-vous : lorsque Lindbergh a traversé l'Atlantique en 1927, il était seul dans un avion dont le reste de la cargaison était de l'essence. Il a décollé avec 2 000 litres d'essence ! Nos batteries pèsent 400 kg, soit 25 % du poids total de l'avion. À l'époque, personne n'aurait pu imaginer que des centaines de personnes traverseraient

l'océan en avion quelques années plus tard. Aujourd'hui, le Solar Impulse peut transporter un pilote et 400 kilos de batteries. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Je l'ignore, mais il est clair que l'aéronautique devra évoluer pour faire face aux problèmes écologiques et à la hausse des prix du carburant.

**Quels obstacles à l'innovation rencontrez-vous ?**

Dès le début, nous savions que, pour pouvoir voler nuit et jour grâce à la seule énergie solaire, au point de pouvoir faire le tour du monde, l'avion devrait être très grand (200 m<sup>2</sup>) afin d'y intégrer suffisamment de cellules solaires pour récolter la quantité d'énergie indispensable. Mais il nous fallait aussi construire un appareil ultra léger (1 600 kg) pour économiser un maximum d'énergie. Chaque watt et chaque gramme comptait ! Nous devons repousser les limites des technologies actuelles sur tous les fronts. Le résultat est époustouffant. L'avion possède l'envergure d'un Airbus 340 (63,4 mètres), il ne pèse pas plus qu'une voiture moyenne (1 600 kg), et sa puissance est celle d'une petite moto (4 moteurs électriques de 10 CV).

Solar Impulse se veut l'emblème de ce que l'on peut accomplir avec les énergies renouvelables. Nous voulons inciter le plus de monde possible à utiliser les énergies renouvelables et les technologies propres au quotidien. Si un avion est capable de voler nuit et jour sans carburant, uniquement grâce à l'énergie solaire, que personne ne prétende qu'il est impossible d'en

faire de même pour des véhicules à moteur, des appareils de chauffage, des climatiseurs ou des ordinateurs. Ce projet nous permet de montrer qu'un esprit pionnier et une vision politique peuvent changer la société et vaincre notre dépendance envers les énergies fossiles.

**Comment les décideurs politiques peuvent-ils vous faciliter la tâche ?**

Si nous voulons moins dépendre des énergies fossiles, nous devons investir massivement dans des technologies qui réduisent notre consommation énergétique et passer rapidement à d'autres sources d'énergie. C'est pourquoi nous avons besoin d'interventions étatiques, sous forme de tarifs d'achat incitatifs, de restrictions légales claires de la consommation d'énergie et de l'obligation d'intégrer les coûts environnementaux au prix de vente de tous les produits. Les décideurs politiques doivent avoir la prévoyance de mettre un terme à notre dangereuse dépendance vis-à-vis des énergies fossiles : c'est en fait la meilleure manière de stimuler l'économie et l'industrie, de créer des emplois et de mettre de nouveaux produits sur le marché. Les actionnaires eux-mêmes bénéficieraient de la mise en œuvre de technologies permettant d'économiser l'énergie. Mais les gens ont toujours besoin d'un petit coup de pouce dans la bonne direction, car ils ont peur de faire le premier pas eux-mêmes !

Voir [www.solarimpulse.com](http://www.solarimpulse.com)



# Toutes voiles dehors vers l'avenir



SkySails

**Innover, c'est aussi trouver des manières originales d'utiliser des technologies déjà existantes. La voile en est un exemple, comme l'explique la société SkySails GmbH & Co KG.**

Le vent coûte moins cher que le pétrole et, en haute mer, c'est la source d'énergie la moins chère et la plus écologique. Pourquoi les compagnies maritimes n'exploitent-elles pas cette intéressante ressource naturelle ? Parce qu'elles présument qu'un retour à la marine à voile signifie des coûts d'investissement élevés, des restrictions de l'espace disponible à bord et des équipages plus nombreux, sans compter les questions de performance.

SkySails, une entreprise basée à Hambourg, s'efforce de changer cette vision des choses. Nous avons mis au point un système de propulsion éolienne breveté internationalement qui remplit toutes les exigences de la navigation moderne : performances élevée, prix abordable et grande maniabilité. Les résultats sont éloquentes. En fonction des conditions de vent, les coûts annuels moyens du carburant pour un navire, mais aussi les émissions, peuvent être réduits de 10 à 35 %. Une bonne nouvelle pour les entreprises et l'environnement.

Le système de SkySails est fait de trois composants principaux : un cerf-volant de traction avec une corde, un système de largage et de récupération, et un système de commande automatique. Au lieu d'une voile fixée à un mât, un cerf-volant géant propulse le navire. Conçu comme un parapente pour une

meilleure aérodynamique, le cerf-volant haute résistance est rattaché au navire par un câble synthétique solide qui transmet sa force de traction au navire et qui est relié à une nacelle de commande.

Le système de largage et de récupération est installé à la proue du navire. Lors du largage, le cerf-volant est extrait de son logement par un mât télescopique. Parvenu à la hauteur voulue, il se déploie totalement et le câble se déroule jusqu'à ce que le cerf-volant atteigne sa position. La récupération du cerf-volant s'effectue simplement en inversant ces opérations. Un pilote automatique commande les mouvements du cerf-volant pendant son vol, mais le largage et la récupération sont également en grande partie automatiques.

Le cerf-volant peut fonctionner à des altitudes entre 100 et 300 mètres en présence de vent forts et stables. Comme il suit une trajectoire de vol dynamique, il produit cinq à 25 fois plus de puissance par mètre carré qu'une voile classique, ce qui signifie que l'on peut économiser beaucoup avec des voiles relativement petites.

SkySails travaille avec des partenaires et fournisseurs de l'industrie navale et aéronautique. De fait, notre technologie allie des composants éprouvés et testés dans ces deux secteurs, comme les treuils provenant du secteur *offshore*.

La société a commencé à développer son système de propulsion par cerf-volant pour la navigation commerciale en 2001. Les recherches fondamentales et les études d'ingénierie étaient achevées en 2005. Ont suivi deux années de tests qui ont permis de mettre au point un cerf-volant de 160 m<sup>2</sup>. Fin 2007, le système a entamé une série d'essais pilotes de deux ans sur deux cargos poursuivant leurs activités normales, l'un appartenant à la compagnie Beluga Shipping basée à Brème, et l'autre à la Wessels Shipping Company. Ces deux navires étaient équipés chacun d'un cerf-volant d'environ 160 m<sup>2</sup>. Globalement, les résultats des essais ont dépassé les espérances : les cerfs-volants ont développé une force de traction atteignant jusqu'à huit tonnes métriques, c'est-à-dire à peu près la même poussée qu'un Airbus A318. De ce point de vue, le système de SkySails est le système de propulsion éolienne le plus puissant et le plus efficace au monde. La société équipe actuellement trois navires

de type Rhein appartenant à la Wessels Shipping Company. En mars 2010, le système SkySails a été installé sur le plus gros navire de pêche d'Allemagne, le ROS-171 «Maartje Thadora» pour faire la démonstration des capacités des énergies renouvelables pour la pêche hauturière. Mais les études doivent se poursuivre. Notre entreprise procède actuellement à des essais pour un système de propulsion plus grand avec un cerf-volant de 300 m<sup>2</sup>. La force de traction exercée par ce cerf-volant pourrait atteindre 16 tonnes dans de bonnes conditions de vent, économisant ainsi deux fois plus de carburant que le petit-cerf-volant. Le prototype de ce système a été installé sur un navire fin 2009. Les essais pilotes sont encore en cours. Selon nos estimations, équiper les 60 000 navires qui s'y prêtent avec le système de SkySails réduirait les émissions de CO<sub>2</sub> mondiales de 150 millions de tonnes par an, soit environ 15 % de la totalité des émissions annuelles de l'Allemagne.

SkySails donne l'exemple, et les décideurs politiques peuvent eux aussi jouer un rôle. Tout d'abord, ils pourraient adopter une réglementation claire, rationnelle et qui ne privilégie pas certains pavillons, pour améliorer sensiblement l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime international. Seule une réglementation internationale contraignante et des signaux de prix sans ambiguïté peuvent fournir à ce secteur les assurances dont il a besoin pour investir dans ces systèmes. Il faudrait également imposer l'indice nominal de rendement énergétique de l'OMI comme objectif et mesure obligatoire du rendement propre d'un navire dans le cadre de la réglementation de l'OMI sur le climat, et s'assurer qu'il est appliqué aux navires anciens et nouveaux le plus tôt possible. Par ailleurs, la législation doit être harmonisée au niveau international de sorte que le droit national ne puisse pas s'opposer à l'exploitation de systèmes innovants de propulsion éolienne.

SkySails s'est fixé le projet ambitieux d'équiper quelque 3000 navires de ses cerfs volants d'ici 2020. Grâce à des politiques adaptées, nous serons en mesure de prouver une fois de plus que le fait de travailler avec la nature et non contre elle peut bénéficier à la fois aux entreprises et à leurs clients, mais aussi, au bout du compte, à la planète elle-même.

Voir [www.skysails.com](http://www.skysails.com)

# On prend la voiture ? Enquête

Souvenons-nous du choc pétrolier de 1973, ou même de celui de 2008 : plus le passage à la pompe est cher, plus on laisse la voiture au garage. La logique est simple, et les gouvernements de nombreux pays de l'OCDE taxent aujourd'hui les carburants pour, entre autres, décourager les déplacements en voiture au profit de moyens de transport plus respectueux de l'environnement. Néanmoins, la voiture reste le mode de déplacement privilégié, comme le montre une étude réalisée en 2008 sur plus de 10 000 ménages dans 10 pays de l'OCDE. L'étude examine également les facteurs influençant le choix du mode de déplacement. Les résultats sont basés sur plus de 10 000 réponses. L'enquête montre que les gens particulièrement sensibles aux questions environnementales sont moins

susceptibles d'avoir une voiture. Cela signifie que l'on peut combiner incitations financières et sensibilisation du public aux effets des voitures sur l'environnement, notamment si l'on cible ceux qui utilisent le plus leur voiture, à savoir les hommes, les personnes d'âge moyen et celles à revenu et niveau d'instruction élevés.

Les résultats de l'enquête montrent également que l'information sur la consommation de carburant et les effets environnementaux est très utile pour guider les choix des acheteurs de véhicules.

Cela étant, il en faut plus pour décourager les déplacements en voiture. L'enquête confirme qu'un meilleur accès aux transports publics fait baisser le taux de motorisation et l'usage de la

voiture. Quelles améliorations peuvent inciter à emprunter davantage les transports publics ? Les Mexicains placent la sécurité avant tout, les Suédois la fiabilité, tandis que pour les Français, c'est la commodité qui prime. En général, la possibilité de rallier un arrêt de transport public en cinq minutes ou moins a un impact notable sur l'utilisation de la voiture.

Globalement, les résultats soulignent l'importance d'envisager simultanément le choix du mode de transport et le but du déplacement. La voiture est le moyen de transport le plus courant pour quasiment tous les types de déplacements. Quelque 70 % des répondants indiquent s'en servir régulièrement pour aller faire les courses, ce qui incite à penser que les déplacements en voiture diminueraient sensiblement si les projets d'aménagement urbain s'efforçaient de concevoir des espaces de commerces et de services faciles d'accès, au lieu de favoriser la création de centres commerciaux à l'extérieur des villes.

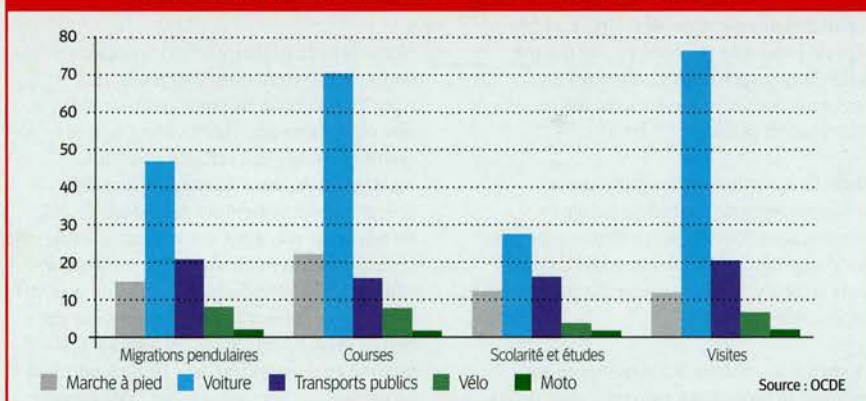
Les résultats de l'enquête indiquent que pour encourager des choix plus durables en matière de déplacements, il faut combiner des mesures d'incitation et de dissuasion. Le renchérissement des déplacements en voiture doit aller de pair avec une meilleure accessibilité des transports publics. Quant aux mesures fiscales et réglementaires, elles sont plus efficaces si elles sont accompagnées de campagnes d'information.

Et le bon vieux vélo ? La présence de pistes cyclables encourage son utilisation. Dans tous les pays, les répondants sont plus susceptibles d'utiliser le vélo pour aller au travail ou faire des emplettes que pour se rendre à l'école ou chez des amis. Les décideurs politiques prennent désormais le vélo plus au sérieux. Grâce à de nouvelles technologies de paiement et de sécurité, on peut aujourd'hui louer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des vélos en libre-service dans la plupart des grandes villes, en particulier en Europe, et, dans beaucoup de régions, l'usage du vélo est donc en hausse. Autrement dit, l'action des pouvoirs publics peut avoir une réelle influence sur les choix de déplacement individuels.

Pour en savoir plus, voir [www.oecd.org/environnement/menages](http://www.oecd.org/environnement/menages) ou contacter Yse.Serret@oecd.org ou Nick.Johnstone@oecd.org

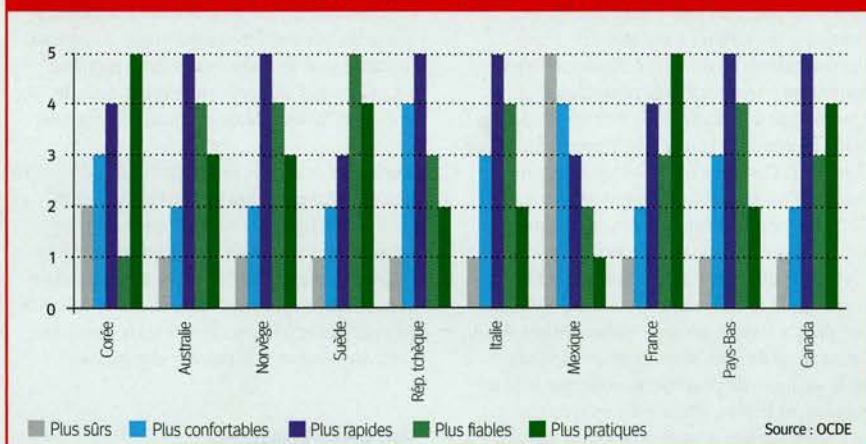
## À pied, à cheval, en voiture...

Modes de transports principaux selon différents buts de déplacement, en %, sur 10 pays de l'OCDE



## Comment accroître l'usage des transports publics ?

Améliorations des transports publics qui encourageraient à opter pour ce mode de transport



# Le Port de Mertert



Situé sur le territoire des communes de Mertert et de Grevenmacher sur la rive gauche de la Moselle, le Port de Mertert dispose d'une superficie totale de 65 hectares. Les deux quais longeant la darse, sur lesquels sont installés 10 grues ponts roulants d'une force de levage de 12 à 35 tonnes, ont une longueur totale de 1.600 mètres. Les produits transbordés sont surtout les produits sidérurgiques à l'arrivée et au départ des usines d'Arcelor-Mittal installées au Luxembourg, les produits pétroliers, le charbon, les produits agricoles et les matériaux de construction. Le Port de Mertert a su pendant toutes les années de son existence faire profiter l'économie luxembourgeoise de prix de transbordement compétitifs et d'un service irréprochable. Il a également su défendre les intérêts du transport fluvial dont les qualités n'ont plus besoin d'être vantées (respect de l'environnement, fiabilité, sécurité, etc.).

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses. Enfin, il contribue au délestage du réseau routier surchargé dans des zones à forte densité.

Devant la toile de fond de la situation stratégique idéale du Port de Mertert représentant un site luxembourgeois unique regroupant les trois modes de transport et permettant ainsi un transbordement entre fluvial, rail et route, la société du port avec le soutien du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, ensemble avec ses manutentionnaires, déploie tous les moyens dont elle dispose pour assurer la pérennité du Port de Mertert. Ainsi, il est notamment projeté d'agrandir le faisceau d'arrivée et de départ de 4 voies ferrées, augmentant ainsi à 8 le nombre de voies disponibles. Parallèlement le raccordement des voies de triage avec les faisceaux d'arrivée et de départ sera réalisé grâce à des voies doubles. Bref,

*« Le Port de Mertert est conçu pour répondre aux besoins du développement de l'économie luxembourgeoise. Les raccordements par voie fluviale, ferrée et par route contribuent à son insertion appropriée dans les réseaux de transport transeuropéens. »*



**SOCIÉTÉ DU PORT DE MERTERT**  
Société anonyme

## Direction du Port

L-6688 Mertert · Tél. 74 04 64 · Fax. 74 04 64 30  
Info@portmertert.lu  
www.portmertert.lu



## Luxport S.A.

Société de manutention portuaire  
Port de Mertert  
Tél. 74 96 10-1 · www.luxport.lu



## TANKLUX S.A.

Transbordement, stockage et transport  
de produits pétroliers  
Port de Mertert  
Tél. 74 05 81 - 74 06 81 Fax. 74 90 35

## Modalohr le rail fait route



### Le groupe Lohr

MODALOHR SAS fait partie du groupe industriel LOHR installé en Alsace près de Strasbourg, spécialiste mondial depuis plus de 45 ans dans la conception et la réalisation de systèmes de transports de biens et de personnes :

- Transport de véhicules, avec le camion porte-voitures (leader mondial),

- Transport ferroviaire combiné, avec le Modalohr (rail-route),
- Transport public, avec le Translohr (tramway sur pneus) et Neoval (métro léger automatique, en coopération avec Siemens Transportation Systems)

Fort d'un effectif de plus de 2500 personnes, le groupe possède des usines en Turquie, en Serbie, en Chine, aux Etats-Unis, et au Mexique.

### Le concept Modalohr

Le wagon MODALOHR, surbaissé et articulé, permet le transbordement rapide, sécurisé et économique des semi-remorques standards de la route sur le rail.

Breveté et éprouvé en exploitation commerciale depuis 2003 entre la France et l'Italie, et depuis 2007 entre le Luxembourg et Perpignan, le concept Modalohr est fondé sur l'utilisation d'un wagon permettant le transport de semi-remorques routières standards sur le réseau ferré existant.

- Le chargement horizontal des semi-remorques s'effectue directement avec le tracteur routier sans engins de manutention. Aucun matériel routier spécifique n'est nécessaire comme par exemple une remorque préhensible par pince obligatoire dans le transport combiné classique.

- Le chargement latéral « en épis » des camions permet un transbordement simultané et très rapide des camions.
- Le système d'articulation et d'ouverture des wagons entièrement mécanique et très simple réduit la maintenance.
- Le terminal de (dé)chargement simplement bitumé de part et d'autre d'une voie ferrée, est équipé de systèmes d'ouverture à poste fixe installés à même la voie, faciles d'entretien.
- Le plancher de chargement très bas autorise le passage de camions de 4 m de hauteur dans le gabarit des lignes ferroviaires existantes (UIC GB1).
- Les coûts d'entretien sont comparables à ceux d'un wagon classique grâce aux bogies et roues standards.



## L'autoroute ferroviaire

Après la liaison France-Italie, le système Modalohr est maintenant aussi en service sur un deuxième axe entre la France (frontière espagnole) et le Luxembourg. Parallèlement, d'autres projets sont étudiés dans toute l'Europe pour qu'à terme, tous ces axes soient reliés entre eux pour offrir un véritable réseau de ferroutage européen et permettre le transit sur moyennes et longues distances des semi-remorques de 44 tonnes.

### France

La nouvelle ligne d'autoroute ferroviaire Modalohr entre Perpignan et le Luxembourg est le premier maillon d'un axe nord-sud. Elle sera optimisée par la création de nouveaux terminaux : Lille (Douges), Dijon (ou Lyon), Marseille. En complément, dès 2010, un axe sur la façade atlantique soulagera le fort trafic poids lourds de l'Espagne vers le Nord de la France et le Benelux.

### Luxembourg

Les Chemins de fer Luxembourgeois ont décidé que le terminal Modalohr sur la plate-forme de Bettembourg sera aussi le relais des terminaux futurs situés en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Un projet entre Bettembourg et Poznan (Pologne) qui se prolongera jusqu'à la Biélorussie et la Lituanie est également en cours.

### Italie

La liaison entre Aiton et Turin devrait conduire la Snfc et/ou Trenitalia Cargo à développer le ferroutage Modalohr vers les pays limitrophes (Suisse, Autriche, Slovénie). Un projet au départ du port de Trieste permettrait d'acheminer vers la France et l'Allemagne, et au-delà, les milliers de semi-remorques non accompagnées qui arrivent annuellement dans ce port par ferry-boat.

### Allemagne

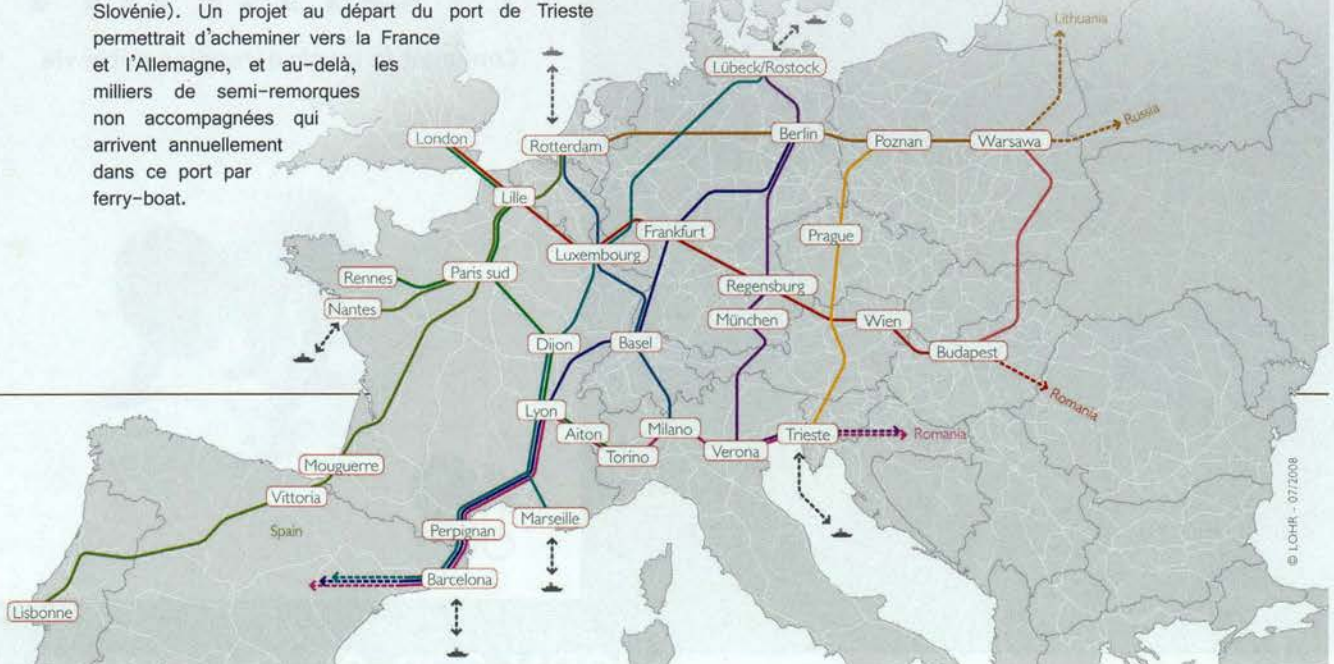
Plusieurs projets sont simultanément étudiés comme la liaison d'un des ports de la Baltique (Lübeck ou Rostock) vers le sud-ouest (Francfort ou Luxembourg), et vers le sud-est (Regensburg). La perspective de prolonger ces liaisons vers la Pologne, la Hongrie, l'Italie, la France et l'Espagne est d'ores et déjà prise en compte.

### Autriche

Un premier projet entre Vienne et Regensburg est étudié. Des relais seraient ensuite proposés vers la Hongrie et la Roumanie, le Benelux et l'Allemagne du nord, et vers l'Italie.

### Pologne

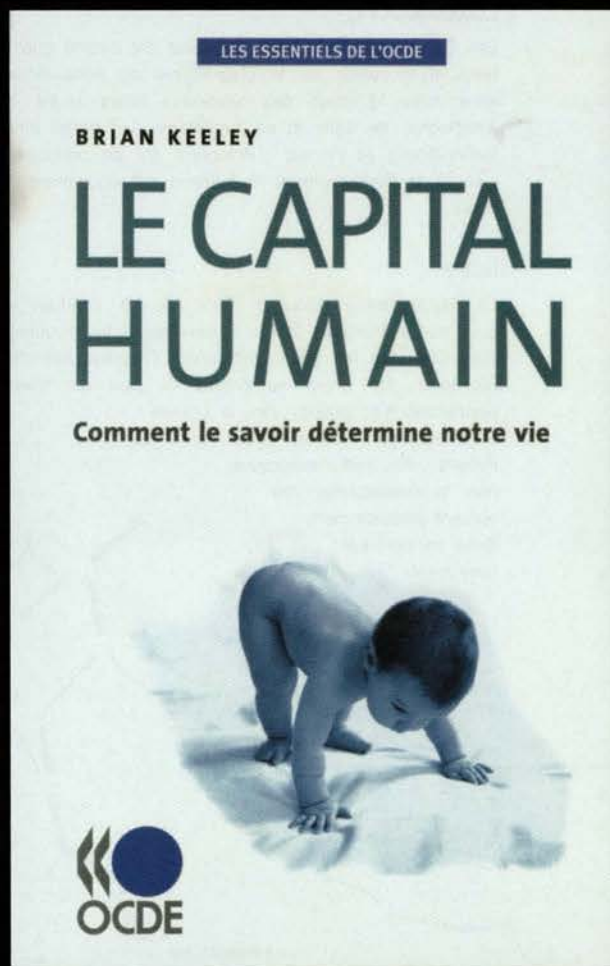
Deux axes permettraient de transporter des dizaines de milliers de semi-remorques par an dès 2010 : une liaison est-ouest, de la Biélorussie à l'Allemagne (axe de transit très chargé et difficile), et une liaison nord-ouest des pays baltes vers l'Allemagne via Varsovie.



© LOHR - 07/2008



# *Apprendre pour vivre*



ISBN 978-92-64-02910-1

[www.oecd.org/lesessentiels](http://www.oecd.org/lesessentiels)

# La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte

Nathalie Girouard, direction de l'Environnement, OCDE



Hannibal Harschke/Reuters

**La croissance verte peut-elle susciter une reprise durable ? Cela dépendra beaucoup des politiques mises en œuvre. En 2011, l'OCDE présentera sa Stratégie pour une croissance verte. En voici quelques prémices.**

La croissance verte peut sembler secondaire pour des pays confrontés à des déficits à deux chiffres et à un chômage très élevé, mais la planète n'attend pas. Les défis comme le changement climatique et la déforestation sont particulièrement urgents. Que peuvent faire les gouvernements ? Peut-on à la fois résoudre les problèmes économiques à court terme et connaître une croissance à long terme respectueuse de la planète ?

Nous le croyons. En 2011, l'OCDE présentera une Stratégie pour une croissance verte formulant plusieurs recommandations d'action susceptibles d'aider les gouvernements à rendre leurs économies plus vertes. Le rapport souligne un point fondamental : l'environnement et l'économie ne peuvent plus être considérés isolément. Les considérations environnementales doivent faire partie intégrante de la politique économique.

L'expression « croissance verte » est devenue très populaire. Que signifie-t-elle au juste ? Jusqu'ici, on parlait de politiques respectueuses de l'environnement pour désigner les mesures qui encouragent la croissance et le développement tout en préservant l'environnement, la biodiversité et les ressources naturelles. La croissance verte va au-delà : il s'agit de tirer parti de l'environnement comme source de croissance future, de la

fabrication de panneaux photovoltaïques à la rénovation énergétique des bâtiments, en passant par le développement de services, de réseaux et de compétences spécifiques.

De nombreux pays ont déjà pleinement intégré la croissance verte à leurs plans de relance, notamment par le biais d'investissements publics en infrastructures vertes – en particulier dans les transports publics, la production d'énergie à faible teneur de carbone, les réseaux électriques intelligents et les services d'eau et d'assainissement. De grands pays émergents comme la Chine et le Brésil sont tout à fait conscients de la menace que leur rythme de croissance actuel fait peser sur l'environnement planétaire, et ils agissent en conséquence. Le programme de relance de la Chine comprend le plus vaste train de mesures de relance vertes, puisqu'il représente près de 40 % d'un montant total de 586 milliards de dollars.

À ce stade intermédiaire, que peut nous enseigner la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte ? Tout d'abord, les gouvernements doivent se placer dans une optique économique à la fois large et sectorielle. Tous les secteurs ont un rôle à jouer. La stratégie de croissance verte vise le comportement des entreprises et des consommateurs, par des signaux économiques appropriés et par des mesures de sensibilisation.

Individus et entreprises comprennent le langage des prix. Ils déterminent leur demande de biens et de services. C'est pourquoi il est essentiel de tarifier la pollution et l'épuisement des ressources naturelles. Des taxes sur les émissions et des redevances sur l'utilisation de ressources naturelles comme l'eau peuvent remodeler les marchés qui ont un impact négatif sur l'environnement. Le Canada, l'Irlande et le Japon ont récemment instauré différents types de taxes sur les émissions de gaz à effet de serre. Depuis 1991, la Suède applique un système rigoureux de taxes carbone couvrant à la fois les entreprises et les consommateurs. Mais il ne faut pas limiter les écotaxes à l'échelon national. En coopérant, les pays peuvent éviter certaines délocalisations et les pertes d'emplois qui s'ensuivent.

Des systèmes de permis négociables, comme ceux applicables aux émissions de carbone, s'avèrent également utiles. Il s'agit pour un groupe de pays – ou d'États fédérés comme aux États-Unis – de fixer un plafond d'émission, qui est divisé en parts. Les entreprises, ou les pays, reçoivent ensuite un quota de parts qu'ils peuvent échanger entre eux, ce qui crée un marché et un prix de marché. Le produit de l'adjudication des permis peut être affecté en partie à des objectifs sociaux

verts, par exemple des aides au chauffage pour les bas revenus, des programmes d'isolation thermique et des projets de R D sur les énergies propres. Concernant le système communautaire d'échange de quotas d'émission, l'Allemagne, qui mettra en vente le montant de droits d'émission le plus élevé au monde, a indiqué qu'au moins 50 % des recettes annuelles escomptées seront consacrées à des initiatives sur le climat, ce qui sera doublement bénéfique pour la croissance verte. S'il peut être délicat de fixer des plafonds appropriés, il semble que les marchés du carbone commencent à fonctionner.

Cependant, il reste beaucoup à faire pour développer les écotaxes et les systèmes de permis négociables, par ailleurs bienvenus en période de déficits budgétaires accrus. D'après le rapport d'étape, les pays industrialisés pourraient lever des recettes à hauteur de 2,5 % du PIB s'ils utilisaient des systèmes d'échange de droits d'émission avec adjudication intégrale des permis, en vue de réduire les émissions de 20 % à l'horizon 2020 par rapport aux niveaux de 1990.

La stimulation de l'innovation sera un autre moteur essentiel d'une croissance plus verte. Mais les entreprises étant allergiques à l'incertitude, des taux de taxation prévisibles et crédibles sont indispensables pour encourager les investissements dans l'innovation.

Les pays déploient davantage d'efforts pour réduire les obstacles aux échanges et à l'immigration de travailleurs qualifiés, car ces facteurs influent sur la diffusion des technologies propres et sur le savoir-faire qui l'accompagne. Les jeunes entreprises étant une source majeure d'innovations plus radicales, il est crucial d'améliorer le climat entrepreneurial. Bien entendu, les gouvernements eux-mêmes sont au cœur du processus d'innovation. Le financement public de la recherche-développement et l'écologisation des marchés publics de biens et services peuvent être des moteurs essentiels de l'innovation verte.

D'autres initiatives, notamment la réduction des subventions à la consommation de combustibles fossiles, peuvent aussi favoriser la croissance verte, tout en stimulant l'efficacité et en allégeant les dépenses publiques. D'après une analyse de l'OCDE à partir de données de l'Agence internationale de l'énergie, supprimer les subventions à la consommation de combustibles fossiles dans les pays émergents et en développement pourrait réduire de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Potentiellement, la croissance verte peut aussi créer de nouveaux emplois, plus écologiques. Depuis janvier 2009, la Corée – l'un des pays ayant inspiré la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte – a instauré un « New deal » écologique dans le cadre de son plan de relance, et investit 50 000 milliards de wons pour créer 960 000 emplois dans divers projets, notamment de transports publics verts, de gestion de l'eau et de remise en état des cours d'eau, d'énergie propre et de TI vertes. La France a quant à elle consacré 21 % de son programme de 33 milliards de dollars à des mesures vertes qui devraient générer entre 90 000 et 110 000 emplois en 2009-2010.

Mais cet optimisme doit être nuancé. Beaucoup d'emplois ainsi créés seront temporaires. Mais surtout, tandis que les avancées vers la croissance verte pourraient ouvrir des perspectives dans de nouveaux secteurs, le changement structurel s'accompagnera de pertes d'emplois dans les secteurs traditionnels polluants et à forte intensité de ressources.

Le problème vient en partie du fait que l'innovation rend certaines compétences obsolètes, ce qui peut donner lieu à de douloureuses pertes d'emploi. Pour atténuer le choc et préserver la volonté politique d'aller de l'avant sur la voie de la croissance verte, les pouvoirs publics devront compléter les mesures de création d'emplois verts par des dispositifs qui aideront les travailleurs licenciés à rester sur le marché du travail. La croissance verte doit aussi être encouragée à l'échelle mondiale, comme l'indique le rapport sur la Stratégie pour une croissance verte. À cet effet, le processus doit rester équitable et honnête. Autrement dit, les gouvernements ne doivent pas se servir de l'environnement comme d'un prétexte pour protéger les entreprises nationales contre la concurrence internationale. Au contraire, ils doivent voir là une occasion d'approfondir l'intégration économique, de renforcer la coopération et les échanges dans le domaine technologique et d'atténuer les pressions sur des ressources mondiales limitées.

La nécessité d'une coopération transfrontalière se manifeste chaque jour. Ainsi, les pays hésitent à instaurer des taxes carbone, invoquant le risque d'une érosion de leur compétitivité s'ils agissaient isolément. Ce point est particulièrement important dans la crise mondiale actuelle. Les pays devront concorder leurs efforts pour aller de l'avant. L'OCDE s'emploie activement à favoriser ces avancées.

La coopération internationale peut certes apporter beaucoup d'enseignements, mais un simple

copié-collé de politiques est impensable. Les dispositifs devront être adaptés aux besoins spécifiques de chaque pays. Dans certains pays, les campagnes d'information se révéleront efficaces, alors que d'autres pays devront surtout insister sur les taxes, etc.

Pour les pays en développement, croissance verte et développement doivent aller de pair. Même si, à l'heure actuelle, la plupart des pays en développement jouent un rôle relativement mineur dans les émissions de gaz à effet de serre, leur contribution devrait croître rapidement. L'innovation et l'aide en faveur des nouvelles sources de croissance doivent devenir des composantes à part entière des programmes généraux d'aide au développement. Même dans les pays les plus pauvres, que leur dépendance à l'égard des ressources naturelles rend particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, les politiques de croissance verte joueraient un rôle utile en tant qu'élément central des programmes d'aide au développement et de renforcement des capacités. De fait, tous nos efforts ont une incidence sur les pays les plus pauvres. Selon les dernières estimations des Nations unies, à l'horizon 2025, l'accès à l'eau sera problématique pour un tiers de la population mondiale, et d'ici la fin du siècle la moitié de la population mondiale pourrait souffrir de pénuries alimentaires à cause de la hausse des températures.

Enfin, le changement climatique semble avoir relégué à l'arrière plan médiatique une autre

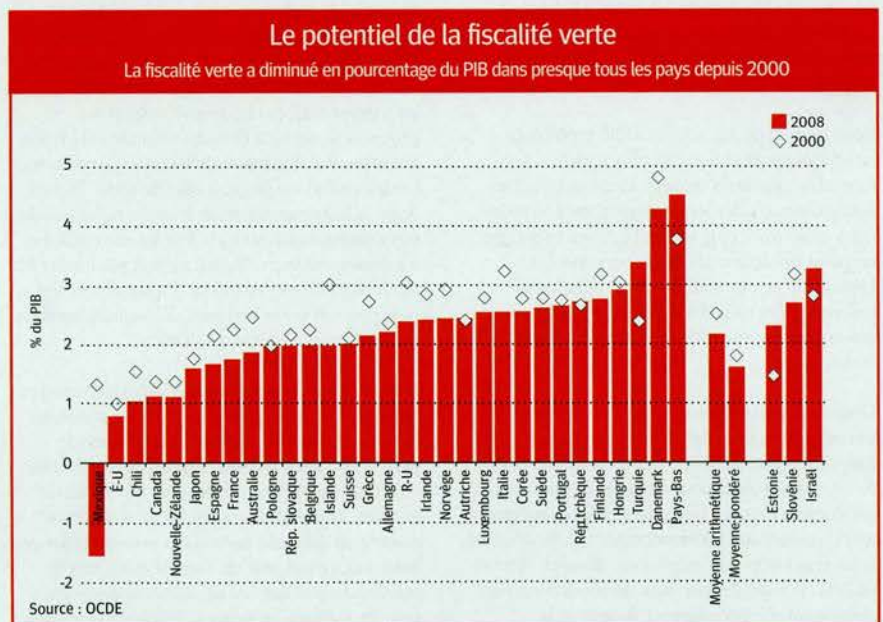
grave menace pour l'environnement : la perte de biodiversité de notre planète. Cette érosion se produit à un rythme accéléré, principalement sous l'effet des modifications de l'utilisation des terres (notamment la conversion à l'agriculture), de la consommation démesurée de ressources naturelles, de la concurrence d'espèces étrangères envahissantes, du changement climatique et de la pollution. La perte de biodiversité affecte les écosystèmes, le climat et, en définitive, le bien-être et la survie de l'humanité.

Étant donné le rythme alarmant du déclin de la biodiversité, il est impératif de renforcer le poids des politiques de biodiversité dans les stratégies de croissance verte. Certaines dispositions consistent à payer directement les propriétaires de terres pour qu'ils en protègent la biodiversité, ce qui pourrait être un modèle intéressant.

Au moment où l'économie mondiale se débat sur la voie de la reprise, peu de décideurs publics envisagent de revenir aux modèles de croissance d'avant la crise. Dans le monde entier, cette crise a offert aux gouvernements une occasion de modifier l'articulation entre croissance économique et environnement, et la plupart des pays se sont promis de répondre à ce défi. La Stratégie pour une croissance verte devrait les y aider.

Pour de plus amples informations, contactez [green.growth@oecd.org](mailto:green.growth@oecd.org)

Voir [www.oecd.org/croissanceverte](http://www.oecd.org/croissanceverte)





# Innovation et environnement

Gouvernement japonais



**Le Japon est considéré comme l'un d'un des pays les plus innovants en matière environnementale. Nobumori Otani, Secrétaire parlementaire à l'Environnement du Japon, de passage à Paris début mai, nous explique pourquoi.**

**L'Observateur de l'OCDE :** Comment expliquez-vous la réputation qu'a le Japon d'être un innovateur environnemental de premier plan ?

Je crois que cela est d'abord dû à notre niveau d'avancement en matière de technologies vertes. Le Japon a favorisé le développement de technologies de pointe en matière d'économies d'énergie. De même, nous avons souvent ouvert la voie dans les technologies de réductions d'émissions de CO<sub>2</sub>, comme les véhicules hybrides. Cette large palette de technologies est utilisée dans le monde entier.

Une autre explication réside peut-être dans les progrès réalisés depuis le changement de gouvernement qui a eu lieu l'année dernière. Le gouvernement Hatoyama est particulièrement engagé dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, comme le montre l'objectif fixé récemment de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 25 % par rapport à 1990.

Enfin, le Japon ne dispose pas de ressources énergétiques naturelles, comme le pétrole et les autres énergies fossiles. Cette contrainte nous a conduit à développer un esprit « anti-gaspi », le *mottanai*, notamment à travers la mise au point de technologies économes en énergie.

**En quoi les dernières Évaluations et Recommandations de l'OCDE sur les**

**performances environnementales du Japon peuvent-elles appuyer votre politique environnementale, et en particulier le projet de loi sur le changement climatique actuellement discuté à la Diète ?**

Les Recommandations de l'OCDE sont toujours d'une très grande utilité pour le Japon. Certaines d'entre elles portent sur des actions que nous avons déjà entamées, comme les contre-mesures à la pollution de l'air transfrontière, ou l'initiative des 3R (« réduire, réutiliser, recycler »). D'autres nous permettront d'accélérer les démarches actuelles, comme l'instauration d'un système d'échanges de droits d'émissions ou le développement d'une stratégie de « couloir » de biodiversité. Enfin, certaines recommandations ouvrent de nouvelles pistes. Il s'agit des démarches qui procèdent d'une approche économique. Elles peuvent être très utiles pour orienter nos politiques.

La loi actuellement discutée au Parlement est fondamentale pour lutter contre le changement climatique. J'espère que cette loi sera adoptée en juin cette année. Elle prévoit notamment l'instauration d'une bourse du carbone. Les recommandations de l'OCDE vont dans le même sens et, parce qu'elles viennent de l'extérieur, elles appuieront et accéléreront notre démarche.

**Le Japon organise une grande conférence sur la biodiversité à Nagoya en octobre prochain. Selon vous, la question de la biodiversité est-elle suffisamment prise au sérieux ?**

Selon des sondages récents, environ 92 % des gens s'intéressent à la « nature ». De plus en plus de gens souhaitent agir pour sa préservation. Pourtant, environ 36 % seulement des Japonais connaissent le terme « biodiversité ». Il faut améliorer la connaissance et la compréhension de ce terme, et faire comprendre au public qu'il est étroitement lié à la préservation de la nature. Cela donnerait une impulsion supplémentaire pour encourager l'action en faveur de l'environnement.

Avant la COP 10 de Nagoya en octobre, de nombreux acteurs, à plusieurs niveaux – ONG, médias, entreprises, collectivités locales – organisent un certain nombre d'événements destinés à sensibiliser le public et à promouvoir les actions les plus favorables à la préservation de la biodiversité.

L'absence de ressources énergétiques naturelles au Japon nous a conduit à développer un esprit « anti-gaspi »

Il me semble que le lien entre le réchauffement de la planète et la préservation de la biodiversité est de mieux en mieux compris. Les gens commencent à comprendre qu'en préservant les espèces animales et végétales, ils contribuent aussi à lutter contre le réchauffement de la planète.

**Quelle influence le Japon peut-il avoir sur la mise en œuvre des politiques environnementales dans les autres pays d'Asie, et en particulier en Chine ?**

Il y a environ 40 ans, après une période de forte industrialisation, plusieurs régions du Japon ont connu une pollution importante, notamment fluviale. Ce problème a été en grande partie résolu, grâce à d'importantes actions antipollution, qui se sont notamment appuyées sur un vaste travail de collecte et de gestion de données. Nous avons ainsi acquis un certain nombre de compétences importantes. Ces trois éléments, savoir-faire, technologies et compétences personnelles, nous ont permis d'aider d'autres pays, notamment la Chine.

Aujourd'hui, notre aide publique au développement se fait surtout sous forme de transferts de technologies, de formation personnelle et de transferts de savoir-faire. Par exemple, nous avons apporté à la Chine une assistance technique sur la pollution des algues dans certains de ses lacs. D'autre part, nous avons aidé les autorités locales à analyser les causes, à trouver des solutions et à établir les réglementations nécessaires. Ainsi, nous contribuons à l'action environnementale d'autres pays par une assistance à plusieurs niveaux, fondée sur notre expérience.

Enfin, le gouvernement Hatoyama a initié et élaboré une Vision de la communauté des pays d'Asie de l'Est. L'environnement est un pilier important de cette vision tournée vers l'avenir, et nous souhaitons maintenir notre engagement afin que l'action environnementale devienne l'un des moteurs des relations bilatérales et multilatérales.

Voir [www.oecd.org/env/countryreviews](http://www.oecd.org/env/countryreviews) et [www.env.go.jp/fr](http://www.env.go.jp/fr)

# Solutions locales

**Andrew Seidl**, Chef du Programme économie et environnement, Union mondiale pour la nature (UICN)



Mike Hutchings/Reuters

## La gestion des écosystèmes peut favoriser la création d'emplois verts et une croissance économique durable.

La nature peut être envisagée comme un fonds de réserve, que l'on peut dépenser immédiatement, dépenser petit à petit, investir pour créer plus de valeur, exploiter à son rythme de reconstitution, ou gérer en combinant ces stratégies. Cependant, lorsque le fonds est épuisé, aucun effort, aucune réorganisation, aucune innovation ne peut le remplacer. Il n'y a pas de « banque naturelle de réserve » ou de « trésor naturel » pour sortir le monde d'une crise de la dette environnementale. Comme l'a montré Nicholas Stern dans le contexte du changement climatique, et comme le démontre plus largement l'étude sur l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), chaque année qui passe sans intervention sérieuse accroît les dommages inévitables et les coûts d'adaptation.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) estime que pas moins de 40 % de l'économie mondiale repose sur des produits et processus biologiques. Dans son rapport sur les emplois verts, il affirme que ces emplois sont emblématiques de l'émergence d'une économie durable. Ils sont présents partout dans le monde dans six secteurs économiques : la production d'énergie,

notamment renouvelable, le bâtiment et la construction, les transports, l'industrie de base et le recyclage, l'agriculture et la gestion des forêts. Notre longue expérience sur le terrain montre que la conservation doit être ancrée au niveau local. La pauvreté est préjudiciable à l'environnement. Elle suscite des choix rationnels à court terme, mais parfois désastreux à plus long terme sur le plan économique et écologique. Il n'existe pas de remède miracle, mais l'adaptation fondée sur les écosystèmes peut réduire la pauvreté, engendrer des systèmes de gestion des ressources plus efficaces, et améliorer le bien-être des populations. Pour évoluer vers une économie verte, il est essentiel d'agir sur les dispositifs de gouvernance, du niveau local au niveau mondial, et de favoriser l'engagement du secteur privé.

L'économie repose en grande partie sur l'idée que les incitations influencent le comportement des gens. Lorsqu'elles y sont incitées de manière appropriée, les populations locales gèrent efficacement l'environnement. Ces incitations locales peuvent être amplifiées par l'augmentation de l'efficacité de la production et la réduction des déchets, mais aussi par le renforcement de la responsabilité environnementale et la recherche de nouvelles opportunités de marché. Lorsque les incitations de marché sont insuffisantes, les pouvoirs publics peuvent réduire les décalages entre les efforts locaux de bonne gestion et les bénéficiaires non-locaux de services écosystémiques. C'est le principe

« bénéficiaire-payeur », incarnation moderne du principe « pollueur-payeur », qui témoigne du passage récent d'une logique de contrôle de la pollution à celle, plus globale, de gestion des écosystèmes.

À l'ère de la mondialisation, il est essentiel de s'intéresser à la gestion des chaînes d'approvisionnement pour comprendre les incitations des acteurs de terrain. Les droits de propriété intellectuelle, les conditions contractuelles, le réinvestissement des bénéficiaires et les produits locaux dans la chaîne d'approvisionnement déterminent en grande partie l'intérêt qu'ont les populations et collectivités locales à adopter des pratiques respectueuses de la biodiversité. Les produits de substitution importés, la possession ou la prise de décision par des agents non-locaux, les lieux de villégiature « tout compris » et les voyages à forfait sont également susceptibles de réduire l'effet multiplicateur des dépenses locales pour cause de fuites externes à l'économie. Ces fuites réduisent les incitations locales pour une bonne gestion de l'environnement.

La croissance verte sera favorisée par une approche ascendante s'inscrivant dans une stratégie de développement vert détaillée. Les secteurs prometteurs pour la croissance verte incluent la biomimétique, l'éco-agriculture, la foresterie durable, les produits forestiers non-ligneux, la pêche et l'aquaculture durables, les compensations carbone en rapport avec la biodiversité, les paiements pour la protection des bassins versants, la bioprospection des ressources génétiques, les indemnités pour la diversité biologique et la mise en réserve d'habitats, les services de gestion de la biodiversité, la chasse et la pêche sportives, ainsi que l'écotourisme, dans le cadre d'une stratégie plus générale de développement économique.

Malgré une croissance à deux chiffres, les marchés de l'agriculture biologique et de l'exploitation durable du bois sont des exemples de secteurs largement inexplorés. La plupart des producteurs se concentrent sur la vente de produits certifiés, alors qu'une vision plus globale des écosystèmes pourrait révéler que les pratiques qui donnent lieu à certification engendrent beaucoup d'autres services écosystémiques utiles et potentiellement commercialisables. L'optimisation entre services écosystémiques

peut accroître la rentabilité, par rapport aux approches axées sur un seul produit certifié.

Les projets de production alimentaire locale ont été présentés comme un moyen non seulement d'améliorer l'accès à des aliments frais et nutritifs, mais aussi de réduire l'empreinte écologique de l'agriculture. Les programmes « acheter local » devraient réduire l'empreinte transport de l'agriculture et avoir un effet multiplicateur local plus important du fait de la teneur accrue en produits locaux. Cependant, ces gains doivent être évalués en tenant compte des éventuelles

L'agriculture biologique est un exemple de secteur encore largement inexploré

pertes d'efficacité de la production et des conséquences pour le développement des collectivités ou pays exportateurs de produits agricoles.

Dans son rapport sur les emplois verts, le PNUE souligne le formidable potentiel de croissance de l'emploi dans les énergies renouvelables à l'horizon 2030, avec 12 millions d'emplois dans les biocarburants, six millions dans le solaire photovoltaïque et deux millions dans l'éolien. Bon nombre de systèmes énergétiques s'appuient sur la biodiversité, en particulier dans les pays en développement, où le bois et le charbon constituent de loin les plus importantes sources d'énergie pour cuisiner et se chauffer. La biodiversité permet aussi de stocker le carbone issu des carburants fossiles. Des millions de tonnes de carbone sont ainsi absorbées chaque année par le plancton, les sols et les forêts. Les biocarburants revêtent une importance grandissante pour la sécurité énergétique, et ils peuvent contribuer à lutter contre le changement climatique et à fournir de nouvelles sources de revenus aux agriculteurs pauvres. Cependant, toute initiative en leur faveur doit aussi tenir compte des conséquences potentielles de l'utilisation privée des terres sur l'environnement et la sécurité alimentaire.

Lorsque les marchés fonctionnent bien, incitations privées et objectifs sociaux s'alignent. Des politiques économiques efficaces peuvent pallier à des incitations de marché incomplètes ou mal orientées. En coordonnant étroitement les dispositifs

juridiques et institutionnels, y compris les droits de propriété et les régimes fonciers, on peut utiliser tout l'éventail de mesures – taxes, subventions, quotas, normes, règlements, mesures budgétaires, monétaires et commerciales, investissement, formation, etc. – pour aligner les incitations et orienter les décisions dans le sens d'une économie verte.

Les politiques économiques vertes comprennent un certain nombre d'initiatives qui entrent *grosso modo* dans la catégorie des paiements internationaux pour services écosystémiques, lesquels facilitent le transfert bilatéral de ressources financières des pays développés vers les pays en développement, afin de rémunérer la bonne gestion ou l'amélioration de ces services. Ainsi, la REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) et d'autres mécanismes de compensation des émissions de carbone sont écologiquement rationnels et tiennent compte des relations de dépendance avec la gouvernance efficace et équitable des forêts. Les mécanismes REDD+ pourraient intégrer l'adaptation au changement climatique fondée sur les services écosystémiques et prendre en considération les liens avec le développement, l'égalité homme-femme et la lutte contre la pauvreté.

Les programmes de « compensation » carbone ne se limitent plus aux forêts. De plus en plus, ils englobent d'autres écosystèmes – systèmes côtiers comme les mangroves et les prairies de zostères, tourbières, zones humides, sols, superficies agricoles, terres arides, forêts non tropicales, etc. – et/ou d'autres services écosystémiques de valeur, comme la conservation d'habitats ou d'espèces en péril, et plus généralement la production de paysages abritant une riche diversité biologique.

Dans l'esprit du passage d'une logique de réduction de l'empreinte écologique de la production (généralement la pollution et les déchets) à une logique de récompense pour la bonne gestion des écosystèmes, l'instauration d'un mécanisme pour un développement vert (MDV) a été suggérée, basées sur l'expérience récente du mécanisme pour un développement propre (MDP). Un tel mécanisme faciliterait et validerait le transfert de ressources financières des pays développés bénéficiaires vers les pays en développement riches en biodiversité. Ces instruments pourraient comprendre des obligations de conservation négociables, des compensations

bénéficiant d'un soutien international, une imposition de l'empreinte sur la biodiversité assortie d'un mécanisme de fourniture, et/ou l'« écologisation » des importations de certains produits.

Les politiques et pratiques énergétiques peuvent changer la donne, si elles tiennent compte de l'impact qu'ont les technologies énergétiques censées réduire durablement les émissions de carbone sur les écosystèmes et les moyens de subsistance. Il faut créer un environnement politique favorable à l'adaptation quotidienne du secteur privé à des normes de durabilité rigoureuses. Un tel environnement soutiendra à la fois les objectifs des entreprises et la conservation de la biodiversité.

Des politiques de prêt innovantes pourraient permettre d'utiliser la richesse naturelle en services écosystémiques comme garantie de prêt, et de faire le lien entre les pratiques de production habituelles et la gestion durable des écosystèmes. Il faut également harmoniser les normes de durabilité et les indicateurs de résultats entre les régions et les pays.

Nous progresserons sur la voie d'une économie verte si les secteurs public et privé investissent dans les principes d'une gestion durable des écosystèmes, et contribuent ainsi à rendre la reprise économique, la création d'emplois et le recul de la pauvreté plus robustes et durables qu'ils ne l'étaient avec nos pratiques antérieures. L'alignement des incitations de base offre un point de départ solide pour susciter une croissance économique verte à l'échelle mondiale.

Les milieux environnementaux sont un peu comme un médecin de famille qui vous aurait conseillé depuis des années de mener une vie plus saine. L'économie mondiale a été victime d'une crise cardiaque de faible à moyenne intensité. La situation est critique, mais nous offre une occasion unique de mettre le cap sur un avenir plus sain.

#### Références

Communautés européennes (2008), *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité : Rapport d'étape*, Cambridge, Royaume-Uni. Voir [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)

PNUE (2008), *Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*, Nairobi, Kenya. Voir [www.unep.org](http://www.unep.org)

Voir [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

## Accessibilité urbaine à travers la complémentarité des modes de transport



La Ville de Luxembourg, capitale du Grand-Duché de Luxembourg est un important centre économique régional de l'UE, ainsi elle doit faire face à de multiples défis, notamment en matière de mobilité. D'une part, les barrières essentiellement topographiques appellent à des infrastructures particulières. D'autre part, le trafic considérable généré quotidiennement par 188.000 véhicules entrant en Ville, du Luxembourg et de la Grande-Région, requiert un équilibre entre l'habitat et le travail en Ville, ainsi la Ville a ajusté l'infrastructure et l'organisation des déplacements au système urbain, de manière à garantir une accessibilité équitable tout en réduisant les nuisances écologiques liées au transport. Cette orientation a favorisé la mixité des modes de transport et met l'accent sur un transfert du trafic sur des modes de transports doux dans le but d'un modal split 25/75.

- » le concept vélo est basé sur un ensemble d'infrastructures améliorées, ainsi que sur un réseau de pistes cyclables qui s'étend aux communes limitrophes,
- » le système de location de bicyclettes « Vel'oh » et une surveillance du taux de l'ensemble du trafic engendré par les cyclistes.

Une contribution supplémentaire à la mobilité douce est le « Kinderstadtplan », un plan urbain spécifiquement élaboré avec et pour les enfants.

### Gestion du stationnement en ville

Afin d'optimiser la gestion du stationnement urbain, diverses modalités d'application ont été successivement introduites. Elles concernent le stationnement sur parking en ouvrage ainsi que le stationnement sur la voirie. Parallèlement, un système de guidage de stationnement dynamique a été mis en place. Cette gestion en faveur des modes de déplacement doux est complémentaire à la politique de stationnement résidentiel instaurée partout en Ville.

De plus, conformément au règlement municipal sur les constructions, une restriction au niveau des emplacements de stationnement est mise en application pour chaque nouveau projet de construction.

### Gestion du trafic urbain, collecte de données et suivi des analyses

La Ville fait appel à un système d'opération moyennant un calculateur de trafic central qui permet une optimisation des flux de trafic, une sécurisation des flux piétonniers et cyclistes ainsi que le dosage pondéré des flux de trafic pénétrant en ville.

Par ailleurs, la Ville effectue régulièrement des observations et des collectes de données relatives aux charges de trafic, à la circulation en mouvement et au repos, aux mouvements des piétons et des cyclistes. Ces données et les analyses subséquentes servent de bases pour prendre des mesures d'amélioration.

La Ville de Luxembourg s'est résolument engagée en faveur d'une réduction du trafic, y compris d'une diminution des nuisances, par une politique de priorisation des transports collectifs, une amélioration constante des moyens et de la gestion des transports, un transfert du trafic sur les modes de transports doux, dans l'esprit d'un développement durable.

### Transport public

Ce modal split s'appuie en premier lieu sur le réseau de bus. Celui-ci est constitué d'un ensemble de 31 lignes de bus municipaux (AVL) s'étendant aux communes limitrophes et transporte 28.200.000 passagers/année. Cet outil n'a cessé d'être amélioré et ceci à différents niveaux :

- » le concept et l'attractivité (des voies exclusivement réservées aux autobus, ainsi qu'une gestion adéquate du trafic permettent d'accorder la priorité aux services des transports en commun,
- » la tarification et la lisibilité,
- » les fréquences et l'offre (y compris le renouvellement de la flotte et la mise en circulation de bus à biodiesel et Hybrid City Bus),
- » l'élaboration d'un système ITCS (Intermodal Transport Control System).

Dans l'optique d'étendre et d'améliorer les transports en commun, en considérant notamment aussi le projet actuel du tramway urbain, de nouvelles stations et gares périphériques sont prévues. Elles sont censées assurer des liaisons de qualité avec les différents pôles d'attraction et garantir au réseau du système de transports en commun une priorité complète, dont le tramway constitue le pivot central.

### Modes de déplacement doux

La politique municipale relative à la promotion des modes de déplacement doux a pour objectif d'augmenter la part modale du vélo en ville de 1% actuellement à 10% jusqu'en 2015. Afin d'atteindre cet objectif, l'administration communale a mis en place tout un éventail de mesures :



Photographie de la Ville de Luxembourg - photo Charles Soubry - mars 2010

# Dix ans de lutte contre la corruption transnationale

**Mark Pieth**, Président du groupe de travail sur la Corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales, OCDE



Kim Kyung Hoon-Reuters.

**Depuis l'entrée en vigueur de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, beaucoup de progrès ont été accomplis. Mais il faudra faire bien plus pour assainir les pratiques commerciales inéquitables.**

Encore récemment, la corruption était considérée comme une chose tout-à-fait normale dans les transactions commerciales internationales. Dans certains pays, les entreprises pouvaient même déclarer les pots-de-vin versés pour les déduire de leur bénéfice imposable.

Mais en 1999, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions

commerciales internationales est entrée en vigueur. Aujourd'hui, dans les 38 pays qui ont adhéré à la Convention, la corruption d'agents étrangers afin d'obtenir des avantages commerciaux est sanctionnée par la loi. Ces pays savent que la corruption internationale est pénalisante pour tous : entreprises, gouvernements et citoyens.

Mais dix ans après la mise en application de la convention, la corruption d'agents étrangers reste pour beaucoup un concept abstrait, et donc une menace sous-estimée. Beaucoup d'entreprises préfèrent encore bénéficier des profits à court terme de la corruption, plutôt que de se prémunir contre des risques plus importants à plus long terme. C'est particulièrement le cas lorsque d'importants montants sont en jeu ou que des concurrents proposent des pots-de-vin.

Mais trop peu d'entreprises ont conscience du danger juridique et financier qu'elles encourent en versant des dessous-de-table, sans parler du préjudice qu'elles risquent de causer à leur propre réputation.

Prenons un scénario classique : un opérateur de télécommunications crée une filiale dans un marché émergent mais à risque. La filiale, qui a pour tâche d'établir des réseaux de téléphonie mobile, devient rapidement rentable. Bientôt, elle rapporte tant qu'un fonctionnaire local exige de la maison-mère un « dédommagement » pour renouveler la licence d'opérateur de sa filiale.

La société verse les pots-de-vin, sa licence d'opérateur est renouvelée, et les affaires reprennent comme avant. Vraiment ?

## Les pays ne peuvent plus consentir d'abattement fiscal pour les pots-de-vin

Bientôt, les sollicitations se font plus exorbitantes et plus fréquentes. L'entreprise se retrouve à verser une part importante de ses bénéfices non à ses actionnaires, mais à des agents publics corrompus. La presse commence à étaler les actes de corruption, ce qui entame la confiance des actionnaires. Bientôt, l'entreprise corruptrice se trouve empêtrée dans une coûteuse enquête publique, avec, à la clef, la menace de lourdes amendes, de peines de prison et l'impossibilité pour la société d'obtenir des contrats publics lucratifs.

Entretemps, le fonctionnaire corrompu utilise son argent mal acquis pour se hisser à un poste de pouvoir au sein de son gouvernement. La corruption s'aggrave : les fonds destinés à construire des routes et à fournir de l'eau potable finissent dans des comptes *off-shore*. L'investissement étranger se tarit, car les investisseurs se méfient d'un marché aussi instable. Les citoyens perdent confiance dans leur gouvernement, qui ne fait rien pour eux.

Ce type de situation s'observe encore trop souvent, et la Convention de l'OCDE contre la corruption a pour but d'y mettre un terme. Il s'agit du premier et du seul instrument contraignant à s'attaquer à la partie active de la corruption : les pays ne peuvent plus autoriser les entreprises à déduire les pots-de-vin versés de leur bénéfice imposable.

Les lois anti-corruption doivent s'appliquer tant aux individus qu'aux entreprises, et les sanctions encourues si la culpabilité est avérée doivent être réelles : de lourdes amendes, voire des peines de prison. Les pays parties à la Convention doivent aussi criminaliser les dessous-de-table proposés à travers des intermédiaires et les transactions réalisées au profit de tiers, par exemple les conjoints. La corruption d'agents étrangers est un délit, même dans les cas où le corrupteur aurait de toute façon obtenu le contrat ou l'avantage commercial.

Depuis dix ans que la convention est entrée en vigueur, d'importantes avancées ont été réalisées. Aujourd'hui, la grande majorité des transactions commerciales internationales sont réalisées par les pays qui ont signé la

convention de l'OCDE, lesquels totalisaient environ deux tiers des exportations mondiales en 2009 et près de 90 % des flux sortants d'investissement direct étranger en 2009, d'après les données de l'OCDE et du Fonds monétaire international. Dans ces pays, plus de 150 sociétés et individus ont été condamnés pour actes de corruption d'agents étrangers et délits connexes, et 250 autres affaires sont en cours. Les condamnations ont été assorties de lourdes peines de prison et d'amendes totalisant plus de 1,2 milliards d'euros. Mais il faudrait qu'un plus grand nombre d'affaires soient portées devant la justice pour que la convention ait plus de poids.

En effet, la corruption internationale représente encore une menace importante, tout particulièrement en cette période économique difficile, quand les marchés publics donnent lieu à une concurrence intense. Pour cette raison, un certain nombre d'instruments nouveaux ont été mis en place pour renforcer le cadre juridique de la Convention.

En novembre 2009, l'OCDE a adopté la nouvelle Recommandation du Conseil visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Cette initiative prévoit de nouvelles dispositions de lutte contre les petits paiements de facilitation, de protection des donneurs d'alerte et d'amélioration de la communication entre les agents publics et les autorités de police.

Puis, en février 2010, l'OCDE a adopté le *Guide de bonnes pratiques pour les contrôles internes, la déontologie et la conformité*, appelant les entreprises à se protéger contre les risques de corruption d'agents étrangers, en mettant en place des contrôles internes stricts et en appliquant des programmes de déontologie et de conformité.

Autre avancée intéressante : les entreprises doivent fournir à leurs salariés et à leurs partenaires commerciaux des formations régulières sur la corruption d'agents étrangers, et les organisations patronales sont invitées à donner des informations, des conseils et des formations, afin de renforcer la protection contre ces pratiques, notamment dans les petites entreprises.

L'efficacité de la Convention dépend des actes. La mise en œuvre de la Convention et de la nouvelle Recommandation est suivie de près,

grâce un mécanisme rigoureux d'examen par les pairs, qualifié par Transparency International d'« étalon-or de la surveillance ».

Ce processus en trois phases est mené par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales, qui se compose de représentants des 38 États parties à la Convention. La première phase consiste en une évaluation approfondie de la législation de chaque État, des institutions, des règles et des pratiques employées pour appliquer ces instruments. Dans une deuxième phase, les examinateurs du Groupe de travail se rendent sur place pour rencontrer les représentants concernés du gouvernement, de la société civile et du secteur privé dans le pays qui fait l'objet de l'évaluation. La troisième phase de la surveillance, qui a été engagée en mars 2010, porte plus précisément sur l'exécution, et cherche à évaluer la capacité et la volonté des pays de prévenir, d'enquêter et de poursuivre les entreprises et les individus corrupteurs. Les rapports par pays sur chaque phase de la surveillance, qui sont accessibles à tous en ligne, comprennent des recommandations pour aider les pays à mieux appliquer la convention.

La lutte contre la corruption transnationale est encore loin d'être gagnée, mais des progrès notables ont été réalisés. Toutefois, avec l'interconnexion croissante des économies mondiales, la corruption devient plus facile à commettre et plus difficile à détecter. La crise économique mondiale nous a rappelé les conséquences désastreuses d'une mauvaise gouvernance. La Convention anti-corruption peut nous aider à moraliser les pratiques commerciales.

### Références

OCDE (1997), *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales*, consultable sur [www.oecd.org/daf/nocorruption/convention](http://www.oecd.org/daf/nocorruption/convention)

OCDE (2009), *Recommandation du Conseil visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales*, consultable sur [www.oecd.org/daf/nocorruption/convention](http://www.oecd.org/daf/nocorruption/convention)

OCDE (2009), *Typologie du rôle des intermédiaires dans les transactions commerciales internationales*, Paris.

Voir [www.oecd.org/daf/anticorruption](http://www.oecd.org/daf/anticorruption)

# Un lobbying plus transparent pour des politiques plus saines

Rolf Alter, Directeur, direction de la Gouvernance publique et du Développement territorial, OCDE



REUTERS/Benoit Tessier

## L'OCDE a élaboré de nouvelles lignes directrices pour un lobbying plus transparent et plus équilibré.

La crise économique a accentué les appels au renforcement de la gouvernance, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Elle a aussi attiré l'attention sur le lobbying, car les réformes envisagées après la crise portent notamment sur les entreprises et la fiscalité. Le lobbying est à la jonction entre les administrations publiques, les entreprises, les organismes à but non lucratif et l'ensemble de la population.

Le lobbying est un moyen par lequel la société civile cherche à influencer la prise de décision publique. Entreprises, syndicats et ONG y ont tous recours. Quelque 15 000 lobbyistes sont enregistrés à Washington DC, et 5 000 à Ottawa. Près de 3 000 lobbyistes sont enregistrés auprès de la Commission européenne à Bruxelles et plus de 4 500 au Parlement européen. Le lobbying mobilise aussi d'importantes ressources : 3,5 milliards de dollars auraient servi à faire pression sur le gouvernement fédéral américain en 2009, soit 180 millions de plus qu'en 2008. Ainsi, loin de ralentir

leur activité en période de récession, les lobbyistes intensifient leurs efforts pour peser sur les réformes.

Les groupes de pression cherchant à influencer les décisions politiques existeront toujours, et sont une réalité des démocraties modernes. Le lobbying peut d'ailleurs apporter des informations précieuses pour une prise de décision éclairée. Cependant, comme le lobbying se produit en marge, sinon dans l'ombre, des mécanismes démocratiques, il comporte aussi le risque de fausser l'action publique et de nuire à l'intérêt général. Les négociations de couloir entre lobbyistes et fonctionnaires inquiètent les électeurs, notamment lorsque les contribuables paient la facture, et attisent le scepticisme à l'égard de la démocratie.

Une étude du FMI de décembre 2009 établit un lien entre l'intensité du lobbying et la pratique du prêt à haut risque : « Pour prévenir les crises à venir, conclut-elle, il faudra peut-être atténuer l'influence politique du secteur financier ou surveiller plus étroitement les activités de lobbying pour mieux saisir les incitations sous-jacentes. »

Il n'est guère étonnant que le lobbying soit une source de préoccupation dans le monde entier, surtout si aucune norme précise ne vient régler la conduite des fonctionnaires et des lobbyistes.

La crise financière et économique a amplifié cette inquiétude. Face à l'exigence de réformes profondes et aux critiques contre le laisser-faire, les autorités ont rapidement remanié la réglementation. Certes, elles ont sauvé la situation en prenant rapidement la relève des établissements financiers défaillants et en renflouant les entreprises par des injections de fonds rapides et massives. Mais comme nombre de ces établissements ont renoué avec leurs confortables bénéfices alors que la situation sociale reste menacée, l'opinion s'interroge à juste titre. Les lobbyistes ont-ils atténué la portée des réformes ? Peut-on concevoir un lobbying plus juste ?

Il n'est pas facile d'élaborer ou de mettre à jour des normes de transparence en matière de lobbying. Les pouvoirs exécutif et législatif doivent trouver une réponse adaptée, équitable et applicable. Pour définir les meilleures méthodes, il faut faire preuve de bon sens.

L'OCDE, riche de son expérience de l'action publique, a mené un débat d'orientation fondé sur les faits pour renforcer la transparence et la responsabilité en matière de lobbying. Nous avons passé en revue les enseignements de la législation, de la réglementation et de l'autodiscipline des lobbyistes. Les pays de l'OCDE agissent. L'Australie, le Canada, la France, la Hongrie, la Pologne, le Royaume-Uni ou encore les États-Unis mettent tous en œuvre des lois et des règles variées. Récemment, les deux chambres du Parlement français ont édicté des codes de conduite à l'usage des lobbyistes, et elles ont lancé des registres. La Commission européenne a récemment renforcé sa réglementation sur le lobbying. Israël, futur pays membre de l'OCDE a, lui aussi, récemment modifié sa législation, et la Slovaquie étudie certaines réformes.

Plusieurs pays de l'OCDE en sont au stade du projet de loi ou du débat parlementaire, notamment la République tchèque, la Corée,

l'Italie, le Mexique, la Norvège et la République slovaque. Les lobbyistes développent aussi de plus en plus une certaine auto-discipline : le lobbying est fructueux, alors n'en abusons pas pour ne pas le perdre, semblent-ils se dire. Ainsi, la transparence est dans l'intérêt de tous. Une enquête de l'OCDE sur un large échantillon de lobbyistes montre que,

Quelque 61 % des lobbyistes interrogés sont favorables à la transparence obligatoire de leurs activités

pour 76 % d'entre eux, la transparence permettrait d'améliorer leur image face aux craintes de trafic d'influence. En outre, 61 % des lobbyistes interrogés sont favorables à la transparence obligatoire de leurs activités.

Pour mieux répondre à ces préoccupations, les pays membres de l'OCDE ont récemment adopté une recommandation sur la bonne gouvernance en matière de lobbying, qui repose sur dix principes. Dans le contexte de la crise actuelle et des profondes réformes en cours, ces principes contribueront à rétablir la confiance, à favoriser l'égal traitement des entreprises et à éviter le risque de détournement de l'intérêt général.

Ces principes encouragent la transparence. Les décideurs doivent savoir qui sont les lobbyistes et doivent être en mesure de révéler leur nom, leurs objectifs, leurs clients et leurs sources de financement par la tenue d'un registre. Les États-Unis et le Canada en tiennent un depuis longtemps et encouragent la publication régulière des activités de lobbying aux niveaux fédéral et infranational. Plus récemment, la Hongrie, par exemple, a adopté en 2006 une loi exigeant que les lobbyistes soient enregistrés auprès de la justice et présentent un rapport d'activité trimestriel. La même année, la Pologne a adopté une loi instaurant l'enregistrement et favorisant la transparence.

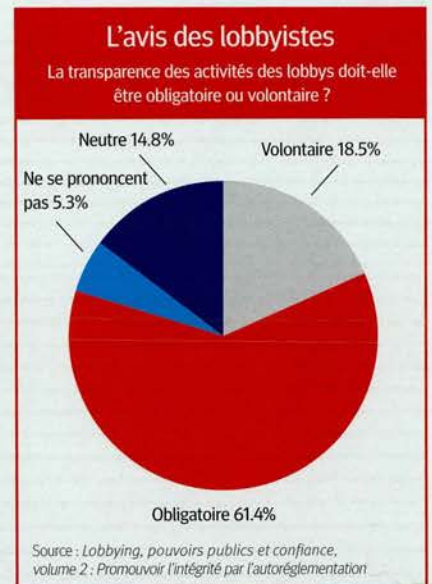
Ces principes devraient aussi permettre aux décideurs de favoriser l'intégrité, en proposant des lignes directrices sur les normes de conduite des fonctionnaires et des lobbyistes. Les décideurs doivent prévenir les

conflits d'intérêts, protéger les informations confidentielles et empêcher les allées et venues entre les secteurs public et privé, qui font que des fonctionnaires travaillent pour des entreprises clientes avant de revenir dans le secteur public, dotés d'informations d'initié plus que de connaissances techniques. En France, l'Assemblée nationale a adopté en juillet 2009 des règles de transparence et de déontologie, dont un code à l'intention des lobbyistes. Le Sénat a adopté un code similaire en octobre 2009.

Les principes de l'OCDE encouragent aussi l'utilisation de technologies innovantes pour assurer la discipline, la transparence et l'application des règles. Le Canada et les États-Unis utilisent désormais des données informatisées pour la recherche en ligne, la transparence et la publicité. Cela dit, les lobbyistes n'ont pas à s'en remettre exclusivement aux pouvoirs publics pour contrôler leur profession. L'autodiscipline et les procédures disciplinaires peuvent jouer un rôle. En Suède et en Irlande, par exemple, les sanctions vont du blâme à l'exclusion des associations professionnelles.

Les principes de l'OCDE sur le lobbying donnent des orientations aux décideurs à tous les niveaux d'administration, tant au niveau national qu'à l'échelon infranational. Ils favorisent en outre la participation du secteur privé et de la société civile. L'un des axes essentiels des nouveaux principes de l'OCDE est d'encourager les décideurs à uniformiser les règles du jeu et à traiter avec équité et impartialité toutes les parties prenantes, et pas seulement le monde des affaires, dans l'élaboration des lois.

Ces nouveaux principes du lobbying retiennent maintenant l'attention dans les débats mondiaux à haut niveau sur les politiques à mener, et ils ont été soutenus dans les forums de l'OCDE sur la concurrence et à l'Assemblée de l'OTAN, entre autres. Nos experts participent activement aux échanges de vues sur les moyens de faire accepter et de réviser les règles, les politiques et les méthodes propres à favoriser la transparence et l'intégrité dans tous les pays membres et chez leurs partenaires. Nous procédons aussi



à l'analyse de l'efficacité de la réglementation du lobbying dans des contextes particuliers, tout en continuant à recueillir les chiffres et les données observées à l'échelle mondiale afin d'améliorer les politiques mises en oeuvre.

Les nouveaux principes de l'OCDE ne sont pas un instrument de lutte contre le lobbying. D'ailleurs, plusieurs pays ont renforcé la transparence sans pour autant avoir sensiblement réduit le lobbying. L'objectif est plutôt de réformer la pratique du lobbying dans le cadre de l'effort visant à favoriser l'ouverture de la gouvernance et à restaurer la confiance du public dans le marché et la démocratie. Les principes de l'OCDE sont une composante essentielle de cet effort qui doit rendre l'économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste.

**Références**

OCDE (2009), *Lobbying, pouvoirs publics et confiance*, volume 1 : Quel cadre législatif pour plus de transparence ?, Paris.

OCDE (2010), *Lobbying, pouvoirs publics et confiance*, volume 2 : Promouvoir l'intégrité par l'autoréglementation, Paris (à paraître).

Voir [www.oecd.org/gov/ethique/lobbying](http://www.oecd.org/gov/ethique/lobbying)



# DESGAGNÉS

## UNE PRÉSENCE SUR TOUTES LES MERS DU MONDE



TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS • TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES ET DE VRACS LIQUIDES, CÔTIÈRE ET INTERNATIONAL  
ARMATEURS, FRÈTEURS, AFFRÈTEURS ET AGENTS • LOCATION ET OPÉRATION DE GRUES ET DE MACHINERIE LOURDE  
TRANSBORDEMENT INTERMODAL • TRANSPORT ROUTIER

[WWW.DESGAGNES.COM](http://WWW.DESGAGNES.COM)



**Groupe  
Desgagnés inc.**

21, rue du Marché-Champlain  
Québec (Québec) G1K 8Z8

Téléphone : (418) 692-1000  
Télocopieur : (418) 692-6044  
Courriel : [info@desgagnés.com](mailto:info@desgagnés.com)

# Perspectives africaines



Mark Weiss/Reuters

**Avant la récession mondiale, la plupart des pays africains connaissaient enfin une forte expansion. Un rebond est-il possible ?**

Pendant près d'une décennie avant la crise, l'Afrique a enregistré une croissance annuelle réelle de plus de 5 %. La nouveauté n'était pas le rythme de l'expansion économique, mais le fait qu'elle soit soutenue, qu'elle touche beaucoup plus de pays et qu'elle soit accompagnée d'une amélioration des politiques. Le continent le plus pauvre du monde semblait avoir passé un cap. Puis la crise a frappé. L'investissement direct étranger, la demande d'exportations et les prix des matières premières se sont effondrés, frappant les exportateurs de pétrole et de minerais, en particulier, et entraînant une dégradation des soldes budgétaires et extérieurs dans l'ensemble de la région. Les transferts de fonds des travailleurs immigrés se sont taris dans certains cas, tout comme le crédit.

D'après les *Perspectives économiques en Afrique 2010*, qui viennent d'être publiées, le continent a enregistré en 2009 une croissance du PIB réel de seulement 2,5 % – soit plus de 3 points de pourcentage de moins qu'en 2008 – et la croissance du PIB par habitant s'est interrompue. La région la plus touchée a été l'Afrique australe, où la croissance a été réduite à néant, passant d'une moyenne de près de 8 points de pourcentage sur les trois années précédentes à 1 %. Les raisons de ce revirement sont notamment la récession en Afrique du Sud et le fait que la plupart des pays de cette région sont tributaires des exportations de minerais.

Dans ce contexte plutôt sombre, certains points positifs doivent être notés : la plupart des pays africains ont évité le recours à des mesures protectionnistes et ont réussi à mettre en œuvre

des politiques qui ont contré le ralentissement conjoncturel de l'activité. Le grand nombre d'entre eux ayant, avant la récession mondiale, introduit des réformes macroéconomiques pour réduire l'endettement public, diminuer l'inflation et équilibrer les comptes budgétaires, a été en mesure de poursuivre des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes destinées à promouvoir la demande intérieure au moyen de transferts en espèces, d'allègements fiscaux, de subventions, de programmes de travaux publics et de la facilitation de l'accès au crédit. Ces mesures contracycliques ont contribué à atténuer l'incidence de la crise, du moins à court terme, tout comme la reprise rapide de la demande en provenance de pays émergents, comme la Chine.

L'Afrique du Sud est le pays de la région qui a pu mettre en œuvre les mesures contracycliques les plus substantielles, notamment grâce à ses politiques macroéconomiques prudentes. Des mesures de relance budgétaire ont été introduites et les réductions conjoncturelles des recettes ont été financées par une augmentation de l'endettement, créant des effets de stabilisateurs automatiques. La Banque centrale a réagi à la récession en réduisant le taux des prises en pension – taux d'escompte auquel elle rachète les titres d'État aux banques commerciales – afin d'accroître l'offre monétaire. Si les résultats ont été inégaux, notamment en matière de protection des emplois, ces mesures de relance ont à l'évidence contribué à soutenir la consommation et l'investissement privé, en baisse. L'incidence de la crise aurait été bien pire sans cette réaction forte, bien coordonnée et opportune.

Au Botswana, les recettes ont diminué de façon spectaculaire sous l'effet de la baisse des prix et des volumes des exportations, et de la forte diminution, dans le cadre de l'Union douanière d'Afrique australe, des transferts en provenance de l'Afrique du Sud. Le pays a toutefois évité la procyclicalité, en n'opérant pas une diminution correspondante des dépenses budgétaires. Les autorités ont laissé fonctionner les stabilisateurs automatiques, et les dépenses se sont accrues. Les excédents budgétaires enregistrés les années précédentes et l'existence d'amples réserves en devises ont permis de maintenir d'importants programmes de dépenses dans le budget 2009-10. Par conséquent, seuls quelques projets de développement ont été amputés ou

Il faut passer rapidement de la gestion de la crise aux objectifs de développement à long terme

différés. Du côté monétaire, les taux d'intérêt ont été fortement réduits.

## Évolutions possibles

Bien qu'il soit trop tôt pour dire quelle sera l'efficacité de ces interventions, les résultats pourraient différer de ce qui était prévu à l'origine. En Afrique, les mesures contracycliques peuvent être moins efficaces qu'ailleurs, car les filets de sécurité sont peu développés et, dans la plupart des cas, la croissance est tirée par les secteurs exportateurs, les politiques budgétaires intérieures ne pouvant guère contribuer à soutenir la demande extérieure. Les politiques budgétaires peuvent aussi être compromises par la faiblesse des stabilisateurs automatiques, l'insuffisance de la capacité de planification et de mise en œuvre et, à plus long terme, un important effet d'éviction jouant à l'encontre de l'investissement privé.

Il est clair, cependant, qu'il faut s'attacher rapidement à passer de la gestion de la crise aux objectifs de développement à plus long terme. Si la bonne santé macroéconomique s'est révélée cruciale pour absorber les chocs du ralentissement de l'activité économique et accélérer la reprise, les autorités ne doivent pas considérer la stabilité macroéconomique comme un objectif en soi. La crise leur donne la possibilité d'évaluer la dernière décennie et de se demander quelle a été l'efficacité des politiques économiques dans la promotion du développement et la réduction de la pauvreté. Malheureusement, les données disponibles montrent qu'au lieu d'encourager la diversification de la production et de tirer parti des retombées de la forte expansion du marché des produits de base, depuis 2001, l'Afrique s'est de plus en plus spécialisée dans les exportations de matières premières.

Les *Perspectives économiques en Afrique 2010* prévoient une reprise progressive mais rapide des économies africaines, même si les effets de la récession persisteront et si la croissance est appelée à rester en-dessous des niveaux élevés du passé : la croissance moyenne devrait avoisiner 4,5 % en 2010 et 5,2 % en 2011. Il faut espérer non seulement que les mesures contracycliques porteront leurs fruits à long terme, mais aussi que, une fois la situation

stabilisée, elles seront adoptées par les pays qui n'avaient pas les fondamentaux économiques nécessaires pour les mettre en œuvre. Pour les pays qui ont accédé à la stabilité macroéconomique, l'espoir est qu'ils iront plus loin et qu'ils tireront parti du nouveau cycle de croissance pour faire face aux problèmes sociaux urgents, comme la pauvreté, le chômage des jeunes et l'urbanisation rapide.

#### Références

Magashula, Oupa (2010), « Fiscalité en Afrique : une ère nouvelle », *L'Observateur de l'OCDE* n° 276-277, décembre 2009-janvier 2010.

McNair, David (2010), « Un nouveau contrat social », *L'Observateur de l'OCDE* n° 276-277, décembre 2009-janvier 2010.

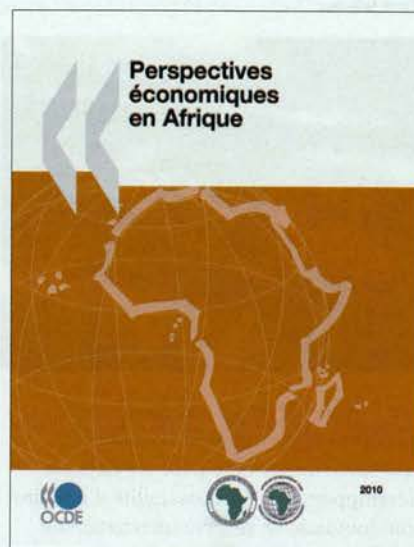
Owens, Jeffrey et Richard Carey, (2010), « La fiscalité, levier de développement », *L'Observateur de l'OCDE* n° 276-277, décembre 2009-janvier 2010.

Voir [www.oecd.org/dev/emea](http://www.oecd.org/dev/emea)

#### À propos du rapport

Publiées depuis maintenant neuf ans, les *Perspectives économiques de l'Afrique* sont un baromètre des évolutions économiques, sociales et politiques en Afrique. Elles sont publiées par le Centre de développement de l'OCDE, la Banque de développement africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, et tiennent compte des travaux de centres locaux de recherche africains. C'est le seul rapport de ce type produit en partenariat par les institutions africaines et les organisations internationales. Pour accéder à l'étude macroéconomique complète, une étude spéciale sur l'aide et la fiscalité, 50 notes par pays et l'ensemble de l'annexe statistique,

Voir [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org)



## Pays fragiles en force

La plupart des États fragiles ne réussiront probablement pas à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, à quelques exceptions près, comme le Cambodge, le Mozambique, la Sierra Leone et le Burundi. Faible gouvernance et capacités insuffisantes sont souvent invoquées lorsque l'aide au développement ne donne pas les résultats escomptés. Les problèmes des États fragiles sont souvent d'autant plus complexes qu'ils sont enracinés dans de nombreuses années de conflit et de corruption.

Un groupe d'États fragiles, le « g7+ », s'est réuni avec certains donateurs à Dili (Timor-Leste) en avril 2010 pour souligner les principaux obstacles à la paix et à la bonne gouvernance.\* Selon le g7+, les problèmes viennent surtout de facteurs inhérents aux pays fragiles, mais parfois aussi de la façon dont les donateurs interviennent. « Travailliez avec nous, pas contre nous », était le message adressé aux bailleurs de fonds internationaux.

Selon le groupe, l'efficacité de l'aide internationale requiert que les pays

destinataires prennent en main leur propre programme de développement. « Le renforcement des capacités, par exemple, ne peut être envisagé partout de la même façon. Les États doivent commencer par définir leurs propres priorités », a souligné Natty Davis, ministre d'État du Libéria.

Les pays du g7+ ont cité d'autres obstacles, notamment un manque de confiance entre pays en développement et donateurs, les chevauchements entre les plans aggravés par un faible leadership national, des approches qui privilégient les capitales et des régions spécifiques, l'insuffisance de la participation politique des femmes, et la faiblesse des mesures en faveur de la croissance économique et de la création d'emplois, notamment pour les jeunes.

Un appel à l'action, la *Déclaration de Dili, une nouvelle vision pour le renforcement de la paix et la construction de l'État*, identifie sept objectifs pour réaliser les OMD dans les États fragiles et touchés par des conflits. Cette déclaration vise aussi le développement des capacités, l'acheminement de l'aide, les processus de planification et le dialogue politique – des

thèmes familiers du développement, mais qui sont ici définis par les pays bénéficiaires membres du g7+, afin de déterminer eux-mêmes leurs besoins et de planifier les programmes d'aide en conséquence. « Les États fragiles reçoivent beaucoup d'argent, mais nous ne rentabilisons pas assez les investissements réalisés », a indiqué Juana de Catheu, représentante du Réseau international de l'OCDE sur les conflits et les situations de fragilité. Travailler plus étroitement avec le g7+ pourrait contribuer à remédier à cela. Le Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Ramos Horta, a conclu : « En œuvrant ensemble, les États fragiles et leurs partenaires pour le développement peuvent minimiser les souffrances résultant des conflits et de la pauvreté extrême ».

\*Le g7+, établi en 2008, comprend les pays suivants : Afghanistan, Burundi, Côte d'Ivoire, Haïti, Îles Salomon, Libéria, Népal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Sud-Soudan, Tchad et Timor-Leste.

Voir [www.oecd.org/developpement](http://www.oecd.org/developpement)

# Monnaie en réserve

Anne Jellema, Directrice internationale Politique et Campagnes, et Soren Ambrose, Coordinateur Finance du développement, ActionAid

Mark Blinch/Reuters



**Les « droits de tirage spéciaux », une quasi-monnaie méconnue, sont une ressource importante pour les pays en développement, et la possibilité d'en faire une monnaie de réserve internationale est aujourd'hui envisagée.**

La crise économique et financière mondiale pose deux questions essentielles : comment mettre davantage de ressources à la disposition des pays en développement, qui n'ont pas les mêmes capacités financières que les pays riches pour relancer leur économie ? Quels changements systémiques sont requis pour réduire le risque de perturbations aussi massives à l'avenir et pour créer un système financier mondial plus équitable pour les pays en développement ?

Nos réponses à ces deux questions sont liées à une quasi-monnaie obscure utilisée par le Fonds monétaire international (FMI) et appelée « droits de tirage spéciaux » (DTS). Conçus initialement à la fin des années 1960 pour faire face à une pénurie anticipée, mais jamais advenue, de dollars et d'or – les deux fondements du système monétaire mondial avant 1973 – les DTS ont été longtemps un aspect méconnu de l'économie mondiale. Mais au lendemain de la crise, ils ont acquis un nouveau statut : les économistes ont recommandé une nouvelle allocation pour accroître la liquidité mondiale, et les pays du G20 ont à juste titre soutenu cette idée. Suite à la demande formulée par ces derniers en avril 2009, une nouvelle allocation de DTS, la première en 28 ans, équivalant à 250 milliards de dollars, a été approuvée et est devenu effective en quatre mois seulement.

Ces DTS ont été conçus pour servir d'unité de réserve : l'allocation d'un pays vient s'ajouter à ses réserves de change globales. Un apport

de DTS signifie qu'un pays accroît d'un coup ses avoirs de réserve, ce qui améliore son crédit, et peut libérer d'autres réserves, par exemple en dollars, pour d'autres utilisations. Mais les DTS ne seraient pas un instrument financier convaincant s'ils n'étaient qu'une simple rubrique dans un compte de réserve. Aujourd'hui, la création de DTS n'exige pas que des ressources soient dépensées ; elle s'appuie seulement sur la détermination de la communauté internationale, exprimée par le biais du conseil d'administration du FMI. Les DTS acquièrent une certaine tangibilité dans la mesure où les pays peuvent les échanger contre des véritables devises, généralement une des quatre devises composant le panier à partir duquel est déterminée leur valeur : le dollar des États-Unis, le yen, l'euro et la livre sterling. En contrepartie de ces échanges, les pays doivent acquitter une charge d'intérêt relativement peu élevée qui courra jusqu'au moment où ils rachètent les DTS, mais cela mis à part, le coût de l'opération est nul.

Les DTS peuvent être une ressource importante pour les pays en développement. Même sous leur forme initiale d'unité de réserve, ils donnent aux gouvernements plus de flexibilité dans l'utilisation de leurs avoirs de réserve et renforcent leur aptitude à lever d'autres formes de capitaux. Convertis en espèces, ils sont probablement la source de capital la moins chère pour la plupart des pays en développement, dons exceptés. Ils peuvent même être préférables à certains dons, car leur utilisation n'est assujettie à aucune condition ou restriction. Les Statuts du FMI précisent que les DTS n'ont pas été conçus pour servir régulièrement de mode de financement du développement, mais rien n'empêche les pays d'utiliser cette option. Ce sont les situations nationales particulières, les taux d'intérêt mondiaux et l'offre internationale de capital qui déterminent l'utilisation la plus adaptée des ressources en DTS, mais le potentiel de ceux-ci pour accroître la marge de manœuvre financière des pays en développement ne saurait être négligé.

Un problème posé par les DTS tient au fait que leur répartition entre les pays membres du FMI est déterminée sur la base de quotes-parts, ce qui signifie que ce sont les pays riches qui en détiennent le plus. Ainsi, l'Afrique subsaharienne n'a reçu qu'environ 11 milliards de dollars sur l'allocation de 250 milliards de dollars de 2009. Ce problème pourrait être résolu au moyen d'allocations « spéciales »

ciblées pour les pays vulnérables, mais le processus d'approbation peut être assez lourd. Une autre possibilité serait que les pays riches, qui utilisent relativement peu ces instruments, donnent leurs DTS « inutilisés » aux pays en développement ou à un fonds géré de l'extérieur. C'est en quelque sorte ce qu'ont fait récemment les gouvernements français et britannique, en prêtant en réalité leurs allocations de DTS au FMI pour qu'il les prête à son tour aux pays en développement – processus qui revient à transformer des DTS gratuits et sans conditions en des prêts assujettis à des conditions. L'élimination de l'intermédiation du FMI préserverait les caractéristiques uniques des DTS pour les pays en développement. Le don des DTS « non utilisés » à un fonds extérieur a récemment été suggéré par les services du FMI, dans le cadre d'une proposition d'établissement d'un « fonds vert » pour financer les dépenses liées au climat. La nécessité de disposer de ressources extraordinaires pour financer les mesures de lutte contre les changements climatiques a donné lieu à plusieurs propositions visant l'utilisation des DTS pour garantir certaines « obligations vertes » ou pour financer des projets d'adaptation. La crise climatique pourrait contribuer à faire évoluer la perception de l'usage des DTS, et toutes ces propositions devraient faire l'objet d'une étude plus attentive.

Enfin, comme la Commission Stiglitz de l'ONU l'a souligné, le système mondial de réserve doit lui-même être réformé. Les réserves phénoménales accumulées par les économies émergentes ces dernières années, surtout pour défendre les valeurs des monnaies, mettent en évidence le manque de confiance dans le système, problème qui n'a cessé de s'aggraver depuis l'abandon de l'étalon or-dollar en 1973. Cette stratégie d'accumulation de réserves conduit à geler des volumes massifs de capitaux, qui ne sont disponibles ni à des fins de développement, ni à d'autres fins. Même les gouvernements les plus appauvris sont liés par des programmes économiques qui font de la constitution de réserves l'un de leurs objectifs centraux, la plupart des plans imposés par le FMI aux pays à faible revenu exigeant le maintien de niveaux de réserves équivalant à 2,5-3 mois d'importations.

La dépendance à l'égard de la monnaie d'un seul pays – le dollar des États-Unis – comme étalon mondial *de facto* pour les réserves et le commerce est le plus sûr moyen de pérenniser les distorsions qui accompagnent

la constitution de réserves. De fait, la plupart des experts estiment que la situation ne serait pas très différente dans le cas d'une dépendance répartie plus équitablement entre deux ou trois monnaies, comme l'euro ou le yen. Heureusement, certaines propositions de réforme gagnent du terrain depuis que la crise mondiale a conduit à une remise en question sans précédent du dollar.

La plupart de ces propositions, émanant de sources comme la Commission Stiglitz, visent à passer à une nouvelle monnaie de réserve internationale. Une telle évolution serait bénéfique si l'instrument en question était neutre – c'est-à-dire s'il ne s'agissait pas d'une monnaie nationale, mais d'une monnaie gérée par une institution contrôlée au niveau mondial. Un tel contrôle aurait notamment pour but d'éviter des excédents et des déficits excessifs – déséquilibres auxquels sont imputées une grande partie des turbulences traversées par l'économie mondiale. Il permettrait aussi d'éliminer les interrogations sur les avantages dont bénéficie – et les inconvénients auxquels doit faire face – le pays émetteur de la monnaie de réserve. Le DTS est l'instrument le plus

fréquemment cité comme candidat probable au statut de monnaie de réserve internationale. Il a pour avantage évident de déjà exister et d'être accepté. Mais il a aussi des inconvénients : il s'agit fondamentalement d'une unité comptable tributaire des valeurs des autres monnaies, et il est géré par le FMI, qui n'est pas une banque centrale mondiale et dont la légitimité est contestée. Pour surmonter ces obstacles, on pourrait aussi créer une nouvelle banque centrale mondiale et concevoir une nouvelle super-monnaie. Dans les deux cas, beaucoup d'obstacles aussi bien techniques que politiques devraient être levés. Mais la nécessité est pressante, et de plus en plus d'experts appellent ce processus de leurs vœux.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a fait une autre proposition, consistant pour l'essentiel à revenir à des taux de change gérés dans le cadre d'un système qui fonctionnerait comme l'étalon or-dollar de Bretton Woods. Sa proposition de « règle de taux de change constants en valeur réelle » exigerait des gouvernements qu'ils coopèrent pour déterminer les fondamentaux de chaque

monnaie, puis s'entendent sur les fluctuations maximales en pourcentage de sa valeur par rapport à l'inflation. Là encore, beaucoup d'aspects doivent faire l'objet d'une analyse technique et politique plus approfondie. Mais cette proposition pourrait être plus attrayante que la création d'une nouvelle institution et d'une nouvelle monnaie mondiales.

ActionAid estime que l'une de ces formules doit être adoptée d'urgence. La stabilité de l'économie mondiale et les perspectives d'un développement équitable de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine en dépendent.

**Références**

ActionAid and Third World Network (2010), "Fruits of the Crisis: Leveraging the Financial and Economic Crisis of 2008-2009 to Secure New Resources for Development and Reform the Global Reserve System", disponible sur [www.actionaid.org/docs/sdr\\_reserve\\_final.pdf](http://www.actionaid.org/docs/sdr_reserve_final.pdf)

Akyuz, Yilmaz (2009), "Policy response to the global financial crisis: Key issues for developing countries," South Centre, May 13, disponible sur [www.southcentre.org](http://www.southcentre.org)

Voir [www.actionaid.org](http://www.actionaid.org)

carris 

# EN PASSANT, NOUS LAISSONS UN TRAIT DE DURABILITÉ.

Pour CARRIS, le chemin de la durabilité commence dans la ville de Lisbonne.

CARRIS s'est engagé à parcourir un chemin écologiquement correct, économiquement viable, socialement juste et culturellement acceptable tout en contribuant à un développement qui satisfait les demandes du présent sans mettre en cause le bien-être des générations futures.

Quel que soit notre parcours, nous tenons à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

**L'ANNÉE 2010 A DISTINGUÉ CARRIS PARMIS LES ENTREPRISES LES PLUS VIABLES :**

- PRIX "CITOYENNETÉ DES ENTREPRISES ET ORGANISATION" concours organisé par "AESE" - École de Gestion et Affaires - et par PricewaterhouseCoopers.
- PRIX "MEILLEURE ENTREPRISE POUR TRAVAILLER DANS LE SECTEUR ENTREPRENEUR DE L'ÉTAT" organisé par "Exame" Magazine avec la coopération de Heidrick & Struggles.



# Hommage

## Angus Maddison



DR

Le professeur Angus Maddison, décédé le 24 avril, était un économiste hors-pair et une légende de l'OCDE. De fait, il a rejoint l'OCDE avant même qu'elle n'existe. En 1952, il est devenu membre de ce qui était, à l'époque, la direction de l'Économie et des Statistiques de l'Organisation européenne de coopération économique, l'OECE. Lorsque l'OECE est devenue l'OCDE en 1961, il a mis son grand intérêt pour les statistiques, leur mesure et leur précision, au service des questions de développement.

M. Maddison a mené la première analyse détaillée des flux financiers vers les pays en développement, même si, avec sa prudence habituelle, il la qualifiait de première *tentative* d'analyse.

Après une période en tant que directeur du programme d'assistance technique de l'OCDE à la Grèce, au Portugal, à la Turquie et à la Yougoslavie, M. Maddison a rejoint le Centre de développement en tant que chercheur permanent en 1964. Ses travaux au sein du Centre ou en rapport avec lui ne devaient plus cesser jusqu'à sa mort, le 24 avril dernier. M. Maddison a travaillé sur un tel nombre de projets que je ne peux pas tous les détailler ici. En tant que membre du Centre de développement, il a fourni une assistance technique à des pays aussi divers que le Brésil (sous dictature militaire à l'époque), la

Guinée, la Mongolie et l'Union Soviétique. Il a écrit une étude marquante sur la croissance comparée du Japon et de l'Union Soviétique en 1966. Après une brève période d'absence de l'OCDE, M. Maddison est revenu en 1971 pour compiler le premier *Annuaire des statistiques de l'éducation*, qui est l'une des sources du célèbre programme PISA. Il a ensuite étudié des problèmes liés aux aides sociales et à la répartition des revenus, qui étaient apparus pendant la période de croissance d'après-guerre et pendant la mise en place de l'État-providence dans certains pays. Ces problèmes font désormais partie des préoccupations principales des économies émergentes partout dans le monde.

En 1979, M. Maddison a ajouté une corde de plus à son arc en coordonnant la publication de *Measuring Employment and Unemployment* (Mesurer l'emploi et le chômage), une contribution majeure aux efforts de l'OCDE pour standardiser la définition de l'emploi, améliorant ainsi la précision des informations disponibles.

*Measuring Employment and Unemployment* était la dernière étude écrite par Angus à l'OCDE avant son départ pour l'Université de Groningen, aux Pays-Bas. Mais heureusement, ce n'était pas sa dernière étude pour nous. Bien au contraire, M. Maddison a maintenu des liens solides avec le Centre de développement et sa position privilégiée au sein de l'OCDE. Il était donc naturel qu'il se tourne vers le Centre alors qu'il préparait le premier de ses remarquables ouvrages sur l'économie mondiale, *The World Economy in the Twentieth Century* (*L'économie mondiale au XX<sup>ème</sup> siècle*), publié par l'OCDE en 1989. Son étude suivante, *L'économie mondiale : 1820/1992*, donnait un avant-goût de son important ouvrage, *L'économie mondiale : une perspective millénaire*. Ce livre remarquable retrace l'évolution de l'économie mondiale

sur un millénaire. Deux ans plus tard, M. Maddison a mis à jour l'ensemble de ses statistiques. L'OCDE les a publiées, afin de faire bénéficier d'autres scientifiques de cette extraordinaire somme de travail.

Les excellents ouvrages de M. Maddison se fondent tous sur des statistiques et des analyses solides. Sa capacité à restituer une masse d'informations statistiques dans un langage simple et concis a permis de rendre la somme unique de son travail accessible aux lecteurs non-spécialistes. C'est une ressource importante pour ceux qui étudient l'histoire économique, et une leçon qui devrait tous nous tenir à cœur !

Parmi ce riche corpus d'ouvrages, nombreux sont ceux qui portent sur la Chine. Cela fait également partie de l'héritage d'Angus Maddison. Il y a douze ans, l'OCDE a publié une étude du Centre de développement par Maddison qui a déclenché une forte controverse dans le monde occidental, et une certaine satisfaction en Chine. *L'économie chinoise : une perspective historique*, ouvrage visionnaire et toujours solidement étayé par des faits, annonçait que la Chine était en passe de retrouver sa « position historique » de plus importante économie du monde. Il a réitéré cette affirmation dans un article de *L'Observateur de l'OCDE* en 2002 (voir [www.observateurocde.org](http://www.observateurocde.org)). L'édition revue et corrigée de 2007 concluait que la Chine progressait tellement vite que, en termes de parité de pouvoir d'achat, son économie dépasserait celle des États-Unis d'ici 2015, ou même plus tôt. On connaît la suite.

Beaucoup de ses prévisions se sont réalisées, et d'autres se réaliseront sans doute encore. On ne peut que regretter qu'il ne soit plus là pour le constater. Angus Maddison laisse derrière lui une femme, Penny, et trois enfants.

Colm Foy

## Appel à la coopération

La coordination des efforts internationaux en réponse à la crise économique a été saluée par le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría, la Chancelière allemande Angela Merkel, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce Pascal Lamy, le Directeur général de l'Organisation internationale du travail Juan Somavia, le Directeur général du Fonds monétaire international Dominique Strauss-

Kahn et le Président de la Banque mondiale Robert B. Zoellick. Ils ont délivré une déclaration commune à la presse le 28 avril 2010, appelant à continuer « les efforts internationaux dans le but de garantir une reprise durable dans le secteur financier et de renforcer la croissance à long terme, ainsi que de gérer l'impact de la crise sur les pays pauvres et les populations vulnérables. » Pour la déclaration complète, voir [www.ocde.org](http://www.ocde.org)



Tobias Schwarz/Reuters

## L'OCDE évolue

Les pays de l'OCDE ont convenu d'inviter l'Estonie, Israël et la Slovaquie à devenir membres de l'Organisation. Le nombre de membres s'élèvera ainsi à 34.

« L'Estonie, Israël et la Slovaquie, tout comme le Chili qui vient juste de déposer son instrument d'adhésion, devenant ainsi membre à part entière, contribueront à renforcer le statut d'institution plurielle et fédératrice de l'OCDE, qui joue un rôle de plus en plus important dans l'architecture économique mondiale », a déclaré le Secrétaire général Angel Gurría pendant une réunion du Conseil – l'organe de direction de l'Organisation – le 10 mai 2010. « Le processus d'adhésion établi par l'OCDE induit de véritables transformations et

réformes dans tous les pays candidats, » a-t-il ajouté. « Ce processus de transformation se poursuit une fois les pays devenus membres. »

L'invitation est une reconnaissance des efforts déjà entrepris par ces trois pays pour réformer leur économie, notamment dans des domaines comme la lutte contre la corruption, la protection des droits de propriété intellectuelle et la garantie de normes exigeantes en matière de gouvernement d'entreprise, tout en encourageant de nouvelles réformes.

Entretemps, ces trois pays contribueront aux travaux de l'OCDE dans plusieurs secteurs spécifiques, comme l'administration et le commerce électroniques, les politiques scientifiques et technologiques et la gestion du secteur public.

L'Estonie, Israël et la Slovaquie ont été invités à entamer des négociations d'adhésion en 2007, tout comme le Chili et la Fédération de Russie. Les négociations avec cette dernière progressent. En parallèle, l'OCDE renforce son engagement à l'égard de grandes économies émergentes, comme le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud.

L'OCDE accueillera les trois futurs membres au cours d'une cérémonie spéciale pendant la Réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, le 27 mai à Paris. La réunion sera présidée par le Premier ministre italien Silvio Berlusconi.

Pour plus d'informations, voir [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

## Tester les compétences

Alors que les pays tentent de maintenir leur compétitivité à l'échelle mondiale, d'améliorer la flexibilité et la réactivité de leurs marchés du travail et de gérer le vieillissement de leur population, l'OCDE lance un Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). Ce programme vise à évaluer le savoir-faire des individus, la manière dont ils l'appliquent sur leur lieu de travail, ainsi que la manière dont de meilleures compétences conduisent à de meilleurs emplois, une productivité accrue, et, en fin de compte, à de meilleurs résultats économiques et sociaux. Le but du programme est d'aider les gouvernements à comprendre comment l'éducation et les programmes d'apprentissage peuvent développer le savoir-faire et les compétences nécessaires aux individus pour participer pleinement à nos sociétés du savoir.

Quelque 5000 des 16-65 ans dans chacun des pays participants de l'OCDE et des pays partenaires seront interrogés chez eux courant 2011. Les résultats seront publiés deux ans plus tard. Le PEICA est l'évaluation la plus complète des compétences des adultes au niveau international, et est née d'une collaboration entre les gouvernements, un consortium international d'organisations et l'OCDE.

Pour plus d'informations, voir [www.oecd.org/piaac](http://www.oecd.org/piaac)

## Nouvel ambassadeur

17 mai 2010 Hur Kyung Wook devient le nouvel ambassadeur de la République de Corée. Il remplace Kim Choong-soo.

## Discours récents d'Angel Gurría



Pour une liste complète des discours et allocutions en français, anglais et autres langues, voir [www.oecd.org/discours](http://www.oecd.org/discours)

### Rapport sur le système national italien de protection civile

4 mai 2010  
Remarques prononcées lors de la présentation du rapport au Premier ministre italien Silvio Berlusconi. Rome, Italie.

### Innovation and green-growth for a job-rich recovery

28 avril 2010  
Remarques prononcées lors de la réunion de la Chancelière Merkel avec les présidents des organisations internationales. Berlin, Allemagne.

### Changement climatique et compétitivité

22 avril 2010  
Remarques prononcées à la John Hopkins School of Advanced International Studies, Global Energy and Environment Initiative. Washington DC, États-Unis.

### Le rôle du marché du travail et de la politique sociale dans la promotion d'une reprise riche en emplois

20 avril 2010  
Remarques prononcées à la réunion des ministres de l'Emploi et du travail du G20. Washington DC, États-Unis.

### Haiti: Are we on course to build back better?

14 avril 2010  
Remarques prononcées lors du panel international de discussion de la réunion de haut niveau de la direction de la Coopération pour le développement. Siège de l'OCDE, Paris, France.

### The OECD and the G20 global governance architecture: Promoting sustainable growth in the new global context

7 avril 2010  
Remarques d'introduction prononcées à l'Université de Prague, Prague, République Tchèque.

### Emerging from the crisis: Laying the foundations for a balanced recovery in Germany

26 mars 2010  
Remarques prononcées lors du lancement des *Études économiques de l'OCDE 2010* sur l'Allemagne. Berlin, Allemagne.

### The OECD, the World Economy and China

23 mars 2010  
Remarques d'introduction prononcées à l'École centrale du parti communiste chinois, Beijing, République populaire de Chine.

### Global Economic Outlook

20 mars 2010  
Remarques prononcées lors du China Development Forum/Academic Summit, Beijing, République populaire de Chine.

### Greece—Moving ahead to address the challenges

15 mars 2010  
Remarques prononcées lors du débat à la Banque centrale de Grèce, Athènes, Grèce.

# Programme des conférences

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Une liste plus complète et mise à jour chaque semaine est disponible sur [www.oecd.org/media/enbref](http://www.oecd.org/media/enbref)

|             |  |                |   |
|-------------|--|----------------|---|
| <b>MAI</b>  |  |                |   |
| 25          | <b>Les villes et la croissance verte</b> , table ronde des maires et des ministres, présidée par le Secrétaire général de l'OCDE.  | 2-4            | <b>Combattre la pauvreté avec une meilleure qualité de services publics : partager les expériences de l'Amérique latine et des pays de l'OCDE</b> , atelier organisé par la direction de la Gouvernance publique et du Développement territorial avec les autorités mexicaines. Mexico City, Mexique.                         |
| 25-26       | <b>Forum Économique de Bruxelles 2010</b> . Participation de l'OCDE, Bruxelles, Belgique.  | 4-5            | <b>G20</b> , réunion des ministres des finances. Participation du Secrétaire général. Séoul, Corée.   |
| 26-27       | <b>Forum annuel de l'OCDE - Vers la reprise : innovation, emploi et croissance</b> . Les <i>Perspectives Économiques de l'OCDE</i> sont présentées le 26 mai, conférence de presse. Publication du <i>Panorama des statistiques de l'OCDE 2010</i> . | 6-7            | <b>World Economic Forum on East Asia</b> . Ho Chi Minh City, Vietnam.   |
| 26-28       | <b>Transport and Innovation: Unleashing the Potential</b> , réunion ministérielle du Forum international des transports, organisée sous la présidence du Canada. Leipzig, Allemagne.   | 7-10           | <b>L'agriculture et le changement climatique : pour un avenir à faible teneur en carbone</b> , atelier organisé par la direction des Échanges et de l'Agriculture.  |
| 27-28       | Le <b>Conseil de l'OCDE</b> se réunit au niveau ministériel. Conférences de presse. Publication des <i>Perspectives Économiques de l'OCDE</i> .  | 7-10           | <b>Innovier pour réussir dans un nouveau marché global</b> . Forum économique international des Amériques. Participation du Secrétaire général. Montréal, Canada.   |
| 27-28       | <i>Perspectives Économiques en Afrique 2010</i> , lancement officiel au cours des réunions annuelles de la Banque africaine de développement. Abidjan, Côte d'Ivoire.  | 9              | <b>Financial Literacy: Improving Financial Education Efficiency</b> , symposium OCDE-Banque d'Italie. Rome, Italie.   |
| 30-1/6      | <b>Global Redesign Summit</b> , sommet sur l'avenir de la coopération et de la gouvernance internationale, avec la participation de l'OCDE. Organisé par le World Economic Forum. Doha, Qatar.   | 9-10           | <b>L'entreprenariat et la création d'emplois par les immigrés dans les pays de l'OCDE</b> , conférence organisée par la direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, avec le soutien des autorités suédoises et turques et l'association turco-hollandaise des gens d'affaires (HOTIAD).                       |
| <b>JUIN</b> |  | 9-11           | <b>Local Strategies for Greening Jobs and Skills</b> , séminaire concernant le design et la mise en oeuvre des stratégies locales pour répondre aux défis du changement climatique, organisé par le Centre Trento du Programme de l'OCDE sur le Développement économique et création d'emplois locaux (LEED). Trente, Italie. |
| 1-2         | <b>Terrorism Risk Assurance</b> , conférence organisée par la OECD International Network on the Financial Management of Large-Scale Catastrophes, en association avec la Austrian Reinsurance Pool Corporation (ARPC).                               | 10-11          | <b>Le réchauffement climatique et l'approche écosystémique des pêches</b> , atelier organisé par la direction des Échanges et de l'Agriculture. Busan, Corée.   |
|             |  | 17-18          | <b>La dématérialisation des marchés publics et la promotion de l'efficacité et de l'intégrité : les enjeux et les bonnes pratiques</b> , séminaire à haut niveau organisé par l'initiative MENA-OCDE pour la gouvernance. Rome, Italie.   |
|             |  | 21             | <b>Measuring Unemployment and Exclusion from the Labour Market</b> , atelier organisé par le Programme de l'OCDE sur le Développement économique et la création d'emplois locaux (LEED) dans le cadre du projet Framework for Information Exchange in Local Development (FIELD).  |
|             |  | 25             | <b>Réforme de la fonction publique : impact de la crise mondiale sur l'emploi public</b> , conférence organisée par la direction de la Gouvernance publique et du Développement territorial avec les autorités grecques. Athènes, Grèce.  |
|             |  | 25-27          | <b>Sommet des dirigeants du G8 et du G20</b> , avec la participation du Secrétaire général adjoint Pier Carlo Padoan. Toronto, Canada.  |
|             |  | <b>JUILLET</b> |   |
|             |  | 3-5            | <b>La stratégie nationale pour la lutte contre la corruption</b> , conférence de la Arab Administrative Development Organization (ARADO), organisée conjointement avec l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance. Le Caire, Égypte.  |
|             |  | 11-15          | <b>Transport Research Society</b> , conférence avec la participation du Forum International du Transport de l'OCDE. Lisbonne, Portugal.   |
|             |  | 21-23          | <b>Corporate Responsibility for Promoting Integrity and Fighting Corruption</b> , Conférence de l'Amérique latine présentée par le Programme sur les initiatives anticorruption en Amérique latine, organisée par la direction des Affaires financières et des Entreprises et le gouvernement brésilien. São Paulo, Brésil.   |

## Frankie.org par Stik





# Une nouvelle fracture numérique ?

Selon les chiffres de l'Union européenne, environ 20 % des emplois en Europe font partie du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication ou requièrent des compétences en la matière. Les élèves et les étudiants d'aujourd'hui sont-ils bien préparés à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus numérique ? Le projet de l'OCDE sur les apprenants du nouveau millénaire analyse les facteurs qui conduisent les élèves à utiliser l'informatique, et la manière dont l'informatique affecte leurs performances scolaires. L'étude *Are the New Millennium Learners Making the Grade?: Technology Use and Educational Performance in PISA 2006* montre qu'il n'y a pas de corrélation simple entre la maîtrise de l'informatique et les performances scolaires. Il existe néanmoins bel et bien une seconde « fracture numérique », plus seulement entre ceux qui ont un ordinateur et ceux qui n'en ont pas, mais entre ceux qui ont les compétences nécessaires pour tirer parti des outils informatiques et les autres.

L'étude montre que plus les élèves utilisent l'informatique depuis longtemps, meilleures sont leurs performances dans les enquêtes

du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les chiffres ne permettent pas d'établir une causalité directe entre la familiarité avec l'informatique et les performances, mais ils montrent que les étudiants les plus performants sont aussi les plus familiers de l'informatique. Cela dit, l'usage de l'informatique au foyer a plus d'impact sur les performances dans le cadre du PISA que son usage à l'école. Les discussions et la recherche d'informations en ligne familiarisent les élèves à l'informatique, tout comme les jeux en ligne, mais davantage de compétences sont requises pour bénéficier pleinement de la richesse des technologies actuelles.

*Are the New Millennium Learners Making the Grade?* indique que l'usage de l'informatique accroît les compétences des élèves, qui sont toutes liées à leur environnement économique, social et culturel. C'est ce qui explique la seconde fracture numérique. Les décideurs publics doivent insister sur le rôle de l'école pour remédier à cette fracture. Le ratio entre le nombre d'ordinateurs à l'école et le nombre d'élèves, actuellement de 1 à 5, doit être

amélioré, et les enseignants doivent être formés à montrer aux élèves comment utiliser les TIC de manière raisonnable et responsable. Tous les élèves devraient maîtriser un minimum ces technologies à la fin de leur scolarité obligatoire.

ISBN 978-92-64-01773-3  
(disponible en anglais uniquement)



# Objectif aide

Les meilleures intentions du monde ne suffisent pas à raviver l'espoir d'atteindre pleinement les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015. Car la crise est passée par là. Il ne reste que cinq ans avant la date-butoir, et *Coopération pour le développement: rapport 2010* signale les probables diminutions d'aide prévues en 2010, en comparaison avec les engagements pris en 2005 aux sommets du G8 de Gleneagles et du Millénaire +5 de l'ONU. Depuis la publication du rapport, de nouvelles données de l'OCDE prévoient un déficit de 18 milliards de dollars en 2010 par rapport aux promesses de 2005, en grande partie à cause de réductions du PNB dans les pays donateurs. L'Afrique sera la première affectée, car plusieurs pays européens qui donnent une large part de leur aide publique au développement au continent n'atteindront pas leurs ambitieux objectifs.

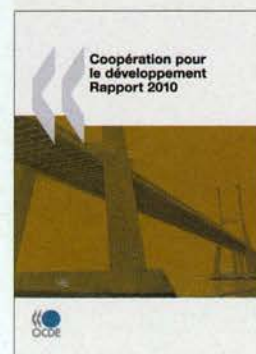
Le rapport fournit des statistiques détaillées sur l'aide bilatérale et multilatérale au

développement provenant des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) et de certains pays et organisations non-membres, ainsi que sur la manière dont cette aide a été utilisée. Il se penche également sur certaines questions pressantes qui se posent à la fois aux donateurs et aux bénéficiaires d'aide au développement : l'aide au développement a-t-elle un impact ? Comment peut-elle encourager une croissance durable et une plus grande autonomie parmi les pays pauvres ? Quelle part de cette aide est dilapidée par des gouvernements corrompus ?

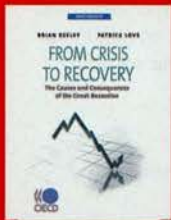
D'après le rapport, l'efficacité de l'aide ne repose pas seulement sur des chiffres, mais aussi sur la manière dont l'argent est dépensé et dans quels projets il est investi. Le rapport aborde également l'importance de l'aide pour le commerce et de l'intégration de politiques d'adaptation au changement climatique dans tous les projets et stratégies nationales. Il se penche également sur les politiques les plus

adaptées aux quelque 48 pays les plus fragiles du monde, minés par des conflits violents et une mauvaise gouvernance, une grande pauvreté et un taux de mortalité infantile élevé.

ISBN 978-92-64-07989-2



## Nouvelles publications de l'OCDE

Disponibles sur [www.sourceocde.org](http://www.sourceocde.org)

*De la crise à la reprise* explique en termes simples comment une accumulation mondiale de liquidités associée à une mauvaise réglementation, a déclenché une crise

financière qui s'est répercutée sur l'économie réelle, acculant les entreprises à la faillite et portant le chômage à des niveaux record depuis plusieurs décennies.

Version française à paraître



Le premier volume des dernières *Perspectives économiques de l'OCDE 2010* présente les dernières projections économiques jusqu'à fin 2011, avec une attention particulière à l'égard de la

reprise. Il comprend également une analyse de la crise de l'emploi.



*La Gestion durable des ressources en eau* met en avant les enjeux de la gestion des ressources en eau dans le secteur agricole et donne les outils pour améliorer cette gestion.

L'ouvrage est accompagné d'une profusion de renseignements sur les tendances récentes et les perspectives en la matière.

## ÉCONOMIE

**De la crise à la reprise**

À paraître, 150 pages, €15 \$19 £10 ¥2 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264079427](http://www.SourceOCDE.org/9789264079427)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079427](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079427)

**Perspectives économiques de l'OCDE 2010, n° 1**

26-mai-2010, 300 pages, €96 \$125 £77 ¥13 600  
[www.SourceOCDE.org/9789264085237](http://www.SourceOCDE.org/9789264085237)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264085237](http://www.oecd.org/bookshop?9789264085237)

**Études économiques de l'OCDE : République tchèque 2010**

À paraître, 175 pages, €57 \$75 £45 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264082960](http://www.SourceOCDE.org/9789264082960)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264082960](http://www.oecd.org/bookshop?9789264082960)

**Études économiques de l'OCDE : Finlande 2010**

13-avr-2010, 140 pages, €57 \$75 £45 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264077331](http://www.SourceOCDE.org/9789264077331)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264077331](http://www.oecd.org/bookshop?9789264077331)

**Études économiques de l'OCDE : Allemagne 2010**

À paraître, 170 pages, €57 \$75 £45 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264083127](http://www.SourceOCDE.org/9789264083127)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083127](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083127)

**Études économiques de l'OCDE : Norvège 2010**

À paraître, 165 pages, €57 \$75 £45 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264077140](http://www.SourceOCDE.org/9789264077140)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264077140](http://www.oecd.org/bookshop?9789264077140)

**Études économiques de l'OCDE : Pologne 2010**

À paraître, 170 pages, €57 \$75 £45 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264083097](http://www.SourceOCDE.org/9789264083097)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083097](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083097)

## AGRICULTURE

**Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010**

À paraître, 210 pages, €35 \$46 £29 ¥4 300  
[www.SourceOCDE.org/9789264083783](http://www.SourceOCDE.org/9789264083783)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083783](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083783)

**Politiques agricoles des pays de l'OCDE 2010 : panorama**

À paraître, 160 pages, €24 \$33 £21 ¥3 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264083813](http://www.SourceOCDE.org/9789264083813)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083813](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083813)

**Gestion durable des ressources en eau dans le secteur agricole**

17-mar-2010, 144 pages, €27 \$37 £24 ¥3 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264083585](http://www.SourceOCDE.org/9789264083585)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083585](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083585)

**Les pêcheries : tant qu'il y aura des stocks**

À paraître, 130 pages, €15 \$19 £10 ¥2 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264079922](http://www.SourceOCDE.org/9789264079922)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079922](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079922)

**Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE 2009 : politique et statistiques de base**

À paraître, 350 pages, €90 \$121 £76 ¥11 200  
[www.SourceOCDE.org/9789264079762](http://www.SourceOCDE.org/9789264079762)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079762](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079762)

**L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture : défis et opportunités**

À paraître, 185 pages, €40 \$54 £34 ¥5 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264074934](http://www.SourceOCDE.org/9789264074934)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264074934](http://www.oecd.org/bookshop?9789264074934)

## DÉVELOPPEMENT

**Coopération pour le développement : rapport 2010**

5-mai-2010, 270 pages, €95 \$128 £80 ¥11 800  
[www.SourceOCDE.org/9789264079892](http://www.SourceOCDE.org/9789264079892)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079892](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079892)

## ÉDUCATION

**Reconnaître l'apprentissage non formel et informel : résultats, politiques et pratiques**

À paraître, 105 pages, €28 \$39 £25 ¥3 600  
[www.SourceOCDE.org/9789264063860](http://www.SourceOCDE.org/9789264063860)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264063860](http://www.oecd.org/bookshop?9789264063860)

**Are the New Millennium Learners Making the Grade? Technology Use and Educational Performance in PISA 2006**

14-avr-2010, 215 pages, €30 \$40 £25 ¥3 700  
[www.SourceOCDE.org/9789264017733](http://www.SourceOCDE.org/9789264017733)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264017733](http://www.oecd.org/bookshop?9789264017733)  
 Disponible en anglais uniquement

**Les clés de la réussite : impact des connaissances et compétences à l'âge de 15 ans sur le parcours des jeunes canadiens**  
Série PISA

À paraître, 140 pages, €30 \$42 £27 ¥3 900  
[www.SourceOCDE.org/9789264083936](http://www.SourceOCDE.org/9789264083936)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083936](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083936)

### Reviews of National Policies for Education: Higher Education in Egypt 2010

17-mar-2010, 308 pages, €50 \$70 £45 ¥6 500  
[www.SourceOECD.org/9789264077232](http://www.SourceOECD.org/9789264077232)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264077232](http://www.oecd.org/bookshop?9789264077232)  
 Disponible en anglais uniquement

### Educating Teachers for Diversity: Meeting the Challenge

19-mar-2010, 318 pages, €35 \$47 £29 ¥4 300  
[www.SourceOECD.org/9789264079724](http://www.SourceOECD.org/9789264079724)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079724](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079724)  
 Disponible en anglais uniquement

## EMPLOI

### Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes: Greece 2010

1-avr-2010, 188 pages, €29 \$40 £26 ¥3 700  
[www.SourceOECD.org/9789264082083](http://www.SourceOECD.org/9789264082083)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264082083](http://www.oecd.org/bookshop?9789264082083)  
 Disponible en anglais uniquement

### OECD Reviews of Labour Market and Social Policies: Estonia 2010

11-mai-2010, 130 pages, €24 \$33 £21 ¥3 100  
[www.SourceOECD.org/9789264082113](http://www.SourceOECD.org/9789264082113)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264082113](http://www.oecd.org/bookshop?9789264082113)  
 Disponible en anglais uniquement

## ÉNERGIE

### Coûts prévisionnels de production de l'électricité 2010

À paraître, 239 pages, €70 \$98 £63 ¥9 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264084322](http://www.SourceOCDE.org/9789264084322)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084322](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084322)  
 >>

### Energy Policies of IEA Countries: Belgium 2009

4-mai-2010, 170 pages, €75 \$101 £63 ¥9 300  
[www.SourceOECD.org/9789264060395](http://www.SourceOECD.org/9789264060395)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264060395](http://www.oecd.org/bookshop?9789264060395)  
 Disponible en anglais uniquement

## ÉNERGIE NUCLÉAIRE

### Towards Transparent, Proportionate and Deliverable Regulation for Geological Disposal

11-mar-2010, 194 pages, €65 \$91 £58 ¥8 400  
[www.SourceOECD.org/9789264060920](http://www.SourceOECD.org/9789264060920)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264060920](http://www.oecd.org/bookshop?9789264060920)  
 Disponible en anglais uniquement

### Partenariats pour la gestion à long terme des déchets radioactifs : évolution et pratique actuelle dans treize pays

8-avr-2010, 152 pages, €45 \$63 £40 ¥5 800  
[www.SourceOCDE.org/9789264083714](http://www.SourceOCDE.org/9789264083714)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083714](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083714)

## ENVIRONNEMENT

### Le prix de l'eau et des services d'eau potable et d'assainissement

18-mar-2010, 118 pages, €25 \$35 £22 ¥3 200  
[www.SourceOCDE.org/9789264083615](http://www.SourceOCDE.org/9789264083615)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083615](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083615)  
 >>

### Des mécanismes de financement innovants pour le secteur de l'eau

À paraître, 195 pages, €42 \$58 £37 ¥5 400  
[www.SourceOCDE.org/9789264083677](http://www.SourceOCDE.org/9789264083677)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083677](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083677)

### Examens environnementaux de l'OCDE : Grèce 2009

15-mar-2010, 324 pages, €45 \$60 £38 ¥5 600  
[www.SourceOCDE.org/9789264061347](http://www.SourceOCDE.org/9789264061347)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264061347](http://www.oecd.org/bookshop?9789264061347)

### Examens environnementaux de l'OCDE : Luxembourg 2010

30-mar-2010, 226 pages, €45 \$60 £38 ¥5 600  
[www.SourceOCDE.org/9789264077294](http://www.SourceOCDE.org/9789264077294)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264077294](http://www.oecd.org/bookshop?9789264077294)

## FINANCE ET INVESTISSEMENT

### Investment Reform Index 2010: Monitoring Policies and Institutions for Direct Investment in South-East Europe

7-avr-2010, 333 pages, €98 \$137 £88 ¥12 700  
[www.SourceOECD.org/9789264079571](http://www.SourceOECD.org/9789264079571)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079571](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079571)  
 Disponible en anglais uniquement

## GOUVERNANCE

### L'emploi d'après mandat : bonnes pratiques en matière de prévention des conflits d'intérêts

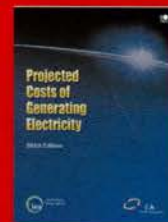
À paraître, 110 pages, €24 \$30 £20 ¥3 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264056718](http://www.SourceOCDE.org/9789264056718)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264056718](http://www.oecd.org/bookshop?9789264056718)

### Les unités consacrées aux partenariats public-privé

À paraître, 135 pages, €24 \$31 £21 ¥3 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264083851](http://www.SourceOCDE.org/9789264083851)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083851](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083851)

### Strategies to Improve Rural Service Delivery

19-avr-2010, 124 pages, €25 \$35 £22 ¥3 200  
[www.SourceOECD.org/9789264083950](http://www.SourceOECD.org/9789264083950)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083950](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083950)  
 Disponible en anglais uniquement



Les coûts prévisionnels de production d'électricité présente les dernières données sur les coûts prévisionnels de production d'électricité pour tout un éventail de combustibles et de technologies.  
 Version française à paraître



Le prix de l'eau et des services d'eau potable et d'assainissement présente des données fiables et comparables sur le prix de l'eau et des services d'eau et d'assainissement dans les pays de l'OCDE.



L'emploi d'après mandat présente une série de principes et un cadre de bonnes pratiques de référence pour les décideurs politiques afin de moderniser leurs politiques post-emploi public.  
 Version française à paraître



Dans le sillage de la crise économique, cette nouvelle série « Better regulation in Europe », préparée avec le soutien de la Commission européenne, examine

comment une réglementation plus efficace peut améliorer le bien-être économique et social tout en obtenant une croissance soutenue et en renforçant la résilience d'un pays. Disponible en anglais uniquement



Ce rapport exhaustif montre comment une innovation opportune et bien ciblée peut stimuler la productivité, augmenter la croissance économique et aider à résoudre les

problèmes de société. Il présente un ensemble de principes destinés à promouvoir l'innovation par les personnes, les entreprises et les gouvernements.



Le *Panorama des statistiques 2010* présente les dernières données relatives à la plupart des sujets abordés par l'OCDE. Le dossier porte sur les données liées à la crise

économique et à la reprise. L'ouvrage existe en version imprimée, en ligne ([www.oecdilibrary.org/faitsetchiffres](http://www.oecdilibrary.org/faitsetchiffres)), sur une clé USB à mémoire flash et en application iPhone/Smartphone. Version française à paraître

#### Nouvelle série :

« Voir à gauche »

Disponible en anglais uniquement :

#### Better Regulation in Europe: United Kingdom 2010

22-avr-2010, 173 pages, €30 \$42 £27 ¥3 900  
[www.SourceOECD.org/9789264084483](http://www.SourceOECD.org/9789264084483)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084483](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084483)

#### Better Regulation in Europe: Denmark 2010

22-avr-2010, 141 pages, €30 \$42 £27 ¥3 900  
[www.SourceOECD.org/9789264084506](http://www.SourceOECD.org/9789264084506)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084506](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084506)

#### Better Regulation in Europe: Netherlands 2010

15-avr-2010, 147 pages, €30 \$42 £27 ¥3 900  
[www.SourceOECD.org/9789264084513](http://www.SourceOECD.org/9789264084513)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084513](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084513)

#### Better Regulation in Europe: Portugal 2010

22-avr-2010, 125 pages, €30 \$42 £27 ¥3 900  
[www.SourceOECD.org/9789264084520](http://www.SourceOECD.org/9789264084520)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084520](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084520)

### INDUSTRIE ET SERVICES

#### Structural and Demographic Business Statistics 2009

12-avr-2010, 400 pages, €90 \$121 £76 ¥11 200  
[www.SourceOECD.org/9789264072879](http://www.SourceOECD.org/9789264072879)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264072879](http://www.oecd.org/bookshop?9789264072879)  
 Disponible en anglais uniquement

### SCIENCE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

#### La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : pour prendre une longueur d'avance

À paraître, 260 pages, €66 \$92 £59 ¥8 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264083486](http://www.SourceOCDE.org/9789264083486)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083486](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083486)

### TRANSPORTS

#### Intégration et concurrence entre le transport et les activités logistiques

19-mar-2010, 188 pages, €65 \$91 £58 ¥6 400  
[www.SourceOCDE.org/9789282102633](http://www.SourceOCDE.org/9789282102633)  
[www.oecd.org/bookshop?9789282102633](http://www.oecd.org/bookshop?9789282102633)

### TOUS LES THÈMES

#### Panorama des statistiques de l'OCDE 2010 : économie, environnement et société

À paraître, 350 pages, €50 \$70 £45 ¥6 500  
[www.oecdilibrary.org/factbook](http://www.oecdilibrary.org/factbook)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264084018](http://www.oecd.org/bookshop?9789264084018)

### À PARAÎTRE

Comblant l'écart pour les élèves immigrés : politiques, pratiques et performances

Examens environnementaux de l'OCDE : Irlande 2010

Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Maroc 2010

Rapport sur l'attribution de bénéfices aux établissements stables

Les impôts sur les salaires 2009

Disponibles en anglais uniquement :

Innovation Strategy Deliverables: A Statistical Compendium

OECD Reviews of Regulatory Reform: Risk and Regulatory Policy

OECD Territorial Reviews: Sweden

SMEs, Entrepreneurship and Innovation

African Central Government Debt 2010

Organising Local Economic Development: The Role of Development Agencies and Companies

### SYNTHÈSES DE L'OCDE

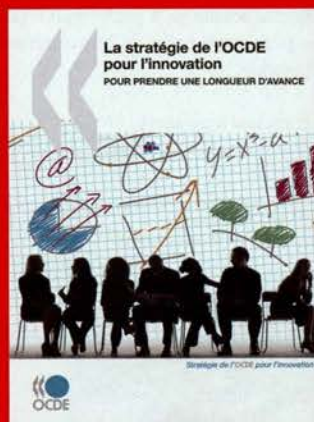
Études économiques : Pologne, Finlande, République tchèque, Allemagne, Norvège, Hongrie, Chine, Chili

Migration des personnels de santé

Perspectives économiques de l'Amérique latine 2010

# Sélection sur l'innovation

## À LA UNE



Ce rapport très complet démontre qu'une innovation bien ciblée et opportune peut stimuler la productivité, augmenter la croissance économique et contribuer à résoudre certains problèmes de société. Il présente la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation*, un ensemble de principes destinés à stimuler l'innovation issue des particuliers, des entreprises et des gouvernements. L'ouvrage commence par un examen des défis politiques que pose l'innovation. Il met en lumière les évolutions récentes de l'innovation, ses domaines et ses formes privilégiées. Il analyse également comment les particuliers et les entreprises peuvent saisir les opportunités d'innover. Il examine les processus de création et d'application du savoir et la manière dont l'innovation peut répondre aux grandes questions politiques et sociales. Il explore les manières de mieux administrer et mesurer l'innovation. Enfin, il conclut en expliquant comment la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation peut être mise en œuvre.

mai 2010, 216 pages, €66 \$92 £59 ¥8 500  
[www.sourceocde.org/9789264083486](http://www.sourceocde.org/9789264083486)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264083486](http://www.oecd.org/bookshop?9789264083486)

### RAPPORTS ANALYTIQUES

#### L'éco-innovation dans l'industrie : favoriser la croissance verte

À paraître, 306 pages, €45 \$60 £38 ¥5 600  
[www.SourceOCDE.org/9789264079540](http://www.SourceOCDE.org/9789264079540)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264079540](http://www.oecd.org/bookshop?9789264079540)

#### Science, technologie et industrie : tableau de bord de l'OCDE 2009

19-avr-2010, 150 pages, €65 \$87 £55 ¥8 100  
[www.SourceOCDE.org/9789264075443](http://www.SourceOCDE.org/9789264075443)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264075443](http://www.oecd.org/bookshop?9789264075443)

#### L'innovation dans le secteur des logiciels

À paraître, 207 pages, €35 \$47 £29 ¥4 300  
[www.SourceOCDE.org/9789264076778](http://www.SourceOCDE.org/9789264076778)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264076778](http://www.oecd.org/bookshop?9789264076778)

#### Disponible en anglais uniquement :

##### Innovation and Growth: Chasing a Moving Frontier

18-déc-2009, 266 pages, €50 \$67 £42 ¥6 200  
[www.SourceOCDE.org/9789264073968](http://www.SourceOCDE.org/9789264073968)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264073968](http://www.oecd.org/bookshop?9789264073968)

##### Innovation in Firms: A Macroeconomic Perspective

14-déc-2009, 220 pages, €35 \$49 £27 ¥5 200  
[www.SourceOCDE.org/9789264056206](http://www.SourceOCDE.org/9789264056206)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264056206](http://www.oecd.org/bookshop?9789264056206)

##### Pharmacogenetics: Opportunities and Challenges for Health Innovation

7-déc-2009, 132 pages, €24 \$32 £20 ¥3 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264076792](http://www.SourceOCDE.org/9789264076792)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264076792](http://www.oecd.org/bookshop?9789264076792)

### EXAMENS DE L'OCDE DES POLITIQUES D'INNOVATION

#### Examens de l'OCDE des politiques d'innovation : Luxembourg 2007

5-juin-2007, 180 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264017788](http://www.SourceOCDE.org/9789264017788)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264017788](http://www.oecd.org/bookshop?9789264017788)

#### Disponible en anglais uniquement :

##### OECD Reviews of Regional Innovation: Catalonia

3-juin-2010, 272 pages, €50 \$70 £45 ¥6 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264082045](http://www.SourceOCDE.org/9789264082045)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264082045](http://www.oecd.org/bookshop?9789264082045)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Mexico

9-déc-2009, 220 pages, €40 \$54 £34 ¥5 000  
[www.SourceOCDE.org/9789264075979](http://www.SourceOCDE.org/9789264075979)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264075979](http://www.oecd.org/bookshop?9789264075979)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Korea

31-juil-2009, 268 pages, €50 \$67 £42 ¥6 200  
[www.SourceOCDE.org/9789264067226](http://www.SourceOCDE.org/9789264067226)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264067226](http://www.oecd.org/bookshop?9789264067226)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Hungary

22-oct-2008, 232 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264054042](http://www.SourceOCDE.org/9789264054042)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264054042](http://www.oecd.org/bookshop?9789264054042)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: China

29-août-2008, 650 pages, €90 \$126 £81 ¥11 700  
[www.SourceOCDE.org/9789264039810](http://www.SourceOCDE.org/9789264039810)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264039810](http://www.oecd.org/bookshop?9789264039810)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Norway

18-juil-2008, 215 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264043732](http://www.SourceOCDE.org/9789264043732)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264043732](http://www.oecd.org/bookshop?9789264043732)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Chile

23-nov-2007, 222 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264037519](http://www.SourceOCDE.org/9789264037519)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264037519](http://www.oecd.org/bookshop?9789264037519)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: South Africa

24-sep-2007, 258 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264038233](http://www.SourceOCDE.org/9789264038233)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264038233](http://www.oecd.org/bookshop?9789264038233)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: New Zealand

18-sep-2007, 244 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264037601](http://www.SourceOCDE.org/9789264037601)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264037601](http://www.oecd.org/bookshop?9789264037601)

##### OECD Reviews of Innovation Policy: Luxembourg

31-mai-2007, 162 pages, €35 \$49 £31 ¥4 500  
[www.SourceOCDE.org/9789264010253](http://www.SourceOCDE.org/9789264010253)  
[www.oecd.org/bookshop?9789264010253](http://www.oecd.org/bookshop?9789264010253)

Également disponible : Switzerland 2006

# Garder la pêche

En 2004, les pays en développement ont récolté dans leurs filets plus de 20 milliards de dollars d'exportations nettes de poisson, soit plus de quatre fois les exportations de café, et près de dix fois les exportations de thé. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette même année, le poisson a apporté à plus de 2,6 milliards de personnes à travers le monde au moins 20 % de leurs apports moyens en protéines. Victime de son succès, ce secteur vaste et crucial ne pourra être sauvé que par la coopération internationale. Ce message ressort clairement de *L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture : défis et opportunités*.

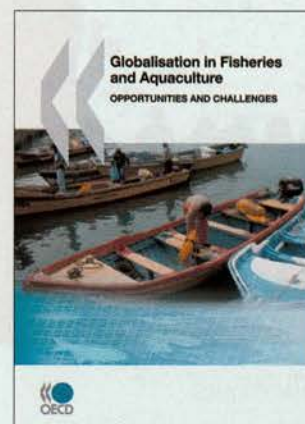
Sachant qu'en 2005, selon la FAO, environ la moitié de tous les stocks de poissons étaient pleinement exploités ou approchaient du seuil de non-renouvellement, et qu'un quart des stocks était surexploité, diminuait ou était en phase de reconstitution, assurer la durabilité des stocks est un objectif clé des politiques internationales de la pêche. Les

pays développés et en développement doivent réévaluer leur gestion de la pêche à l'échelle nationale, tout en renforçant la gouvernance de ce secteur. Tout d'abord, les décideurs devraient supprimer les surcapacités de flotte et réduire certaines subventions. L'aide au développement et au renforcement de capacités des pays en développement devraient également être érigée en priorité.

*L'impact de la mondialisation sur la pêche et l'aquaculture* examine l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche, de la capture à l'élevage, celle-ci ayant produit 66,7 millions de tonnes de poisson en 2006 pour un montant estimé à 86 milliards de dollars, en passant par la préparation et la vente au détail. L'ouvrage aborde certaines préoccupations soulevées par l'aquaculture, en particulier ses retombées parfois négatives sur l'environnement (voir aussi « Aquaculture : des promesses à tenir », *L'Observateur de l'OCDE* n° 278 et sur [www.observateurocde.org](http://www.observateurocde.org)). Il suggère également des mesures de préservation des

stocks halieutiques, prône le respect des règles internationales existantes et le développement de nouvelles normes. En bref, améliorer la gestion internationale de la pêche peut rendre ce secteur plus respectueux de l'environnement et plus équitable.

(version française à paraître)



## BON DE COMMANDE

Abonnez-vous à *L'Observateur de l'OCDE*. Tarif spécial pour deux ans disponible sur [www.observateurocde.org/abonnement.html](http://www.observateurocde.org/abonnement.html)

- Oui**, je souhaite m'abonner à *L'Observateur* pour 6 exemplaires et le supplément *L'OCDE en chiffres* d'une valeur de € 20.
- € 69  
 US\$ 90  
 £ 47  
 ¥ 9 700

L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.

Version anglaise ISSN 0029-7054  
 Version française ISSN 0304-3398

Commandez vos publications en ligne: [www.ocdelibrairie.org](http://www.ocdelibrairie.org), ou demandez les nouvelles publications qui vous intéressent dans cette section à l'une des adresses ci-dessous.

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Nom                        | Téléphone |
| Organisation               | Fax       |
| Profession                 | E-mail    |
| Adresse                    |           |
| Code postal, Ville et Pays |           |

### Pour les États-Unis

Turpin Distribution, The Bleachery, 143 West Street, New Milford, Connecticut 06776 USA  
 Tel: (1) 800 456 6323, Fax: (1) 860 530 0039, Email: [ocdna@turpin-distribution.com](mailto:ocdna@turpin-distribution.com)

### Pour le reste du monde

Turpin Distribution Services Ltd., Stratton Business Park, Pegasus Drive, Biggleswade, Bedfordshire SG18 8QB, UK  
 Tel: (44) 1767 604 960 Fax: (44) 1767 604 640 E-mail: [occdrow@extenza-turpin.com](mailto:occdrow@extenza-turpin.com)

Signature

Date

### Règlement

- Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)  
 Carte de crédit VISA/MasterCard/American Express

TOTAL À PAYER

N° de carte

Date d'expiration

## Politiques d'innovation

Quiconque douterait que la politique puisse favoriser l'innovation devrait considérer le Protocole de Kyoto. Après son adoption en 1997, le nombre de brevets pour les technologies de stabilisation climatique a augmenté partout dans le monde. Six ans après, le nombre de brevets pour les technologies éoliennes avait plus que quintuplé, et celui pour les technologies solaires, photovoltaïques et hydriques/marines avait plus que doublé. Le nombre de nouveaux brevets pour d'autres technologies d'atténuation des changements climatiques, comme le captage du carbone, les biocarburants et l'énergie géothermique, a également augmenté, même si cette augmentation n'était pas beaucoup plus rapide que celle des brevets en général sur cette période.

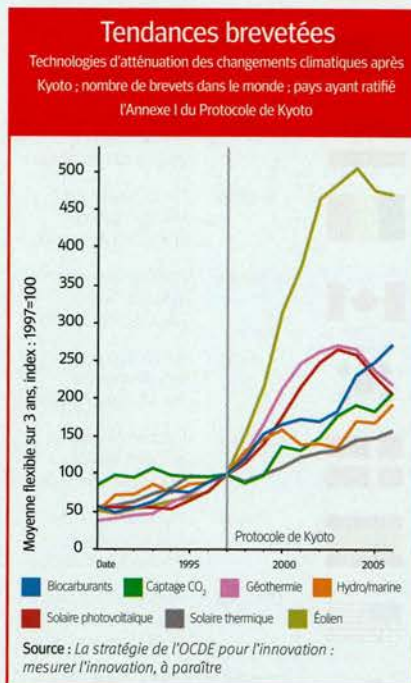
La hausse des nouveaux brevets pour la plupart des technologies de stabilisation climatique diminué au fil du temps (voir le graphique), peut-être en partie à cause de la crise. Mais cela est probablement surtout dû aux longs délais de

classement et de traitement des demandes de brevet. Néanmoins, si le Protocole de Kyoto est une référence, un nouvel accord international sur le changement climatique réduirait les incertitudes nuisibles à l'innovation et pourrait donner un nouvel élan au progrès et aux technologies vertes.

En parallèle, les politiques publiques peuvent aider davantage, comme le souligne la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation 2010, en mettant en place les bases nécessaires à l'innovation dans des domaines comme les dépenses de recherche, les incitations à l'entrepreneuriat ou les infrastructures de haut débit. Une autre solution serait aussi de stimuler la demande de ces produits innovants au moyen de marchés publics tenant davantage compte de l'environnement.

OCDE (à paraître), *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : mesurer l'innovation*, Paris.

Voir [www.oecd.org/environnement/innovation](http://www.oecd.org/environnement/innovation)



## Appel à l'aide

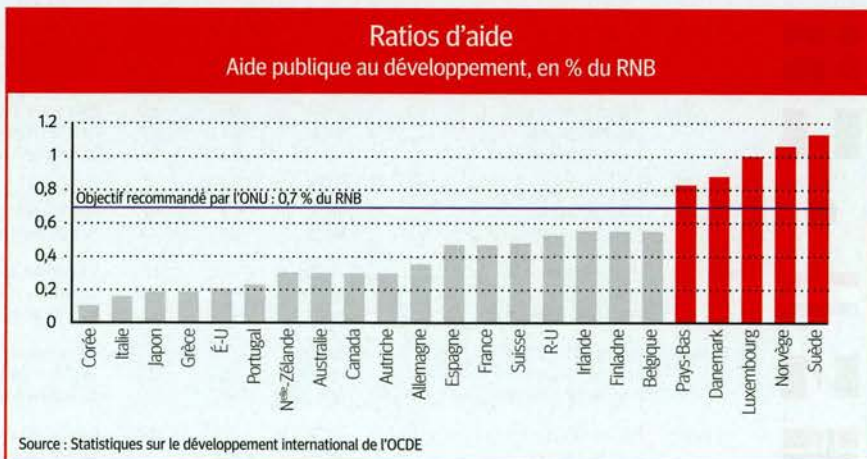
Avec la poursuite de la crise, les gouvernements peuvent-ils atteindre les objectifs d'aide au développement qu'ils ont fixés de concert ? Le total net de l'aide publique au développement (APD) des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE a atteint 119,6 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation réelle de 0,7 % par rapport à 2008. De fait, l'aide au développement a augmenté d'environ 30 % en termes réels entre 2004 et 2009 et a continué à augmenter pendant la crise, contrairement aux autres flux financiers vers les pays en développement, qui ont connu une chute brutale. Des efforts supplémentaires n'en restent pas moins nécessaires.

En effet, il est de plus en plus urgent d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, qui visent notamment à réduire la pauvreté, la mortalité, ainsi que les problèmes de parité, d'éducation et d'environnement. C'est dans cette optique que les gouvernements du G8 ont promis des montants précis d'aide supplémentaire aux sommets de Gleneagles et du Millénaire +5 en 2005. Leurs promesses





















impliquaient une hausse d'APD de 50 milliards de dollars entre 2004 et 2010. La moitié de cette somme était destinée à l'Afrique. C'était sans compter avec la crise. Si la plupart des donateurs atteindront les objectifs qu'ils se sont fixés pour 2010, d'autres ont repoussé l'échéance de leurs promesses ou les ont revues à la baisse, si

bien que dans l'ensemble, les objectifs ne seront pas atteints. L'Afrique devrait recevoir environ 11 milliards de dollars de l'aide envisagée en 2005, et elle est de ce fait la plus pénalisée par la baisse prévue.

Voir [www.oecd.org/cad](http://www.oecd.org/cad) et [www.oecd.org/cad/omd](http://www.oecd.org/cad/omd)



**Indicateurs**

|   |            |                        | Variation (%) par rapport à : |                  |      |                              | Niveau :                    |                               |         |       |
|---|------------|------------------------|-------------------------------|------------------|------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---------|-------|
|   |            |                        | période précédente            | année précédente |      |                              | valeur courante             | même période année précédente |         |       |
|    | Allemagne  | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,0              | -2,4 | Balance des comptes courants | T4 09                       | 63,19                         | 46,83   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,8              | 16,8 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 7,5     | 7,3   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,4              | 0,6  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|    | Australie  | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,9              | 2,7  | Balance des comptes courants | T4 09                       | -15,86                        | -5,11   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,5              | 4,8  |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 5,3     | 5,3   |
|   |            | Prix à la consommation | T4 09                         | 0,5              | 2,1  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | fév. 10                       | 4,16    | 3,16  |
|    | Autriche   | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,4              | -1,9 | Balance des comptes courants | T3 09                       | 2,53                          | 4,62    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,6              | 8,0  |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 5,0     | 4,4   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | -0,1             | 0,9  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|    | Belgique   | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,3              | -0,8 | Balance des comptes courants | T4 09                       | 2,62                          | -4,32   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,5              | 11,7 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 8,0     | 7,7   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,4              | 1,7  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|    | Canada     | Produit intérieur brut | T4 09                         | 1,2              | -1,2 | Balance des comptes courants | T4 09                       | -9,25                         | -6,40   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,7              | 13,5 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 8,2     | 8,0   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,4              | 1,6  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 0,39    | 1,06  |
|    | Corée      | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,2              | 6,1  | Balance des comptes courants | fév. 10                     | 0,65                          | 3,99    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | -0,2             | 9,8  |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 4,4     | 3,5   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,3              | 2,3  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 2,83    | 2,45  |
|    | Danemark   | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,2              | -3,0 | Balance des comptes courants | T4 09                       | 4,01                          | 1,65    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,8              | 9,6  |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 7,5     | 4,7   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 1,2              | 1,9  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 0,76    | 2,56  |
|    | Espagne    | Produit intérieur brut | T4 09                         | -0,1             | -3,1 | Balance des comptes courants | déc. 09                     | 1,16                          | -4,27   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,5              | 10,7 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 19,0    | 16,7  |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | -0,2             | 0,8  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|   | États-Unis | Produit intérieur brut | T4 09                         | 1,4              | 0,1  | Balance des comptes courants | T4 09                       | -115,59                       | -154,88 |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,9              | 12,2 |                              | Taux de chômage harmonisé   | mar. 10                       | 9,7     | 8,6   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,0              | 2,1  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 0,23    | 1,07  |
|  | Finlande   | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,0              | -5,1 | Balance des comptes courants | déc. 09                     | 0,25                          | 0,56    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,3              | 12,3 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 9,0     | 7,4   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,4              | 0,1  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | France     | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,6              | -0,3 | Balance des comptes courants | jan. 10                     | -4,84                         | -6,01   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,1              | 10,6 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 10,1    | 8,9   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,6              | 1,3  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | Grèce      | Produit intérieur brut | T4 09                         | -0,8             | -2,5 | Balance des comptes courants | jan. 10                     | -4,35                         | -3,41   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | -0,1             | 1,4  |                              | Taux de chômage harmonisé   | déc. 09                       | 10,2    | 7,9   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | -0,5             | 2,8  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | Hongrie    | Produit intérieur brut | T4 09                         | -0,4             | -5,3 | Balance des comptes courants | T4 09                       | 0,86                          | -3,03   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,2              | 15,6 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | -11,0   | 9,3   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,3              | 5,8  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | fév. 10                       | 5,64    | 9,60  |
|  | Irlande    | Produit intérieur brut | T4 09                         | -2,3             | -5,0 | Balance des comptes courants | T4 09                       | -0,90                         | -1,03   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,9              | 5,4  |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 13,2    | 10,2  |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 0,4              | -3,2 |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | Islande    | Produit intérieur brut | T4 09                         | 3,3              | -7,0 | Balance des comptes courants | T4 09                       | -0,04                         | 0,06    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | ..                            | ..               | ..   |                              | T4 09                       | 7,8                           | 4,6     |       |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | 1,2              | 7,3  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 8,13    | 17,17 |
|  | Italie     | Produit intérieur brut | T4 09                         | -0,3             | -3,0 | Balance des comptes courants | déc. 09                     | -1,78                         | -10,72  |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,2              | 13,1 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 8,5     | 7,3   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,3              | 1,4  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | Japon      | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,9              | -1,4 | Balance des comptes courants | déc. 09                     | 12,24                         | 6,49    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,9              | 11,6 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 4,9     | 4,4   |
|   |            | Prix à la consommation | fév. 10                       | -0,1             | -1,1 |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 0,17    | 0,47  |
|  | Luxembourg | Produit intérieur brut | T4 09                         | -0,2             | 1,4  | Balance des comptes courants | T4 09                       | 0,48                          | 0,31    |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,7              | 14,2 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 5,5     | 5,4   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,6              | 2,3  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | ..                            | ..      | ..    |
|  | Mexique    | Produit intérieur brut | T4 09                         | 2,0              | -2,4 | Balance des comptes courants | T4 09                       | 0,77                          | -5,36   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | 0,5              | 12,0 |                              | Taux de chômage harmonisé   | fév. 10                       | 5,2     | 5,1   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,7              | 5,0  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 4,64    | 7,22  |
|  | Norvège    | Produit intérieur brut | T4 09                         | 0,1              | -1,2 | Balance des comptes courants | T3 09                       | 13,47                         | 20,97   |       |
|   |            | Indicateur avancé      | fév. 10                       | -0,2             | 1,7  |                              | Taux de chômage harmonisé   | jan. 10                       | 3,3     | 3,0   |
|   |            | Prix à la consommation | mar. 10                       | 0,5              | 3,4  |                              | Taux d'intérêt à trois mois | mar. 10                       | 2,30    | 3,17  |



## Variation (%) par rapport à :

## Niveau :

|  |                                   |                        |         | Variation (%) par rapport à : |                  |                              |         | Niveau :        |                               |
|--|-----------------------------------|------------------------|---------|-------------------------------|------------------|------------------------------|---------|-----------------|-------------------------------|
|  |                                   |                        |         | période précédente            | année précédente |                              |         | valeur courante | même période année précédente |
|    | Nouvelle-Zélande                  | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,8                           | 0,9              | Balance des comptes courants | T4 09   | -2,26           | -1,98                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,1                           | 3,2              | Taux de chômage harmonisé    | T4 09   | 7,2             | 4,7                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | T4 09   | -0,2                          | 2,0              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 2,67            | 3,24                          |
|    | Pays-Bas                          | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,2                           | -2,6             | Balance des comptes courants | T4 09   | 15,26           | 5,59                          |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,6                           | 11,0             | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 4,0             | 2,8                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | mar. 10 | 1,2                           | 1,0              | Taux d'interêt à trois mois  |         |                 |                               |
|    | Pologne                           | Produit intérieur brut | T4 09   | 1,2                           | 2,8              | Balance des comptes courants | Nov. 09 | -2,05           | -2,04                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,5                           | 4,6              | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 9,0             | 7,7                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,2                           | 3,1              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 4,10            | 4,17                          |
|    | Portugal                          | Produit intérieur brut | T4 09   | -0,2                          | -1,0             | Balance des comptes courants | jan. 10 | -1,98           | -2,34                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 1,0                           | 11,4             | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 10,3            | 8,8                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,1                           | 0,2              | Taux d'interêt à trois mois  |         |                 |                               |
|    | République slovaque*              | Produit intérieur brut | T4 09   | 2,0                           | -3,5             | Balance des comptes courants | T3 09   | 0,18            | -1,59                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,4                           | 21,3             | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 14,2            | 10,1                          |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,0                           | 0,4              | Taux d'interêt à trois mois  |         |                 |                               |
|    | République tchèque                | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,7                           | -3,1             | Balance des comptes courants | T4 09   | 0,58            | -1,04                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,3                           | 2,5              | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 7,9             | 5,6                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,0                           | 0,6              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 1,43            | 2,49                          |
|    | Royaume-Uni                       | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,4                           | -3,1             | Balance des comptes courants | T4 09   | -2,75           | -10,78                        |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,4                           | 11,8             | Taux de chômage harmonisé    | déc. 09 | 7,7             | 6,5                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,4                           | 3,0              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 0,60            | 1,83                          |
|    | Suède                             | Produit intérieur brut | T4 09   | -0,6                          | -1,5             | Balance des comptes courants | T4 09   | 5,63            | 8,79                          |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 1,3                           | 10,6             | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 9,0             | 7,7                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,6                           | 1,2              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 0,23            | 0,40                          |
|   | Suisse                            | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,7                           | 0,0              | Balance des comptes courants | T4 09   | 12,47           | 5,50                          |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,8                           | 13,0             | Taux de chômage harmonisé    | T4 09   | 4,6             | 3,7                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | mar. 10 | 0,1                           | 1,4              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 0,25            | 0,40                          |
|  | Turquie                           | Produit intérieur brut | T4 09   | 2,0                           | 4,1              | Balance des comptes courants | T4 09   | -4,18           | -5,71                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 1,1                           | 14,3             | Taux de chômage harmonisé    | déc. 09 | 11,7            | 11,7                          |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 1,4                           | 10,1             | Taux d'interêt à trois mois  | avr. 08 | 16,65           | 17,86                         |
|  | Zone euro                         | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,0                           | -2,2             | Balance des comptes courants | jan. 10 | -11,56          | -21,00                        |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,5                           | 12,5             | Taux de chômage harmonisé    | fév. 10 | 10,0            | 8,8                           |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,3                           | 0,9              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 0,65            | 1,64                          |
| Non membres  |                                   |                        |         |                               |                  |                              |         |                 |                               |
|  | Fédération de Russie <sup>1</sup> | Produit intérieur brut | T3 09   | 1,0                           | -9,2             | Balance des comptes courants | T4 09   | 19,95           | 12,29                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,5                           | 15,6             | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,8                           | 7,2              | Taux d'interêt à trois mois  | jan. 10 | 7,17            | 27,83                         |
|  | Afrique du Sud <sup>2</sup>       | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,8                           | -1,6             | Balance des comptes courants | T1 09   | -3,88           | -6,20                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,6                           | 6,8              | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,5                           | 5,4              | Taux d'interêt à trois mois  | mar. 10 | 6,95            | 8,62                          |
|  | Brésil <sup>2</sup>               | Produit intérieur brut | T4 09   | 2,0                           | 4,3              | Balance des comptes courants | T1 09   | -3,06           | -8,38                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,3                           | 15,0             | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | 0,8                           | 4,8              | Taux d'interêt à trois mois  |         |                 |                               |
|  | Chine <sup>2</sup>                | Produit intérieur brut |         |                               |                  | Balance des comptes courants |         |                 |                               |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,0                           | 6,6              | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | jan. 10 | 1,6                           | 1,5              | Taux d'interêt à trois mois  | déc. 09 | 1,86            | 1,90                          |
|  | Inde <sup>2</sup>                 | Produit intérieur brut | T4 09   | 0,5                           | 6,2              | Balance des comptes courants | T2 09   | -5,81           | -9,02                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,4                           | 6,6              | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | fév. 10 | -1,2                          | 14,9             | Taux d'interêt à trois mois  |         |                 |                               |
|  | Indonésie <sup>2</sup>            | Produit intérieur brut | T4 09   | 1,5                           | 5,4              | Balance des comptes courants | T3 09   | 2,23            | -0,50                         |
|  |                                   | Indicateur avancé      | fév. 10 | 0,2                           | 12,2             | Taux de chômage harmonisé    |         |                 |                               |
|  |                                   | Prix à la consommation | mar. 10 | -0,2                          | 3,4              | Taux d'interêt à trois mois  | fév. 10 | 7,07            | 11,13                         |

**Définitions et notes :**

**Produit intérieur brut** : Séries en volume ; corrigées des variations saisonnières. **Indicateur avancé** : Indice composite basé sur différents indicateurs de l'activité économique, qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance. **Indice des prix à la consommation** : Mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services. **Balance courante** : Milliards de dollars US ; corrigée des variations saisonnières. **Taux de chômage** : Pourcentage de la population active civile, taux de

chômage standardisés ; définitions nationales pour l'Islande, le Mexique et la Turquie ; corrigé des variations saisonnières sauf pour la Turquie. \* voir zone euro.

..= données non disponibles.

<sup>1</sup>Candidat à l'adhésion à l'OCDE

<sup>2</sup>Programme d'engagement renforcé

Source : Principaux indicateurs économiques, octobre 2009.

## Crise immobilière

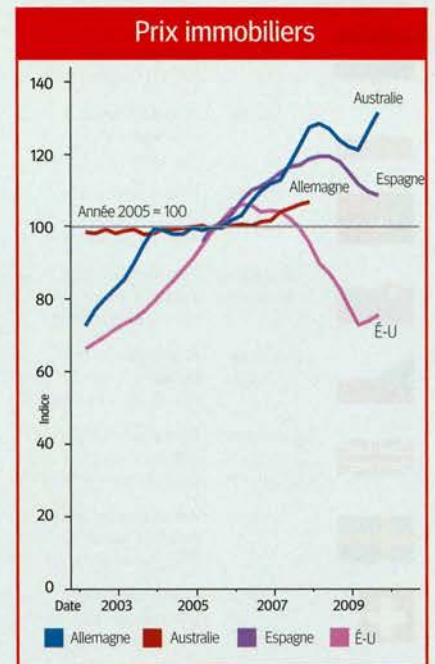
Les prix de l'immobilier dans de nombreux pays de l'OCDE ont augmenté pendant plus de dix ans à partir du milieu des années 1990. Cette hausse a été particulièrement longue et prononcée. Auparavant, les booms immobiliers duraient environ six ans, pour une hausse avoisinant en général les 45 %. Le récent boom a duré deux fois plus longtemps, et les prix ont augmenté de 120 % en moyenne.

La crise a stoppé cette hausse prolongée des prix immobiliers dans de nombreux pays. Aux États-Unis, les prix avaient déjà commencé à chuter avant la récession, beaucoup plus tôt que dans d'autres pays de l'OCDE, du fait de la crise des *subprimes*, comme en atteste la comparaison des premiers trimestres 2008 et 2006. De fait, cette chute aux États-Unis, en fragilisant la valeur de produits comme les titres hypothécaires, a contribué à déclencher la crise financière.

Dans l'ensemble, les prix de l'immobilier aux États-Unis ont chuté d'environ 30 % jusqu'à mi-2009. Ils semblent s'être quelque peu rétablis depuis, même si, comme le signale le *New York Times*, une véritable stabilisation prendra du temps. Plusieurs autres pays de l'OCDE ont également connu des chutes de prix spectaculaires, y compris l'Espagne et le Royaume-Uni, où ils se sont rétablis depuis peu. Il y a également des exceptions : les prix en Australie sont rapidement remontés après une brève chute due à la crise, et le marché immobilier allemand n'a presque pas été affecté, ni par le boom, ni par la crise.

Une mise en garde s'impose toutefois : les comparaisons internationales des prix immobiliers sont difficiles à établir. Les méthodes de collecte de données peuvent être très différentes selon les pays, et les données peuvent se limiter aux prix urbains, par exemple, ou à certains types de logements.

Voir [www.oecd.org/eco-fr](http://www.oecd.org/eco-fr)

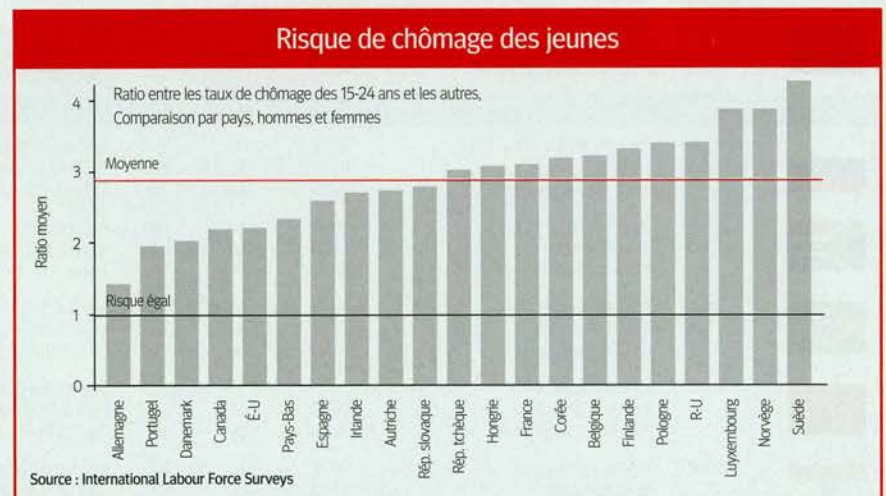


## Génération perdue ?

Le chômage a fortement augmenté pendant la crise, et les jeunes ont été particulièrement touchés. Même en période de prospérité, le chômage des 15-24 ans est deux à trois fois plus élevé que parmi les 25 ans et plus, et ce taux a augmenté beaucoup plus rapidement pendant la crise. En Allemagne, malgré un programme d'apprentissage efficace, les jeunes ont désormais 1,5 fois plus de chances d'être au chômage que les autres. Ce risque est quatre fois plus élevé en Suède.

Il y a désormais près de 15 millions de jeunes chômeurs dans la zone OCDE, environ 4 millions de plus que fin 2007. Dans des pays comme la France ou l'Italie, près d'un jeune sur quatre est au chômage. En Espagne, ce taux dépasse 40 %.

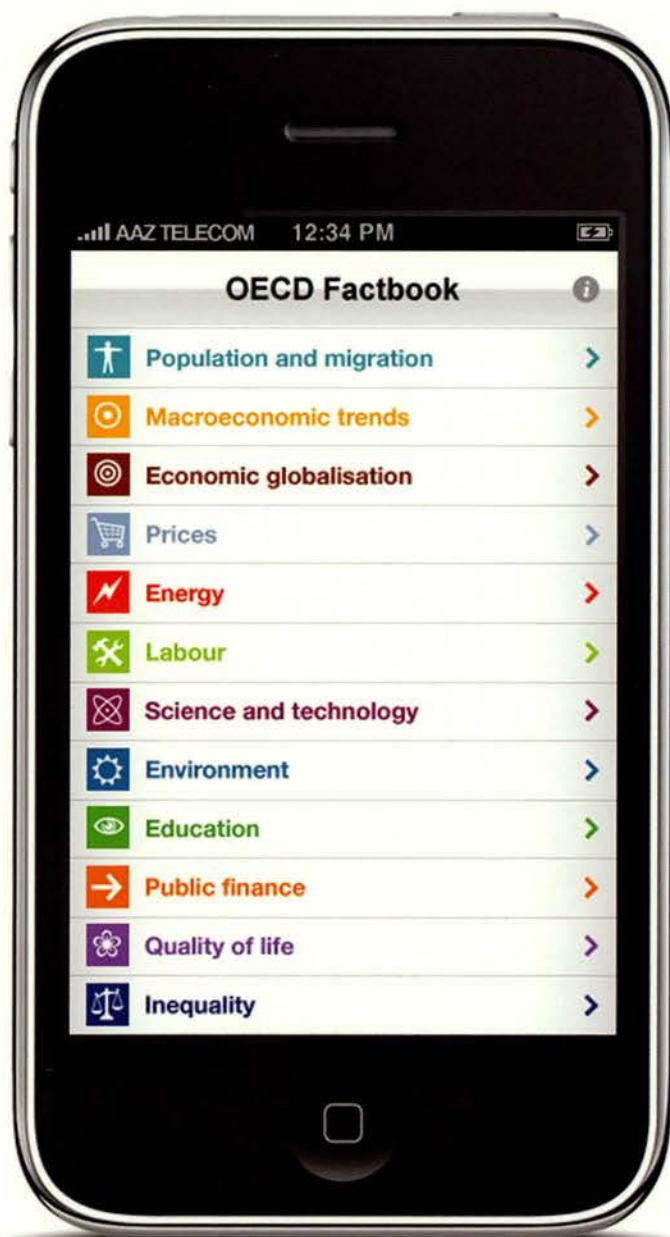
Il y a plusieurs raisons à cela. Les jeunes sont plus souvent en contrat temporaire que les autres et sont donc souvent les premiers à partir lorsque les entreprises réduisent leurs effectifs. Les jeunes moins qualifiés ont tendance à travailler dans des secteurs qui ont été durement atteints par la crise, comme le bâtiment. Ceux qui traversent de longues périodes de chômage dans leur jeunesse



risquent davantage de se retrouver au chômage par la suite, ou d'avoir des salaires plus bas. Les « cicatrices » que causent les périodes d'inactivité professionnelle se traduisent par moins d'expérience et de compétences. Il existe désormais une vraie crainte que la récession ne produise une « génération perdue » dont les chances d'obtenir un emploi durable s'amenuisent.

Voir "Rising youth unemployment during the crisis", documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 106, avril 2010.

Voir [www.oecd.org/emploi](http://www.oecd.org/emploi) ; voir également « Prêter main forte aux jeunes », L'Observateur de l'OCDE n° 274, octobre 2009 et sur [www.observateurocde.org](http://www.observateurocde.org). Pour plus d'informations, consulter le Factblog de l'OCDE sur [www.oecd.org](http://www.oecd.org)



# OECD Factbook

Version anglaise maintenant disponible sur iPhone !

[www.oecd.org/publications/factbook](http://www.oecd.org/publications/factbook)



## Des avantages à la hauteur de sa renommée.

L'Airbus A380 est reconnu comme le plus grand avion de ligne au monde, mais aussi le plus écologique. De plus, il offre à ses opérateurs une excellente rentabilité. A capacité égale, il permet de réduire le nombre de vols tout en générant de réelles économies. Avec un nombre limité de créneaux de décollage, il offre également une capacité supplémentaire à un coût par siège imbattable par tout autre avion de grandes dimensions. Dans tous les cas, les passagers sont séduits, tout comme les opérateurs qui bénéficient de ses atouts commerciaux. Les avantages de l'A380 sont bien réels. **Airbus A380. See the bigger picture.\***



SICAIRE Marie-Ange

EXD OPS IMSD

MB/BIB/M 108